



# UNITE CENTRALE DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

**Rapport d'activités  
2022-2023**

## Table des matières

<b>SIGLES ET ACRONYMES .....</b>	<b>5</b>
<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>7</b>
<b>SUMMARY .....</b>	<b>7</b>
<b>AVANT-PROPOS .....</b>	<b>8</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>10</b>
<b>PRÉSENTATION DE L'UCREF.....</b>	<b>11</b>
Missions.....	11
<b>UN PEU D'HISTOIRE DE L'UCREF.....</b>	<b>13</b>
Au carrefour des volets préventif et répressif :.....	14
<b>SCHEMAS DES VOLETS PREVENTIF ET REPRESSIF .....</b>	<b>15</b>
ORGANISATION ET RESSOURCES.....	15
UCREF 2030, UN PROJET DE TRANSFORMATION POUR RENFORCER L'IMPACT DE L'UCREF .....	16
<b>LES AXES STRATEGIQUES DE L'UCREF AU PROJET 2022-2030 : .....</b>	<b>17</b>
TYPOLOGIES DES CRF .....	20
LA COOPERATION OPERATIONNELLE AVEC NOS HOMOLOGUES INTERNATIONAUX .....	21
LA CREATION D'UN COMITE SCIENTIFIQUE .....	22
<b>PREMIÈRE PARTIE .....</b>	<b>23</b>
<b>Direction Générale (DG).....</b>	<b>23</b>
INTRODUCTION .....	24
PRESENTATIONS DES DONNEES .....	25
CONCLUSION .....	40
<b>DEUXIÈME PARTIE .....</b>	<b>43</b>
<b>Direction de Coordination (DC).....</b>	<b>43</b>
INTRODUCTION .....	44
RENFORCEMENT DES LIENS NATIONAUX : PROTOCOLES D'ACCORD CRUCIAUX.....	46
CONCLUSION .....	57
<b>TROISIÈME PARTIE.....</b>	<b>59</b>
<b>Service Juridique (SJ) .....</b>	<b>59</b>
INTRODUCTION .....	60
ACTIVITES ENTREPRISES PAR LE SERVICE JURIDIQUE.....	61
CONCLUSION .....	70
<b>QUATRIÈME PARTIE .....</b>	<b>72</b>
- <b>Direction Administrative &amp; Financière (DAF).....</b>	<b>72</b>
- <b>Direction des Ressources Humaines (DRH).....</b>	<b>72</b>
INTRODUCTION .....	73
PRESENTATION DES REALISATIONS DES DEUX DIRECTIONS.....	74
CONCLUSION .....	86
<b>CINQUIÈME PARTIE .....</b>	<b>89</b>

<b>Direction des Enquêtes (DE)</b> .....	<b>89</b>
INTRODUCTION .....	89
PRESENTATION DES DONNEES .....	90
CONCLUSION .....	94
<b>SIXIÈME PARTIE</b> .....	<b>95</b>
<b>Direction d'Analyse de Renseignement et de l'Information (DARI)</b> .....	<b>95</b>
INTRODUCTION .....	96
Illustration des données .....	107
CONCLUSION .....	168
<b>SEPTIÈME PARTIE</b> .....	<b>170</b>
- <b>L'Unité Informatique et Technologique (UIT)</b> .....	<b>170</b>
INTRODUCTION .....	171
ACTIVITÉS RÉALISÉES.....	173
CONCLUSION .....	184
<b>Conclusion Générale</b> .....	<b>186</b>
CONCLUSION GENERALE DU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'UCREF 2022-2023 .....	187

# Les activités de l'UCREF

---

## **Bilan 2022-2023**

## **SIGLES ET ACRONYMES**

- 1. AML** : Lutte contre le Blanchiment d'Argent (Anti-Money Laundering)
- 2. BAFE** : Bureau des Affaires Financières et Economiques
- 3. BRH** : Banque de la République d'Haïti
- 4. CAS** : Cellule d'Analyse Stratégique
- 5. CNMP** : Commission Nationale des Marchés Publics
- 6. CRF** : Cellule de Renseignements Financiers
- 7. CTR** : Comité Technique de Rédaction
- 8. DAF** : Direction Administrative et Financière
- 9. DARI** : Direction d'Analyse, Renseignement et de l'Information
- 10. DE** : Direction des Enquêtes
- 11. DGI** : Direction Générale des Impôts
- 12. DRH** : Direction des Ressources Humaines
- 13. GAFIC** : Groupe d'Action Financière des Caraïbes
- 14. IGF** : Inspection Générale des Finances
- 15. MOU** : Mémoire d'Entente
- 16. OAVCT** : Office d'Assurance des Véhicules Contre Tiers
- 17. OEA** : Organisation des États Américains
- 18. ONI** : Office National d'Identification
- 19. UCREF** : Unité Centrale de Renseignements Financiers
- 20. UIT** : Unité Informatique et Technologique

**21.SAO** : Service des Archives et Operations

**22. SE** : Service des Enquêtes

**23. SG/OEA** : Secrétariat Général de l'Organisation des États Américains

## **RÉSUMÉ**

Le rapport annuel de l'UCREF pour l'année fiscale 2022-2023 reflète une période dynamique marquée par des initiatives stratégiques, des collaborations nationales et internationales significatives, ainsi que des avancées majeures dans divers domaines. Les différentes directions de l'UCREF ont travaillé de concert pour renforcer les capacités opérationnelles, moderniser les infrastructures, et renforcer la coopération avec des partenaires clés.

En outre, l'année fiscale 2022-2023 a été marquée par des réalisations significatives pour l'UCREF, soulignant son engagement envers la lutte contre la criminalité financière et son aspiration à renforcer la coopération nationale et internationale. Les perspectives futures incluent la consolidation des progrès, la maintenance continue des systèmes, et l'exploration de nouvelles opportunités pour répondre aux défis émergents. L'UCREF, avec son équipe dévouée et ses partenariats stratégiques, est bien positionnée pour atteindre l'efficacité maximale dans la réalisation de sa mission essentielle.

## **SUMMARY**

The UCREF's annual report for the fiscal year 2022-2023 reflects a dynamic period marked by strategic initiatives, significant national and international collaborations, and major advancements across various domains. The different departments of UCREF worked in harmony to strengthen operational capacities, modernize infrastructure, and enhance cooperation with key partners.

Furthermore, the fiscal year 2022-2023 witnessed notable achievements for UCREF, underscoring its commitment to combating financial crime and its aspiration to reinforce both national and international cooperation. Future prospects involve consolidating progress, maintaining continuous system improvements, and exploring new opportunities to address emerging challenges. With its dedicated team and strategic partnerships, UCREF is well-positioned to achieve maximum efficiency in fulfilling its essential mission.

## AVANT-PROPOS

Chers collaborateurs et partenaires de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF). Ce rapport d'activités pour l'exercice 2022-2023 se veut un canal présentant les principales réalisations de notre institution. Alors que l'année 2021 a été marquée par des résultats exceptionnels malgré la crise du COVID 19. Nous tenons à souligner que l'UCREF maintient un niveau d'activité élevé en 2022.

Cette dynamique est principalement attribuable à la vigilance constante des institutions assujettis, en particulier dans le secteur financier, ainsi qu'à l'implication croissante de nouveaux acteurs. En 2022, plus de 162 000 déclarations de Transaction ont été reçues par l'UCREF, constituant une contribution essentielle à leurs actions dans la lutte contre le blanchiment des avoirs, du financement du terroriste et de la prolifération des armes a destructions massives. Vous trouverez ces détails dans notre première partie de ce rapport annuel d'activité.

Le rapport d'activité de l'UCREF reflète l'analyse des rapports de soupçons reçues en provenance des institutions financières du pays et ceux produits par la cellule d'analyse stratégique de ladite institution qui seront bientôt transférées et partagées aux autorités judiciaires. Ce rapport annuel d'activité détaille les résultats. L'UCREF se prépare à publier dans les jours à venir un document concernant les tendances et les risques en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (BC/FT).

Malgré les défis opérationnels causés par la montée en puissance des gangs armés partout sur le territoire national tout au long de l'année fiscale 2022- 2023, l'UCREF a maintenu sa contribution aux activités de nos partenaires, notamment l'administration fiscale et l'autorité judiciaire. Nous sommes déterminés à poursuivre notre engagement envers la République.

Nous tenons à saluer les efforts de l'ensemble de nos collaborateurs qui ont contribué à ces résultats exceptionnels. Leur engagement quotidien contribue au moteur de l'impact positif de nos services. Nous sommes tous reconnaissants pour leur dévouement.

**Me. JUSTABLE Michelin**  
**Directeur Général**

## INTRODUCTION

L'Unité centrale de Renseignements Financiers (UCREF) occupe une position fondamentale dans la préservation de l'intégrité et de la sécurité du système financier national. Dans le cadre de sa mission primordiale, l'UCREF s'engage ardemment dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ces menaces persistantes exigent une vigilance constante et une action proactive, ce à quoi l'UCREF s'attelle avec détermination et professionnalisme.

Ainsi, dans ce rapport exhaustif pour l'exercice 2022-2023, nous cherchons à mettre en lumière le travail acharné et les réalisations notables de l'UCREF au cours de cette période cruciale. Alors que les enjeux économiques et financiers se complexifient, notre institution demeure résolument engagée à surveiller de près les activités financières suspectes, à faciliter les enquêtes essentielles, et à intensifier la collaboration internationale. Ces actions s'appuient sur des stratégies novatrices et une coordination interdisciplinaire rigoureuse, garantissant ainsi une réponse efficace et cohérente aux défis en constante évolution.

Notre rapport mettra en avant les progrès significatifs réalisés dans la prévention et la détection des pratiques illicites au sein du paysage financier. Nous nous attacherons également à souligner les partenariats stratégiques solides établis avec d'autres institutions nationales et internationales, soulignant ainsi notre engagement à renforcer les réseaux essentiels pour lutter efficacement contre ces menaces transfrontalières.

Grâce à une analyse approfondie des résultats obtenus tout au long de cette année déterminante, ce rapport vise à offrir un aperçu éclairé des mesures spécifiques prises par chaque direction au sein de l'UCREF pour relever les défis complexes du paysage financier actuel. Nous mettrons en exergue les initiatives clés qui ont renforcé notre position en tant que pilier essentiel de la sécurité financière nationale, démontrant ainsi notre capacité à agir avec détermination et efficacité dans un environnement en perpétuelle évolution.

Dans cet esprit de transparence et de responsabilité, notre rapport vise à informer pleinement nos parties prenantes, les autorités compétentes et le grand public sur les progrès significatifs réalisés par l'UCREF au cours de l'exercice 2022-2023. En identifiant clairement les priorités pour l'avenir, nous réaffirmons notre engagement collectif dans la lutte contre les activités financières illicites, en conformité avec les normes et réglementations internationales.

En tant que gardiens vigilants de la stabilité financière, nous demeurons résolument engagés envers l'excellence opérationnelle et la conformité rigoureuse aux standards internationaux. C'est ainsi que nous consolidons la confiance et la crédibilité de notre institution sur la scène mondiale, tout en continuant à promouvoir un environnement financier sûr, résilient et éthique pour tous les acteurs concernés.

## **-PRÉSENTATION DE L'UCREF**



### **Mission**

L'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) est une institution autonome chargée du renseignement financier haïtien. Elle est placée sous la tutelle du Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP) en Haïti.

En tant qu'institution d'investigation et d'analyse financière, l'UCREF a donc pour mission de recevoir, d'analyser et de traiter les informations auxquelles les institutions et personnes assujetties ont l'obligation de lui faire parvenir au regard de la législation haïtienne. Elle joue, en ce sens, un rôle crucial dans l'assainissement du système financier du pays. Ses capacités opérationnelles lui permettent de contribuer à trois missions essentielles :

- La lutte contre la criminalité économique et financière ;
- La lutte contre la fraude aux finances publiques ;

- La défense et la promotion des intérêts fondamentaux de la Nation, en particulier en matière de lutte contre le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive.

L'UCREF assume le rôle de la cellule de renseignement financier (CRF) depuis sa création en 2001, conforme aux normes du GAFI. Depuis 2008, elle est également l'un des services de la communauté nationale du renseignement, conformément au code de la sécurité intérieure. Cette double identité confère à l'UCREF des missions variées et d'importantes prérogatives d'investigation.

En collectant, analysant, enrichissant, et exploitant les informations provenant des déclarations des professionnels assujettis au dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT), ainsi que des données fournies par les administrations partenaires et les services homologues étrangers, l'UCREF établit l'origine ou la destination délictueuse ou criminelle d'une opération financière.

Pour mener à bien ses missions, l'UCREF met en œuvre les outils et prérogatives confiés par la législation, accroissant ainsi la portée opérationnelle de ses investigations. Cela inclut des droits de communication, la consultation de bases de données, l'utilisation de techniques de renseignement, ainsi que la collaboration avec les CRF étrangères.

Enfin, l'UCREF transmet les résultats de ses investigations à l'autorité judiciaire, ou à ses homologues étrangers, renforçant ainsi une coopération fructueuse établie depuis plus deux décennies.

## UN PEU D'HISTOIRE DE L'UCREF

L'histoire de la création de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) reflète l'importance accrue de la coopération internationale dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, la communauté internationale a intensifié ses efforts pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, reconnaissant que ces activités illicites transcendent les frontières nationales et représentent une menace mondiale. Dans ce contexte, Haïti a reconnu la nécessité de mettre en place des mécanismes efficaces pour prévenir et réprimer ces crimes financiers.

La création de l'UCREF en 2001 découle directement des pressions et des recommandations émanant d'organisations internationales telles que le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI). Le GAFI, en tant qu'entité intergouvernementale, élabore des normes et des directives internationales visant à lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Haïti, consciente de son intégration dans la communauté mondiale, a cherché à se conformer à ces normes en établissant une entité nationale spécialisée.

L'UCREF a ainsi été conçue comme une réponse proactive aux attentes internationales, démontrant l'engagement d'Haïti à jouer un rôle actif dans la prévention et la répression des activités financières illicites à l'échelle mondiale. En adoptant la loi du 21 février 2001 relative au blanchiment des avoirs provenant du trafic de la drogue et d'autres infractions graves. En ce sens Haïti a aligné sa législation sur les standards internationaux, renforçant ainsi sa crédibilité dans la lutte contre le blanchiment d'argent

Cette démarche a également ouvert la voie à une collaboration plus étroite avec d'autres États, institutions financières internationales et organisations spécialisées dans la lutte contre la criminalité financière. L'UCREF, en tant qu'acteur central dans ce dispositif, facilite l'échange d'informations cruciales entre Haïti et la communauté internationale, renforçant ainsi la capacité du pays à faire face aux défis financiers transfrontaliers.

En résumé, la création de l'UCREF en Haïti s'inscrit dans une dynamique mondiale où la coopération internationale est cruciale pour contrer les menaces financières transnationales, illustrant l'engagement d'Haïti aux normes internationales et sa volonté de contribuer activement à la sécurité financière mondiale.

### **Au carrefour des volets préventif et répressif :**

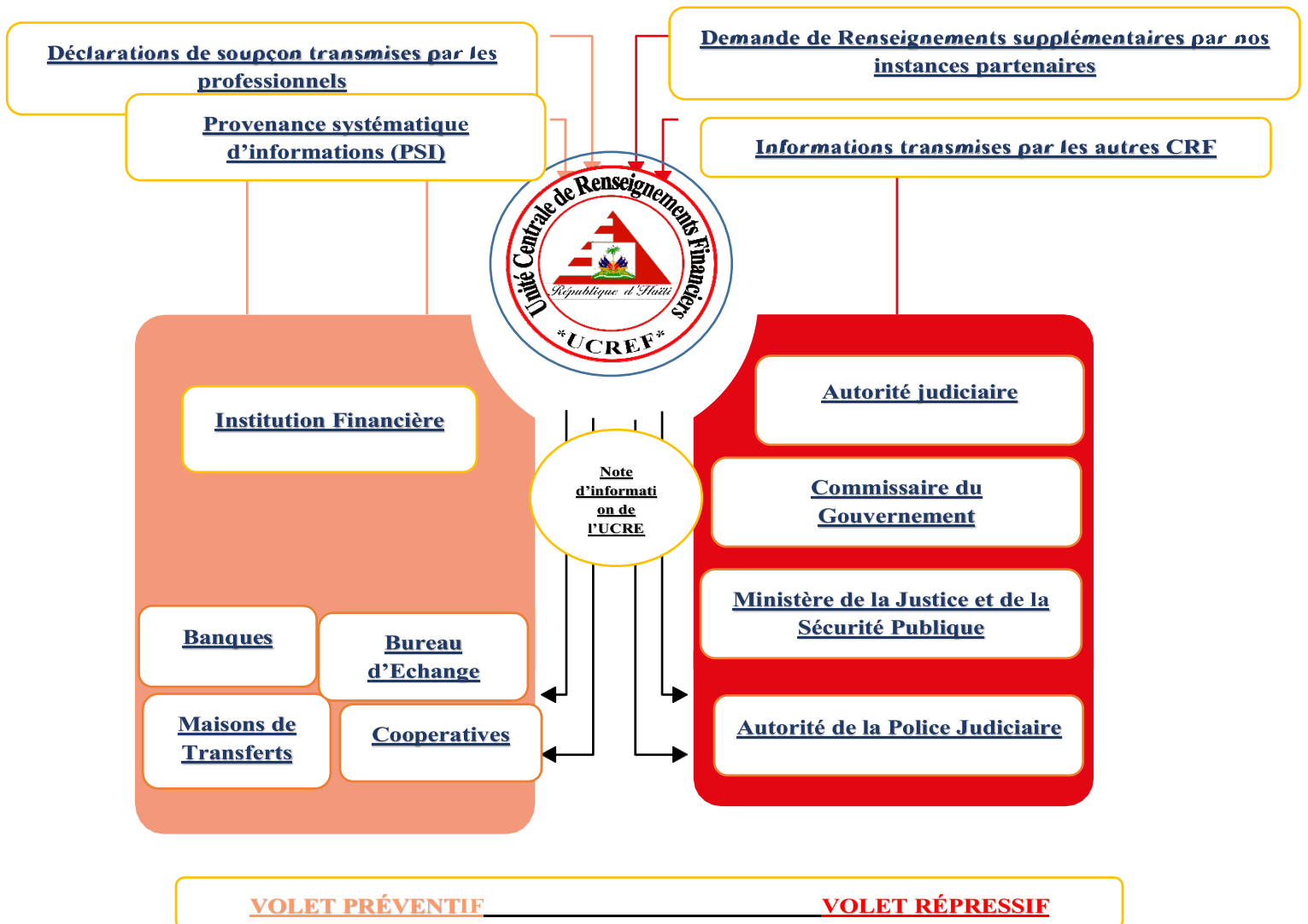
La stratégie haïtienne de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) s'inscrit dans un cadre où convergent deux volets interdépendants et complémentaires : le volet préventif et le volet répressif. Ces deux dimensions mobilisent une diversité d'acteurs provenant tant du secteur public que privé, chaque composante joue un rôle crucial dans le dispositif global de sécurité financière du pays. Dans ce panorama, l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) occupe une position centrale en tant qu'acteur pivot, assurant une liaison essentielle entre ces deux volets stratégiques.

Appréhender l'ampleur des défis liés au blanchiment de capitaux nécessite une perspective élargie. À l'échelle américaine, caribéenne, et mondiale, les évaluations indiquent un taux préoccupant d'environ 3 % du produit intérieur brut mondial. Ce constat met en lumière la nécessité cruciale d'une coordination efficace et d'une réponse stratégique concertée pour contrer ces activités illicites qui sapent la stabilité financière des nations.

L'UCREF s'engage de manière proactive dans cette lutte en adoptant une approche à 360 degrés, combinant prévention et répression. En sa qualité d'entité de renseignement financier, l'UCREF assume la mission fondamentale de collecter, analyser et transmettre les informations pertinentes aux autorités compétentes. Cet engagement dynamique positionne l'UCREF comme le pivot essentiel, opérant la jonction entre les efforts préventifs et répressifs. En contribuant de manière substantielle à renforcer la sécurité financière du pays, l'UCREF protège les intérêts fondamentaux de la nation contre les menaces du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme. Ainsi, l'UCREF

émerge comme une forteresse de vigilance au carrefour de ces deux dimensions stratégiques, consolidant la résilience du système financier haïtien face à ces menaces insidieuses.

## SCHEMAS DES VOLETS PREVENTIF ET REPRESSIF



## ORGANISATION ET RESSOURCES

Au sein de l'UCREF, œuvrer pour notre institution représente l'intégration au sein d'une communauté dynamique de professionnels engagés, avec des parcours et des expériences professionnelles variés. Depuis notre création, en tant qu'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF), nous avons insufflé à notre équipe des valeurs fondamentales guidées par un profond sens de l'intérêt général.

Nos collaborateurs, au nombre croissant chaque année, apportent une diversité d'expertises et de perspectives enrichissantes. Nous sommes fiers de constater une convergence vers la parité, avec 65,5 % d'hommes et 34,5 % de femmes au sein de notre effectif. De plus, nous avons observé une augmentation de la proportion d'agents contractuels, atteignant 33 %, démontrant une variété de profils qui contribuent à la performance de notre équipe.

La protection de l'identité de nos agents est une priorité, assurant ainsi un environnement professionnel sécurisé. Nous accordons une attention particulière à la confidentialité, sauf dans les cas où la divulgation de l'identité est liée aux modalités de nomination ou à la fonction exercée.

Pour garantir le recrutement et la gestion efficace de nos agents, indépendamment de leur origine, nous disposons de ressources financières dédiées à nos missions et investissements, notamment dans le domaine informatique.

C'est à travers cette structure solide et ces pratiques de gestion rigoureuses que l'UCREF continue de s'ériger en rempart contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, tout en cultivant un environnement de travail propice à l'épanouissement professionnel de ses membres.

 **UCREF 2030, UN PROJET DE TRANSFORMATION POUR  
RENFORCER L'IMPACT DE L'UCREF**

Adopté en novembre 2021, en succession du projet de service 2021-2023, le projet de transformation #UCREF2025 vise à ajuster l'organisation et le fonctionnement de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) aux priorités stratégiques et aux évolutions technologiques qui se présenteront au cours des prochaines années. Il comporte une cinquantaine de mesures opérationnelles prévues pour être mises en œuvre entre 2023 et 2030.

L'objectif principal de cette initiative est de renforcer les capacités de collecte du renseignement de l'UCREF, de moderniser les outils et méthodes d'investigation de l'institution, et de favoriser la collaboration transversale dans un contexte caractérisé par une augmentation constante du flux d'informations à traiter. De plus, il s'agit de répondre à l'émergence de nouveaux vecteurs de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (BC-FT).

La montée en puissance de l'utilisation des actifs numériques, avec l'anonymat qu'ils confèrent à leurs utilisateurs, dans les schémas de fraude et de blanchiment les plus élaborés, notamment lorsqu'ils sont le fait de bandes organisées, requiert une approche transversale du sujet. Il est essentiel que l'ensemble des enquêteurs et analystes de l'UCREF s'approprient ces enjeux pour une détection accrue et un traitement optimal des dossiers.

## **LES AXES STRATEGIQUES DE L'UCREF AU PROJET 2022-2030 :**

### **Axe 1 : Intégrer l'intelligence artificielle dans les investigations**

L'UCREF s'emploiera à intégrer les avancées de l'intelligence artificielle dans ses enquêtes. En exploitant les progrès algorithmiques récents, elle cherchera à optimiser la détection et le traitement des données financières, améliorant ainsi la qualité des investigations pour cerner les opérations suspectes et identifier les schémas de blanchiment de capitaux.

### **Axe 2 : Rôle de vigie et communication proactive**

Adaptation à l'UCREF : L'UCREF cherchera à informer rapidement et efficacement les acteurs concernés des dispositifs des risques émergents. Assumant un rôle de mise en garde, elle renforcera le volet préventif de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en Haïti.

### **Axe 3 : Renforcement des moyens de renseignement**

Adaptation à l'UCREF : L'UCREF participera activement aux travaux conjoints sur le renseignement financier, consolidant ses outils et techniques d'investigation conformément à la législation haïtienne en matière de lutte le BC/FT et la criminalité organisée en général

### **Axe 4 : Investissement dans la blockchain**

Adaptation à l'UCREF : Confrontée à l'essor des crypto-actifs, l'UCREF s'adaptera en conséquence à développer des outils pour détecter et traiter les opérations frauduleuses impliquant des transactions en crypto-actifs. Elle œuvrera à sensibiliser les acteurs financiers haïtiens aux risques de blanchiment et de fraude fiscale associés à l'utilisation de crypto-actifs.

### **Axe 5 : Investigation approfondie de la facturation électronique et de la domiciliation**

Adaptation à l'UCREF : L'UCREF cherchera à renforcer ses capacités d'enquête sur la facturation électronique et la domiciliation afin d'identifier les schémas de fraude impliquant des sociétés fictives ou des manipulations de fonds publics, contribuant ainsi à la lutte contre le blanchiment d'argent et la récupération frauduleuse d'aides publiques.

### **Axe 6 : Contribution au renforcement du recouvrement des avoirs**

Adaptation à l'UCREF : L'UCREF s'efforcera de collaborer étroitement avec les autorités judiciaires pour optimiser le recouvrement des fonds illégalement obtenus, dissimulés ou

blanchis, contribuant ainsi à la saisie et à la récupération des avoirs liés à des activités criminelles.

En alignant ces axes stratégiques sur les priorités et le cadre d'action de l'UCREF pour les années à venir, l'organisation pourra renforcer sa lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en Haïti.

## - TYPOLOGIES DES CRF

Cette partie décrit les différents modèles de cellules de renseignement financier (CRF) au niveau international. Chaque modèle est défini par la structure au sein de laquelle la CRF est établi et les pouvoirs qui lui sont conférés. Voici une explication détaillée de chaque modèle :

### 1) CRF de type judiciaire :

- Exemple : Luxembourg
- La CRF est intégrée à la branche judiciaire du gouvernement.
- Possède des pouvoirs judiciaires directs, tels que la saisie de fonds, l'interrogatoire ou la détention de personnes.

### 2) CRF de type policier :

- Exemple : Irlande
- La CRF fonctionne comme un organisme de nature policière.
- Chargée d'appliquer la loi avec des compétences d'investigation et d'intelligence appropriées.

### 3) CRF de type administratif :

- Exemples : France, Italie, Australie
- La CRF est établie au sein d'une administration nationale ou d'un organisme en dehors de la sphère des autorités répressives ou judiciaires.
- Elle sert d'interface entre le secteur déclaratif et le secteur répressif.
- Exemple notable : En France, la CRF est également un service de renseignement.

### 4) CRF hybrides :

- Exemple : Pays-Bas
- Combinaison des modèles précédents, adoptant différentes options en fonction des besoins spécifiques du pays.

Dans le contexte de l'UCREF, en tant qu'unité centrale de renseignements financiers en Haïti, son modèle pourrait être basé sur le modèle administratif, étant une entité établie au sein de l'administration nationale avec des fonctions de renseignement financier pour faciliter la coopération entre le secteur déclaratif et le secteur répressif dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

## LA COOPERATION OPERATIONNELLE AVEC NOS HOMOLOGUES INTERNATIONAUX

En stricte conformité avec les normes internationales et Caribéenne, l'UCREF a le devoir et la possibilité d'échanger des informations financières directement avec les Cellules de Renseignement Financier (CRF) étrangères. Cette coopération se base sur les principes fondamentaux de réciprocité et de confidentialité des données échangées. Depuis sa création, l'UCREF répond aux requêtes émanant des instances internationales, facilitant également des échanges informels. Dans le souci de formaliser les échanges, l'UCREF a constamment signé des Memorandums of Understanding (MOU) avec ces CRF étrangères.

Depuis la présentation du rapport sur l'Evaluation Mutuelle d'Haïti, la coopération internationale opérationnelle s'étend à tous les départements opérationnels de l'UCREF. Les réponses aux demandes des CRF étrangères sont réparties entre les unités métiers en fonction de la nature de la demande. Le GAFIC veille au respect des principes de réciprocité, à la gestion des délais de réponse et à la qualité des informations partagées dans le cadre de cette coopération.

Une collaboration internationale équilibrée repose sur la confiance mutuelle et favorise l'efficacité des échanges opérationnels. Les équipes de l'UCREF sont de plus en plus sollicitées par les CRF étrangères, qui apprécient la qualité des réponses détaillées et rapides fournies par l'UCREF. Ces résultats positifs découlent des dispositions légales en place : l'UCREF peut consulter ses propres bases de données et utiliser son droit de communication pour compléter les informations fournies à ses homologues étrangers.

Parallèlement, l'UCREF a intensifié son recours à la coopération internationale dans le cadre de ses enquêtes, avec une augmentation du nombre de demandes adressées à ses homologues étrangers depuis 2022.

## LA CREATION D'UN COMITE SCIENTIFIQUE

**La mise en œuvre du projet #UCREF30 envisage la constitution d'un comité rédactionnel qui jouera un rôle essentiel dans l'élaboration de documents stratégiques pour l'UCREF. Prévu pour être opérationnel dès 2024, ce comité sera formé de directeurs, d'assistants directeurs et d'autres cadres possédant une expertise diversifiée dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Compte tenu de leurs expériences variées, ces membres apporteront une connaissance approfondie des enjeux liés à la LCB-FT.**

**Ce comité consultatif se donne pour mission d'éclairer l'UCREF sur ses grandes missions en matière de criminalité économique et financière. En favorisant une approche multidisciplinaire, le comité contribuera à l'élaboration de documents stratégiques, renforçant ainsi la visibilité académique de l'UCREF. L'objectif est d'assurer une meilleure compréhension des défis actuels, d'anticiper les évolutions du paysage financier, et d'optimiser les actions de l'UCREF dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en Haïti.**

« La lutte contre la corruption, le blanchiment des avoirs, le financement du terrorisme, et la prolifération des armes à destruction massive est une quête pour préserver l'intégrité, la paix et la sécurité mondiales. Ensemble, rejetons ces fléaux et œuvrons pour un monde juste, transparent et sûr pour tous. »

**PREMIÈRE PARTIE**

---

Direction Générale (DG)

## INTRODUCTION

Au cœur de l'épopée implacable contre le blanchiment d'argent (LBA) et le financement du terrorisme (FT) en Haïti, la Direction Générale de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) se dresse comme une sentinelle intrépide, portant le flambeau de la vigilance et de l'engagement inébranlable. Son rôle prépondérant transparaît dans la réception, l'analyse et la documentation des déclarations de soupçons, façonnant ainsi un maillon essentiel dans la prévention et la répression de ces activités illicites, desquelles dépend la stabilité financière à l'échelle nationale et internationale.

La période s'étendant d'octobre 2022 à septembre 2023 a été le théâtre d'une vigilance redoublée de la Direction Générale, scrutant avec acuité les horizons tant nationaux qu'internationaux. Telle une vigie éclairant les eaux tumultueuses de la sphère financière, l'UCREF a intensifié son engagement pour garantir une surveillance constante, anticiper les évolutions des stratégies criminelles, et se poser comme un rempart infranchissable contre les ingérences financières malveillantes.

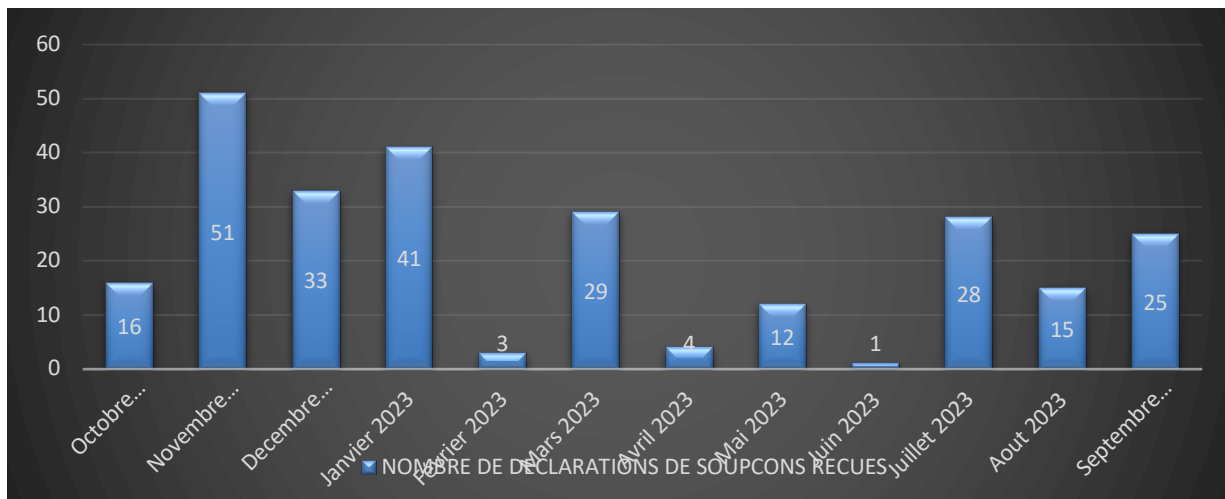
Au cœur de cette mission capitale, la collecte de données précises et pertinentes sur les déclarations de soupçons se révèle comme un impératif majeur. C'est décoder les subtilités d'un monde financier complexe, identifier les tendances émergentes, et prendre des initiatives éclairées qui déjouent les machinations des criminels financiers et terroristes. Tel un maestro dans une symphonie de protection, la

Direction Générale dirige avec maestria, alliant efficacité opérationnelle et compréhension approfondie des enjeux pour ériger un bouclier robuste contre les menaces financières qui planent sur notre société.

Au fil de cette période cruciale, la Direction Générale de l'UCREF a dévoilé un dévouement indomptable envers la cause commune de la justice financière et de la sécurité mondiale. Cette introduction invite à plonger dans les arcanes des actions, des stratégies, et des résultats de l'UCREF au cours de cette année déterminante, où chaque initiative a été une avancée vers un monde plus équitable, transparent et sécurisé pour tous.

## PRESENTATIONS DES DONNEES

### 1) Représentation graphique des déclarations de soupçons reçues par mois



## 1) Tableau de répartition des données, d'octobre 2022 à septembre 2023

MOIS / ANNEE	NOMBRE DE DECLARATIONS DE SOUPCONS RECUES
Octobre2022	16
Novembre 2022	51
Decembre 2022	33
Janvier 2023	41
Février 2023	3
Mars 2023	29
Avril 2023	4
Mai 2023	12
Juin 2023	1
Juillet 2023	28
Aout 2023	15
Septembre 2023	25
<b>TOTAL</b>	<b>258</b>

Source: Direction General, Octobre 2023

### 👉 INTERPRETATION ET ANALYSE STATISTIQUE :

Ce tableau statistique représente le nombre de déclarations de soupçons reçues par l'UCREF (Unité centrale des renseignements financiers) dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme sur une période de douze (12) mois, d'octobre 2022 à septembre 2023. Interprétation du tableau :

Le tableau indique qu'un total de 258 déclarations de soupçons ont été reçues par l'UCREF au cours de l'exercice 2022-2023.

### VARIATION MENSUELLE :

Les mois de novembre 2022, janvier 2023 et mars 2023 ont enregistré un nombre relativement élevé de déclarations de soupçons, avec respectivement 51, 41 et 29 déclarations. A l'inverse, les mois de juin 2023 ont le nombre le plus bas de déclarations, avec seulement 1 déclaration.

Février et avril 2023 ont également un nombre très bas de déclarations, avec seulement 3 et 4 déclarations respectivement.

### TENDANCES TEMPORELLES :

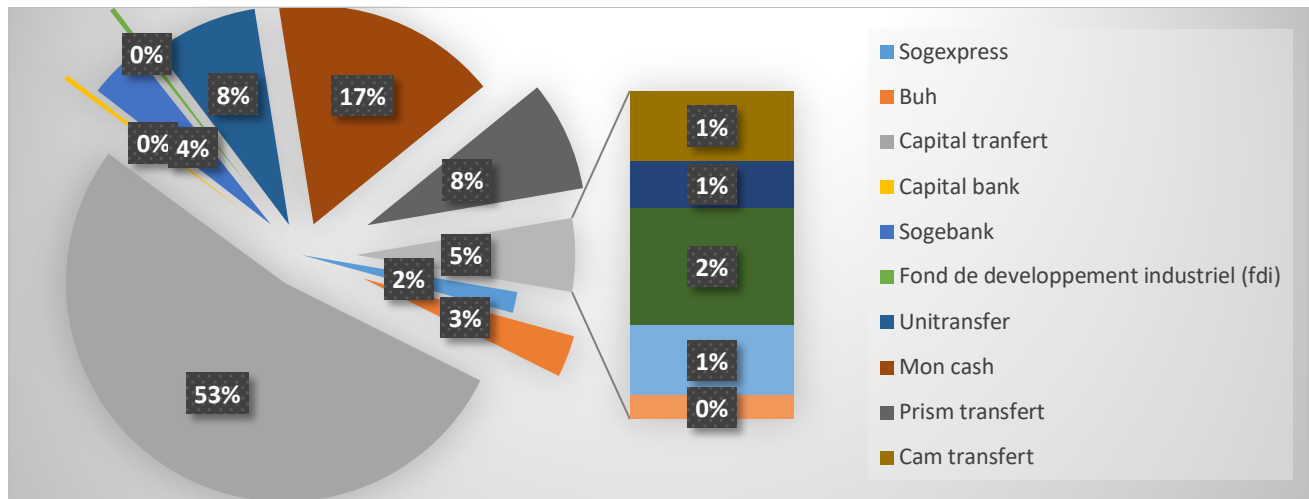
On peut noter que le nombre de déclarations de soupçons peut varier considérablement d'un mois à l'autre. Il semble y avoir une augmentation significative en novembre 2022, puis une diminution en décembre 2022. En général, les mois de janvier, mars, juillet et septembre 2023 ont également enregistré un nombre relativement élevé de déclarations.

L'UCREF peut utiliser ces données pour surveiller les tendances dans les déclarations de soupçons au fil du temps. Par exemple, une augmentation soudaine du nombre de déclarations dans un mois donné peut indiquer un événement ou une activité nécessitant habituellement une enquête plus approfondie. En revanche, une diminution du nombre de déclarations peut indiquer une période de relative stabilité. Il est important de continuer à surveiller ces données pour détecter tout changement significatif dans le comportement financier suspect.

## 2) Tableau de la Répartition de déclarations de soupçons reçues par institutions

<b>INSTITUTIONS DECLARANTES</b>	<b>NOMBRE DE DECLARATIONS DE SOUPCONS TRANSMISES</b>
Sogexpress	4
Buh	8
Capital tranfer	136
Capital bank	1
Sogebank	10
Fond de developpement industriel (fdi)	1
Unitransfer	20
Mon cash	43
Prism transfer	21
Cam transfer	3
Prism transfer / mon cash	2
Administration general des douanes	5
Unibank	3
Vides	1
<b>TOTAL</b>	<b>258</b>

## 2) Représentation graphique des institutions déclarantes :



Source: Direction General, Octobre 2023

## INTERPRETATION ET ANALYSE STATISTIQUE :

Ce tableau statistique montre le nombre de déclarations de soupçons transmises par différentes institutions déclarées à l'UCREF (Unité centrale des renseignements financiers) dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Interprétation du tableau :

L'UCREF a reçu un total de 258 déclarations de soupçons de la part de diverses institutions impliquées au cours de l'exercice 2022-2023.

En interprétant ce tableau statistiquement, qui présente la répartition des déclarations de soupçons reçues par différentes institutions, voici quelques observations :

**1. Concentration des déclarations :** La grande majorité des déclarations de soupçons provient de quelques institutions principales, en particulier "Capital tranfert" avec 136 déclarations, suivi de "Mon cash" avec 43 déclarations. Cela signifie que ces institutions sont particulièrement actives dans la détection et le signalement d'activités suspectes.

**2. Participation significative de Sogebank :** Sogebank a contribué avec 10 déclarations de soupçons, ce qui suggère qu'elle joue également un rôle actif dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

**3. Participation d'institutions diverses :** Le tableau montre également que plusieurs autres institutions, y compris des entreprises de transfert d'argent comme "Sogexpress," "Unitransfer," "Prism transfert," et "Cam transfert," ont contribué avec un nombre significatif de déclarations de soupçons. De plus, certaines institutions gouvernementales, comme l'Administration Générale des Douanes, ont également soumis des déclarations.

**4. Contributions modestes de quelques institutions :** En revanche, certaines institutions ont soumis un nombre limité de déclarations, voire une seule, ce qui indique qu'elles pourraient bénéficier d'une sensibilisation accrue à la détection d'activités suspectes.

**5. Total de 258 déclarations de soupçons :** Le total de 258 déclarations montre que ces institutions ont joué un rôle essentiel dans la collecte d'informations sur des activités potentiellement illégales, contribuant ainsi à la mission de l'UCREF de lutter contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes à destruction massive.

En résumé, ce tableau suggère que certaines institutions ont joué un rôle prédominant dans la détection et le signalement d'activités suspectes, tandis que d'autres ont apporté des contributions plus modestes. Il peut être judicieux pour l'UCREF de travailler en étroite collaboration avec les institutions qui sont les plus actives dans cette lutte et de renforcer la sensibilisation et la formation dans d'autres institutions pour accroître la détection d'activités suspectes.

Les institutions déclarées sont répertoriées avec le nombre de déclarations qu'elles ont soumises.

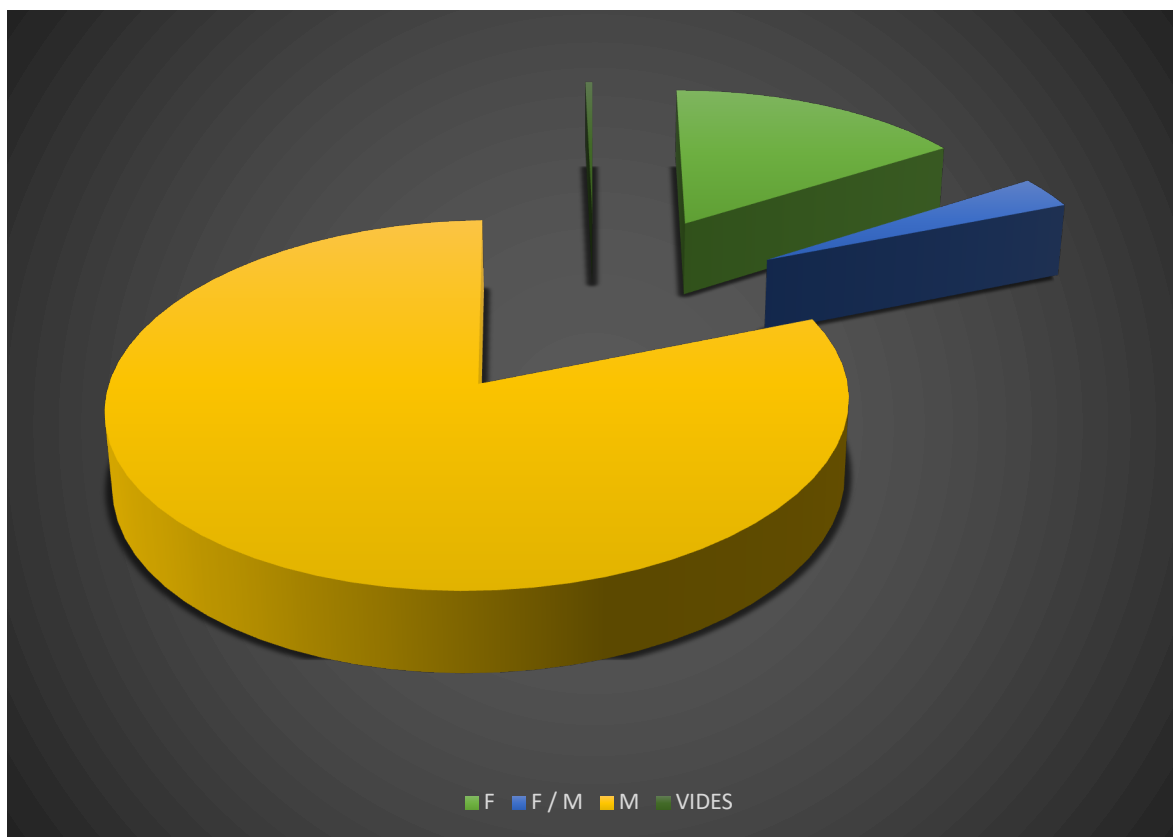
- Capital Transfert est l'institution qui a soumis le plus grand nombre de déclarations de soupçons, avec 136 déclarations.
- Mon Cash suit de près avec 43 déclarations.
- Unitransfer en a soumis 20.
- Prism Transfert en a soumis 21.
- Buh en a soumis 8.
- D'autres institutions telles que Sogebank, Sogexpress, Administration Générale des Douanes, Unibank, Cam Transfert, Prism Transfer / Mon Cash ont également soumis un nombre significatif de déclarations.

Il est important de noter que certaines institutions ont soumis un nombre beaucoup plus élevé de déclarations de soupçons que d'autres. Cela peut être dû à plusieurs facteurs, notamment la taille et la nature des opérations de ces institutions. Les institutions financières, telles que Capital Transfert semblent jouer un rôle majeur dans la détection et la déclaration des activités suspectes liées au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme. L'UCREF utilise ces données pour surveiller et enquêter sur les activités financières suspectes, identifier les tendances, et prendre des mesures appropriées pour lutter contre ces activités illicites.

### 3) Tableau du nombre de cas de suspicions par sexe/ autre :

SEXE / GENRE	NOMBRE DE DECLARATION DE SOUPICIONS
F	41
F / M	8
M	208
VIDES	1
<b>TOTAL</b>	<b>258</b>

### 3) Représentation graphique du nombre de cas de suspicions par sexe/ autre :



Source: Direction General, Octobre 2023

## INTERPRETATION ET ANALYSE :

Ce tableau statistique montre le nombre de déclarations de soupçons transmises à l'UCREF (Unité centrale des renseignements financiers) dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ventilé par sexe ou genre des personnes impliquées dans ces déclarations. Interprétation des données :

L'UCREF a reçu un total de 258 déclarations de soupçons au cours de l'exercice 2022-2023.

## REPARTITION PAR SEXE OU GENRE :

Le tableau montre comment le sexe ou le genre des personnes impliquées est déclaré dans les déclarations. Les catégories incluent les personnes de genre "M" (Hommes) et "F" (Femmes), ainsi que des combinaisons de ces genres, y comprennent des catégories "VIDES" pour lesquelles le sexe ou le genre n'est pas spécifié dans la déclaration.

- M (Hommes): 208 Déclarations.
- F (Femmes): 41 Déclarations.
- VIDES : 1 Déclaration où le sexe ou le genre n'est pas spécifié.

Ces données montrent la diversité des personnes impliquées dans les déclarations de soupçons liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme. La majorité des déclarations concernent des hommes, mais il y a également un nombre significatif de déclarations liées à des femmes. En outre, il y a des cas de déclarations impliquant des combinaisons de genres, y compris des déclarations où le genre n'est pas spécifié.

L'UCREF devrait tenir compte de cette diversité lors de ses enquêtes et de ses efforts de prévention. Ces données pourraient aider à identifier des tendances spécifiques en fonction du genre dans les activités suspectes, ce qui pourrait être utile dans la lutte contre ces crimes financiers.

### INTERPRETATION ET ANALYSE

En interprétant ces données statistiques en fonction des missions de l'UCREF (Unité Centrale de Renseignements Financiers), qui sont la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, et la prolifération des armes de destruction massive, voici une analyse plus approfondie :

**1. Genre Féminin (F) - 41 cas de suspicions :** Les cas de suspicions impliquant des individus de sexe féminin représentent une proportion relativement faible (environ 15,9 %) du total des cas. Cependant, il est essentiel de surveiller ces cas pour détecter toute implication potentielle de femmes dans des activités de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme ou de prolifération d'armes de destruction massive.

**2. Genre Masculin (M) - 208 cas de suspicions :** Les cas de suspicions impliquant des individus de sexe masculin représentent la grande majorité des cas (environ 80,8 %). Cette prédominance masculine peut indiquer que les hommes sont plus fréquemment impliqués dans des activités suspectes liées au blanchiment d'argent, au financement du terrorisme ou à la prolifération d'armes de destruction massive.

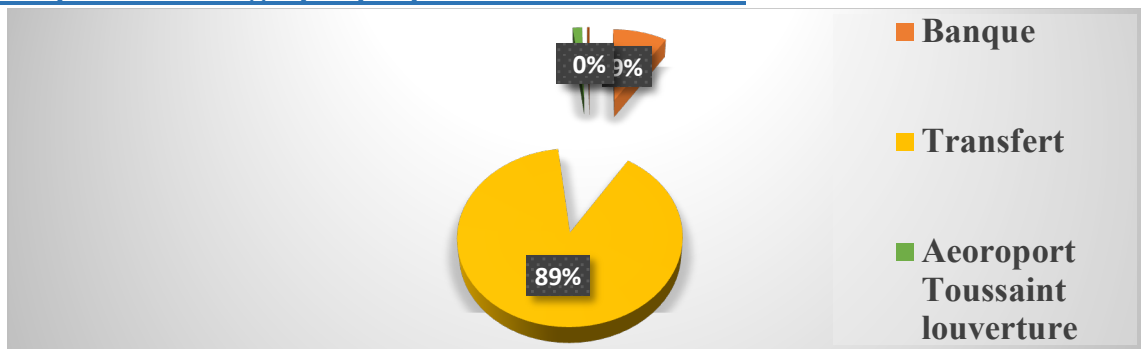
**3. Non Spécifié (VIDES) - 1 cas de suspicions :** Les cas où le genre n'est pas spécifié sont relativement rares. Cependant, il est essentiel d'obtenir des informations complètes pour mieux comprendre les caractéristiques des personnes impliquées dans ces cas.

Dans l'ensemble, l'analyse des données révèle que la grande majorité des cas de suspicions sont associés à des individus de sexe masculin. Cependant, il est crucial de rester attentif aux cas impliquant des individus de sexe féminin, des combinaisons de genres ou lorsque le genre n'est pas spécifié, car la diversité des profils peut être un facteur dans la prévention et la détection des activités illégales liées à l'argent, au terrorisme et à la prolifération des armes de destruction massive. Cette analyse permet à l'UCREF de cibler ses efforts de manière plus précise pour lutter contre ces menaces.

#### 4) Tableau de Répartition par secteur déclarant :

SECTEUR DU DECLARARANT	TOTAL
Banque	23
Transfert	230
Aeroport Toussaint louverture	4
Vides	1
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>258</b>

#### 4) Représentation graphique par secteur déclarant :



Source: Direction General, Octobre 2023

## INTERPRETATION ET ANALYSE :

Ce tableau statistique montre le nombre de déclarations de soupçons transmises à l'UCREF (Unité centrale des renseignements financiers) dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ventilé par le secteur du déclaré.

L'UCREF a reçu un total de 258 déclarations de soupçons au cours de la période considérée.

Répartition par secteur du déclaré : Le tableau montre comment ces déclarations sont réparties entre différents secteurs déclarés. Les catégories de secteurs influent:

- "Banque" : 23 déclarations provenant du secteur bancaire.
- "Transfert" : 230 déclarations liées au secteur des transferts d'argent.
- "Aéroport Toussaint Louverture" : 4 déclarations provenant de l'aéroport Toussaint Louverture.
- "vides" : 1 déclaration où le secteur du désinfecté n'est pas spécifié.

Ces données montrent que la grande majorité des déclarations de suspicions (230 sur 258) proviennent du secteur des transferts d'argent, ce qui indique que ce secteur est particulièrement actif en matière de déclarations de suspicions liées au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme. Le secteur bancaire a également soumis un nombre significatif de déclarations (23), bien que beaucoup moins que le secteur des transferts d'argent.

Le fait que l'aéroport Toussaint Louverture ait soumis un nombre relativement faible de déclarations (4) suggère que cette institution est moins impliquée dans ces types d'activités suspectes. Il est important pour l'UCREF de continuer à surveiller et à analyser ces données pour détecter des tendances, identifier des activités suspectes et prendre des mesures appropriées pour lutter contre le blanchiment

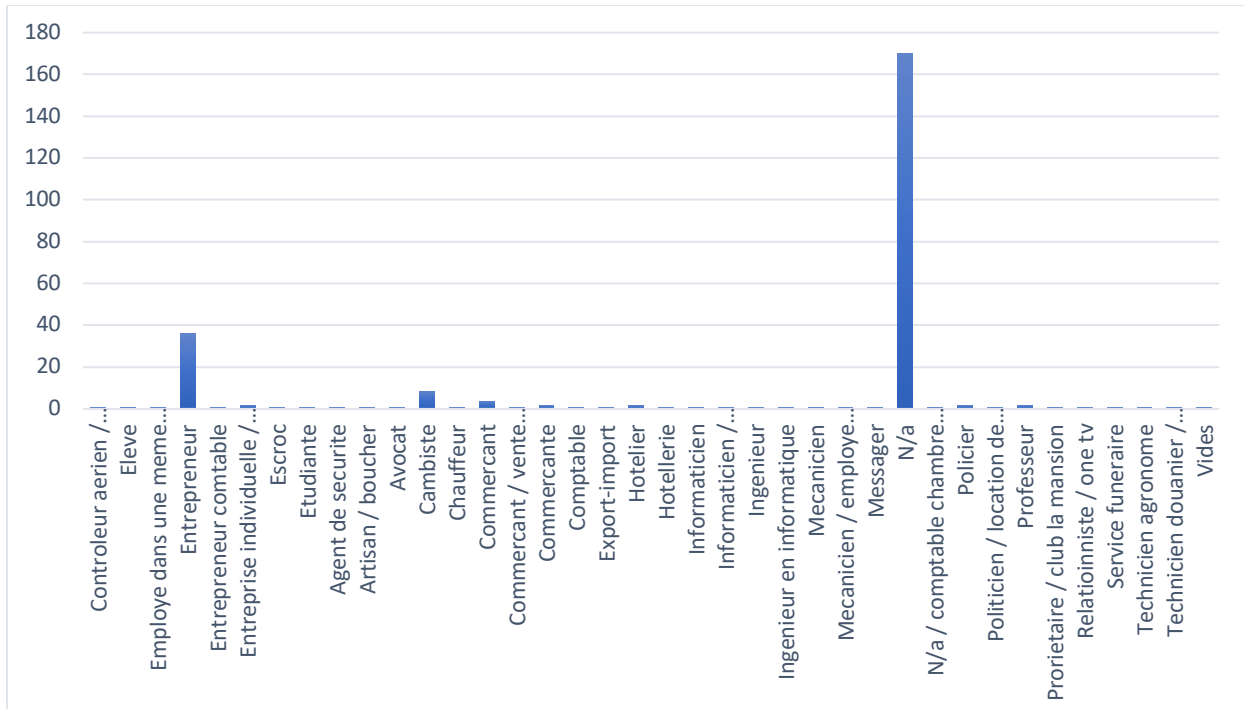
d'argent et le financement du terrorisme, en particulier dans le secteur des transferts d'argent qui semblent être plus exposés à ces risques.

### 5) Tableau représentant les professions :

<b>PROFESSION</b>	<b>NOMBRE</b>
Contrôleur aérien / aéroport toussaint Louverture	1
Eleve	1
Employé dans une même institution	1
Entrepreneur	36
Entrepreneur comptable	1
Entreprise individuelle / firme de construction	2
Escroc	1
Etudiante	1
Agent de securite	1
Artisan / Boucher	1
Avocat	1
Cambiste	9
Chauffeur	1
Commerçant	4
Commerçant / vente d'essence	1
Commercante	2
Comptable	1
Export-import	1
Hotelier	2

Hotellerie	1
Informaticien	1
Informaticien / responsable au palais national	1
Ingenieur	1
Ingenieur en informatique	1
Mecanicien	1
Mecanicien / employe maison de transfert / chauffeur / policier	1
Messenger	1
N/a	170
N/a / comptable chambre des deputes	1
Policier	2
Politicien / location de voiture	1
Professeur	2
Proprietaire / club la mansion	1
Relationniste / one tv	1
Service funeraire	1
Technicien agronome	1
Technicien douanier / entrepreneur	1
Vides	1
<b>TOTAL</b>	<b>258</b>

### 5) Représentation graphique du tableau des professions :



Source: Direction General, Octobre 2023

### 👉 INTERPRETATION ET ANALYSE :

Ce tableau statistique montre le nombre de déclarations de soupçons transmises à l'UCREF (Unité centrale des renseignements financiers) dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ventilé par profession des personnes impliquées dans ces déclarations. Interprétation des données :

L'UCREF a reçu un total de 258 déclarations de soupçons au cours de la période considérée.

#### ***Répartition par profession des personnes impliquées :***

Le tableau montre la variété des professions des personnes impliquées dans les déclarations. Certaines des professions identifiées comprennent :

- "entrepreneur" : 36 déclarations de personnes se décrivant comme entrepreneurs.
- "cambiste" : 9 déclarations de cambistes, qui sont des changeurs de devises.
- "N/A" : 170 déclarations où la profession n'est pas spécifiée.
- D'autres professions moins fréquentes, telles que "Professeur", "Policier", "Avocat", "Hotelier", "Technicien Agronome", etc.

Il y a également quelques déclarations où la profession est spécifiée mais comprend plusieurs professions (par exemple, "Mecanicien / Employe Maison De Transfert / Chauffeur / Policier").

Ces données révèlent une diversité de professions parmi les personnes impliquées dans les déclarations de soupçons. Les entrepreneurs semblent être la profession la plus fréquemment impliquée, suivie des cambistes.

La catégorie « N/A » représente un grand nombre de déclarations où la profession n'est pas spécifiée. Il peut être important pour l'UCREF de recueillir des informations plus détaillées sur la profession des personnes impliquées pour mieux comprendre les tendances et les risques liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme.

Le fait que des professions telles que « Policier » et « Avocat » soient mentionnées dans certaines déclarations soulignent l'importance de la surveillance et de l'enquête, car ces professions peuvent être exposées à des risques spécifiques liés à ces activités illicites.

## CONCLUSION

Les données recueillies par l'UCREF sur les déclarations de soupçons dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

révèlent plusieurs tendances et informations importantes pour l'exercice 2022-2023.

Tout d'abord, l'analyse de ces données permet de surveiller les tendances au fil du temps. Une augmentation soudaine du nombre de déclarations de soupçons peut signaler des événements ou des activités nécessitant une enquête plus approfondie, tandis qu'une diminution peut indiquer une période de relative stabilité. Il est essentiel de continuer à surveiller ces données pour détecter tout changement significatif dans le comportement financier suspect.

De plus, il est important de noter que certaines institutions ont soumis un nombre beaucoup plus élevé de déclarations de soupçons que d'autres. Cela peut être dû à plusieurs facteurs, notamment la taille et la nature des opérations de ces institutions. Les institutions financières, en particulier celles liées aux transferts d'argent, jouent un rôle majeur dans la détection et la déclaration des activités suspectes liées au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme.

En ce qui concerne les personnes impliquées, ces données mettent en évidence une diversité de professions. Les entrepreneurs sont les plus fréquemment impliqués, suivis des cambistes, mais d'autres professions telles que la police, les avocats et les enseignants sont également mentionnées. La catégorie « N/A » indique un grand nombre de déclarations où la profession n'est pas spécifiée, ce qui suggère qu'il pourrait être nécessaire de recueillir des informations plus détaillées sur la profession des personnes impliquées.

Enfin, en ce qui concerne le genre, il y a une diversité de personnes impliquées, avec une majorité d'hommes, mais également un nombre significatif de femmes et des cas où le genre n'est pas spécifié. Cette diversité devrait être prise en compte dans les enquêtes et les efforts de prévention de l'UCREF.

En conclusion, ces données offrent des informations précieuses pour l'UCREF dans sa mission de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Elles permettent de surveiller les tendances, d'identifier les institutions et les professions les plus impliquées, et de prendre des mesures appropriées pour prévenir et combattre ces activités illicites

## **DEUXIÈME PARTIE**

---

**Direction de Coordination (DC)**

## INTRODUCTION

### - LA DIRECTION DE COORDINATION DE L'UCREF : LE CATALYSEUR DU DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

La Direction de Coordination de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) se dresse en tant que colonne vertébrale, catalysant le développement institutionnel de manière transcendante. Cette entité a joué un rôle prépondérant dans la consolidation des liens, tant nationaux qu'internationaux, propulsant ainsi l'UCREF vers de nouveaux sommets de collaboration et d'excellence.

Au sein de ce paysage dynamique, le Directeur de Coordination a émergé comme un architecte stratégique, œuvrant inlassablement pour tisser des alliances fructueuses avec des partenaires nationaux et internationaux. Son engagement dévoué a été le moteur qui a propulsé l'UCREF vers la signature de nombreux Memoranda of Understanding (MOU), établissant des bases solides pour des collaborations fructueuses.

Le rôle fondamental de la Direction de Coordination s'illustre particulièrement dans la gestion des dossiers complexes, exigeant une coordination fine entre les différents départements de l'UCREF et les partenaires externes. Les compétences de négociation affutées du Directeur de Coordination ont permis de surmonter des obstacles, favorisant ainsi la conclusion de MOU cruciaux avec des entités nationales, telles que les institutions gouvernementales et les organes de régulation, ainsi qu'avec des organisations internationales spécialisées.

Dans le domaine des affaires internationales, la Direction de Coordination a joué un rôle pivot dans la promotion de la coopération transfrontalière. Elle a orchestré des rencontres de haut niveau avec des organismes internationaux, consolidant ainsi la position de l'UCREF sur l'échiquier mondial de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ces échanges fructueux ont non seulement renforcé la crédibilité de l'UCREF, mais ont également ouvert de nouvelles avenues pour des initiatives communes et des échanges de bonnes pratiques.

L'efficacité de la Direction de Coordination se reflète également dans la gestion diligente des accords conclus. En travaillant en étroite collaboration avec les directions internes de l'UCREF, la Direction de Coordination a assuré une mise en œuvre harmonieuse des engagements pris, transformant ainsi les accords sur papier en actions tangibles.

Au fil de cette période cruciale, la Direction de Coordination a démontré une adaptabilité impressionnante face aux défis complexes de la scène financière nationale et internationale. Sa capacité à anticiper les besoins futurs, à créer des synergies et à établir des partenariats fructueux a façonné l'UCREF en une institution véritablement dynamique et tournée vers l'avenir. C'est dans cet esprit que nous plongerons maintenant dans les détails captivants des activités spécifiques qui ont défini cette année fiscale transformative sous la houlette éclairée de la Direction de Coordination de l'UCREF.

« La coordination est notre boussole dans la mêlée complexe contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. En tant que Direction des Coordinations,

notre mission est de tisser des liens solides entre toutes les composantes de l'UCREF, créant ainsi une force unie pour préserver l'intégrité de l'institution à l'échelle nationale mais aussi internationale. »

En l'année, la Direction de Coordination, dans le cadre de l'actualisation des normes juridiques nationales, a joué un rôle prépondérant au côté d'autres experts à la révision de la loi anti-blanchiment de capitaux (décret du 30 avril 2023) et aussi la loi organique de l'UCREF de novembre 2023. Le pays peut s'enorgueillir de la disponibilité de ces deux instruments juridiques désormais en vigueur en Haïti.

Le coordonnateur a joué un rôle important au cours de cet exercice dans la défense du dossier d'Haïti auprès des experts du GAFI. Haïti est placé sur la liste grise. Des efforts doivent être faits au niveau national afin de pallier aux déficiences préalablement observées. Faisant régulièrement partie de la délégation haïtienne que ce soit à Trinidad et Tobago en septembre 2022, à Miami en janvier 2023 et à Panama en septembre 2023, le Coordonnateur, en l'occurrence **Me Laurent Theralien** a été d'un support inconditionnel au côté du Directeur General aux fins de défendre le dossier devant les experts du GAFI, connus pour leurs exigences en la matière.

Dans le souci d'orienter les analystes et enquêteurs de l'UCREF, un document de politique de lutte anti-blanchiment se basant sur les risques a été rédigé et présenté. Ce document amorce la volonté de l'UCREF pour sa future participation à l'Evaluation Nationale des Risques qui sera enclenchée sous peu...

### **RENFORCEMENT DES LIENS NATIONAUX : PROTOCOLES D'ACCORD CRUCIAUX**

Au cours du mois d'août 2022, l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) a affirmé son engagement en faveur du renforcement des liens nationaux en signant des protocoles d'accord stratégiques. Ces partenariats, respectivement établis avec la Direction Générale de la Police Nationale d'Haïti pour le Bureau des Affaires Financières et Économiques (BAFE) ainsi qu'avec la Banque de la

République d'Haïti (BRH), ont jeté les bases d'une collaboration étroite visant à renforcer la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme sur le territoire national.

Un autre jalon significatif a été atteint le 1er septembre 2023, avec la signature d'un protocole d'accord entre l'UCREF et la Direction Générale des Impôts (DGI). Cette étape stratégique a élargi le champ d'action de l'UCREF dans le domaine de la surveillance financière, renforçant sa coopération avec les autorités fiscales nationales.

Ces réalisations majeures ont été rendues possibles grâce à l'implication directe du directeur de coordination de l'UCREF, qui occupe un rôle central dans la coordination des activités du service juridique et d'autres initiatives internes et externes. Le directeur de coordination a joué un rôle déterminant dans l'orchestration de ces partenariats cruciaux, démontrant ainsi son engagement envers la mission de l'UCREF.

Parallèlement à ces réussites, des drafts de protocoles d'accord ont été diligemment envoyés à l'Office d'Assurance des Véhicules Contre Tiers (OAVCT) et à l'Office National d'Identification (ONI). L'UCREF, sous la direction du Directeur Général de concertation avec le directeur de coordination, attend avec intérêt leurs réactions, cherchant ainsi à concrétiser ces partenariats clés pour une coopération étendue dans la protection des intérêts financiers nationaux.

Il convient de souligner que ces réalisations nationales sont seulement une fraction des ambitions du directeur de coordination, qui aspire à conduire les dossiers de l'UCREF vers le bureau du commissaire du gouvernement. Le responsable du service juridique, sous ses directives, assure le suivi des procédures juridiques, garantissant une réponse diligente face aux personnes suspectées de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme. Cette approche proactive témoigne de la détermination du directeur de coordination à hisser l'UCREF vers de nouveaux sommets d'efficacité en impactant la préservation de l'intégrité financière nationale.

### - ÉLARGISSEMENT DES HORIZONS : REALISATIONS INTERNATIONALES DE L'UCREF

L'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) a déployé des efforts significatifs pour renforcer ses liens internationaux, démontrant ainsi un engagement indéfectible envers la coopération mondiale dans la lutte contre la corruption et les activités financières illicites. Les réalisations marquantes au niveau international, sous la direction éclairée du directeur générale et de l'équipe de coordination, attestent du rôle prépondérant de l'UCREF dans la scène internationale.

### - Partenariat Stratégique avec l'Organisation des États Américains (OEA) : Un Jalon Historique dans la Lutte Anti-Corruption

L'accord historique signé le 9 février 2022 entre l'UCREF et le Secrétariat Général de l'Organisation des États Américains (SG/OEA) marque un tournant significatif

dans la lutte contre la corruption en Haïti. Cet engagement audacieux vise à renforcer les capacités institutionnelles de l'UCREF et à instaurer des mécanismes plus efficaces pour contrer les pratiques illégales, en particulier le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme.

L'objectif central de ce partenariat stratégique est d'obtenir un appui technique substantiel à travers un projet de renforcement institutionnel. Consciente des enjeux majeurs liés à la corruption, l'UCREF s'est tournée vers l'OEA, une organisation régionale d'envergure, pour bénéficier de son expertise et de son expérience dans la promotion de la transparence et de la bonne gouvernance.

Dans le cadre de ce projet, des formations spécialisées ont été conçues pour les hauts cadres et les employés de l'UCREF. Ces sessions de formation visaient à doter le personnel des directions techniques concernées des compétences nécessaires pour détecter, enquêter et contrer efficacement les activités illicites, en alignement avec les normes internationales.

Les formations ont couvert un large éventail de sujets, allant de l'analyse des tendances du blanchiment d'argent à la compréhension approfondie des mécanismes de financement du terrorisme. Des experts internes et externes ont partagé leurs connaissances, offrant des perspectives pointues sur les meilleures pratiques et les dernières évolutions dans le domaine.

Ces initiatives de renforcement des compétences ont eu un impact significatif sur le personnel de l'UCREF. Non seulement elles ont permis d'accroître l'expertise technique, mais elles ont également renforcé la confiance et la motivation au sein de l'institution. Les employés ont acquis des outils pratiques pour faire face aux défis complexes posés par la criminalité financière, positionnant ainsi l'UCREF comme un acteur clé dans la région pour la lutte anti-corruption.

En signant cet accord avec l'OEA, l'UCREF a renforcé sa position en tant qu'acteur proactif dans la coopération régionale et internationale. Ce partenariat exemplaire démontre la volonté de l'UCREF d'adopter une approche collaborative et de s'inscrire dans une dynamique globale de prévention et de répression des activités illicites.

En conclusion, le partenariat stratégique avec l'OEA représente un jalon historique pour l'UCREF, marquant le début d'une ère renouvelée de coopération et de renforcement des capacités dans la lutte contre la corruption. C'est un engagement résolu envers l'intégrité financière et la construction d'un avenir où la transparence et la légitimité prévaudront.

- **ÉTABLISSEMENT DE LIENS AVEC TURKS AND CAICOS ISLANDS ET GUYANA : RENFORCEMENT DE LA COOPERATION REGIONALE DANS LE CADRE DU GAFIC**

En novembre 2022, l'UCREF a accompli une avancée significative dans le renforcement de ses relations internationales en signant des Mémoires d'entente avec les îles Turks And Caicos et le Guyana. Ces accords revêtent une importance stratégique, car ils contribuent non seulement à élargir le réseau international de l'UCREF mais renforcent également la coopération régionale dans le cadre du GAFIC (Groupe d'Action Financière des Caraïbes).

L'extension des relations internationales de l'UCREF avec Turks And Caicos Islands et le Guyana est intrinsèquement liée à son engagement envers le GAFIC. Ces pays, tout comme Haïti, sont membres du GAFIC, l'organe de recommandations pour la région caribéenne en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

La signature de ces Mémoires d'entente vise à renforcer la coopération et la coordination régionales dans la prévention et la lutte contre les crimes financiers transnationaux, conformément aux directives et recommandations du GAFIC. En tant que membres de cet organe, l'UCREF, Turks And Caicos Islands et le Guyana s'engagent à respecter les normes et les protocoles établis par le GAFIC pour assurer la sécurité et l'intégrité des systèmes financiers dans la région.

Ces accords soulignent la volonté commune de l'UCREF, de Turks And Caicos Islands et du Guyana de travailler de concert pour atteindre les objectifs du GAFIC. Ils créent un cadre formel pour l'échange d'informations, la coordination des actions et la mise en œuvre de mesures préventives afin de répondre aux recommandations du GAFIC. Ce renforcement des liens contribue à consolider la position de la région caribéenne dans la lutte mondiale contre les crimes financiers.

En consolidant la coopération régionale, ces accords facilitent une approche coordonnée et harmonisée dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ils renforcent les capacités d'enquête, d'échange d'informations et de prévention, contribuant ainsi à créer un front uni contre les menaces financières transnationales.

L'UCREF, en tant qu'entité centrale dans cette collaboration régionale, démontre son engagement continu à respecter et à mettre en œuvre les recommandations du GAFIC. Ces accords ne sont pas seulement des étapes vers une coopération plus étroite, mais ils incarnent également la volonté de tous les membres de la région caribéenne de faire front ensemble dans la lutte contre les crimes financiers.

En conclusion, l'établissement de liens avec Turks And Caicos Islands et le Guyana s'inscrit dans une dynamique plus large de coopération régionale et internationale, conforme aux principes et aux orientations du GAFIC. Ces partenariats renforcent

la position de l'UCREF en tant qu'acteur clé dans la promotion de la sécurité financière et de l'intégrité des systèmes financiers dans la région caribéenne.

- **NOUVELLE ALLIANCE AVEC TRINIDAD AND TOBAGO :**  
**RENFORCEMENT DES MECANISMES DE PARTAGE**  
**D'INFORMATIONS ET CONFORMITE AUX NORMES**  
**INTERNATIONALES**

Le 28 février 2023, l'UCREF a établi une nouvelle alliance significative en signant un protocole d'accord avec Trinidad and Tobago. Cette étape stratégique s'inscrit dans la volonté de l'UCREF de renforcer ses liens internationaux et de répondre de manière proactive aux défis posés par les activités illicites à l'échelle mondiale.

La signature de ce protocole d'accord repose sur une volonté commune de l'UCREF et de Trinidad and Tobago de renforcer la coopération dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ces deux entités reconnaissent l'importance cruciale de partager des informations stratégiques pour contrer efficacement les activités illicites qui menacent la stabilité financière et la sécurité régionale.

L'UCREF, en signant cet accord avec Trinidad and Tobago, démontre son engagement à respecter les normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Cette alliance vise à créer un cadre permettant une coopération harmonieuse dans le respect des protocoles et des recommandations émises par les organismes internationaux spécialisés.

Un des piliers fondamentaux de cette nouvelle alliance réside dans le renforcement des mécanismes de partage d'informations. La collaboration étroite entre l'UCREF

et Trinidad and Tobago permettra une communication fluide et rapide d'informations pertinentes, renforçant ainsi la capacité des deux parties à anticiper, prévenir et contrer les activités financières illicites.

Cette nouvelle alliance crée un environnement propice à une action coordonnée contre les activités illicites. Les échanges réguliers d'informations, les consultations stratégiques et les actions conjointes contribueront à accroître l'efficacité des efforts déployés pour protéger les systèmes financiers et prévenir l'utilisation abusive des institutions financières.

En renforçant la coopération avec Trinidad and Tobago, l'UCREF contribue de manière significative à la sécurité financière et à la stabilité régionale. Cette collaboration bilatérale permettra de mieux identifier, suivre et contrer les flux financiers illicites, contribuant ainsi à préserver l'intégrité des systèmes financiers dans la région caribéenne.

Cette nouvelle alliance marque le début d'une collaboration fructueuse entre l'UCREF et Trinidad and Tobago. Les deux entités anticipent des résultats concrets dans la lutte contre les activités illicites et s'engagent à explorer d'autres domaines de coopération pour renforcer davantage la sécurité financière à l'échelle régionale et internationale. En continuant sur cette voie, l'UCREF démontre son engagement continu envers la prévention et la répression des crimes financiers à l'échelle internationale.

-  **CONSOLIDATION DES LIENS AVEC LA REPUBLIQUE DU GUATEMALA : ENGAGEMENT RENOUVELE ENVERS LA COOPERATION INTERNATIONALE**

En avril 2023, l'UCREF a franchi une étape cruciale en consolidant ses liens avec la République du Guatemala à travers la signature d'un nouveau protocole d'accord.

Cette démarche reflète l'engagement continu de l'UCREF envers les normes internationales et son désir de renforcer la coopération internationale pour faire face aux défis complexes liés à la criminalité financière.

La signature de ce protocole d'accord s'inscrit dans le cadre de la mission de l'UCREF visant à établir des partenariats solides avec des nations partageant les mêmes préoccupations en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La République du Guatemala et l'UCREF reconnaissent la nécessité de travailler ensemble pour contrer efficacement les menaces transfrontalières qui pèsent sur la stabilité financière et la sécurité régionale.

Ce nouveau protocole d'accord vise à renforcer la coopération bilatérale entre l'UCREF et la République du Guatemala dans la lutte contre la criminalité financière. En établissant des canaux de communication efficaces et des mécanismes de partage d'informations, cette collaboration permettra une réponse plus rapide et plus coordonnée face aux activités financières illicites.

En réaffirmant son engagement envers les normes internationales et régionales, l'UCREF démontre sa volonté de contribuer activement à la préservation de l'intégrité des systèmes financiers mondiaux. Ce protocole d'accord s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à assurer une conformité rigoureuse aux protocoles et aux recommandations émanant d'organismes internationaux spécialisés.

La collaboration entre l'UCREF et la République du Guatemala est conçue comme une stratégie visant à favoriser une action concertée contre la criminalité financière. Les deux parties s'engagent à partager des bonnes pratiques, à coopérer dans le domaine de la formation et à explorer des moyens novateurs pour prévenir et réprimer les activités illicites.

La consolidation des liens avec la République du Guatemala par le biais de ce protocole d'accord contribuera positivement à la stabilité régionale et internationale. En collaborant étroitement, l'UCREF et la République du Guatemala renforcent leur capacité collective à faire face aux défis complexes posés par les acteurs de la criminalité financière à l'échelle mondiale.

Cette nouvelle étape marque le début d'une collaboration prometteuse entre l'UCREF et la République du Guatemala. Les deux parties sont résolues à tirer profit de cette alliance pour renforcer davantage leurs relations et à explorer d'autres avenues de coopération visant à préserver la stabilité financière et à lutter contre les crimes financiers à l'échelle mondiale. En regardant vers l'avenir, l'UCREF réaffirme son engagement envers la sécurité financière et son rôle actif dans la préservation de l'intégrité des systèmes financiers internationaux.

## - MEMORANDUM AVEC LE MEXIQUE : UN PAS DE PLUS VERS LA COOPERATION INTERNATIONALE

En août 2023, l'UCREF a franchi une nouvelle étape significative dans son engagement en faveur de la coopération internationale en signant un Mémoire d'Entente avec le Mexique. Cette initiative souligne l'engagement continu de l'UCREF à établir des partenariats stratégiques avec des acteurs internationaux majeurs dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

La signature de ce Mémoire d'Entente témoigne de la volonté de l'UCREF d'intensifier sa coopération avec le Mexique dans le domaine crucial de la lutte contre la criminalité financière. En unissant leurs forces, l'UCREF et le Mexique

aspirent à renforcer les mécanismes de prévention, de détection et de répression des activités illicites à l'échelle internationale.

Ce Mémoire d'Entente établit une feuille de route stratégique visant à renforcer la collaboration entre l'UCREF et le Mexique. Les objectifs majeurs incluent le partage d'informations pertinentes, le développement de mécanismes d'enquête conjoints et la mise en place de formations spécialisées pour les professionnels de la lutte contre le blanchiment d'argent.

L'initiative prise par le Mexique pour la signature de ce Mémoire d'Entente témoigne de la reconnaissance de l'UCREF en tant qu'acteur clé dans la promotion de la transparence financière et de la sécurité régionale. La réponse positive de l'UCREF démontre son engagement envers la collaboration mondiale et son rôle proactif dans la mise en place de stratégies efficaces contre les menaces financières transnationales.

Ce partenariat bilatéral entre l'UCREF et le Mexique vise à créer une synergie d'efforts dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. En partageant des meilleures pratiques, en échangeant des renseignements cruciaux et en développant des approches communes, les deux parties aspirent à une action plus concertée et efficace contre les acteurs de la criminalité financière.

La signature de ce Mémoire d'Entente renforce la position de l'UCREF en tant qu'acteur clé dans la préservation de la stabilité financière internationale. En collaborant avec le Mexique, l'UCREF renforce sa capacité à répondre aux défis croissants posés par les opérations financières illicites à l'échelle mondiale.

L'UCREF voit dans ce Mémoire d'Entente avec le Mexique une opportunité d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération internationale. Les deux parties

sont déterminées à exploiter pleinement ce partenariat pour renforcer les capacités opérationnelles, partager des informations cruciales et contribuer de manière significative à la prévention et à la répression des activités financières illicites à l'échelle mondiale.

### CONCLUSION

La période allant de janvier à novembre 2023 a été témoin des réalisations exceptionnelles de la Direction de Coordination de l'UCREF, dirigée avec dévouement par son directeur. Cette entité, placée sous l'égide de la Direction Générale, joue un rôle crucial dans la coordination stratégique des différentes directions et services au sein de l'UCREF. Son action méticuleuse et son leadership éclairé ont permis de consolider les fondements de l'institution, marquant ainsi un chapitre essentiel dans la trajectoire de l'UCREF vers l'excellence opérationnelle et la conformité aux normes internationales.

La Direction de Coordination a été au cœur des activités menées par le Service Juridique au cours de cette période. Son rôle consiste à assurer une coordination fluide entre les différentes initiatives juridiques, notamment la révision des protocoles d'accords internationaux et des réglementations internes. Grâce à cette coordination, l'UCREF a pu renforcer ses liens avec plusieurs partenaires internationaux et actualiser ses règlements internes pour rester en phase avec les évolutions législatives et les meilleures pratiques.

La Direction de Coordination a démontré un leadership proactif dans l'établissement et le renforcement de relations cruciales, tant au niveau national qu'international. Les protocoles d'accord signés avec des entités nationales telles que la Police Nationale, la Banque de la République d'Haïti et la Direction Générale des impôts témoignent de la vision globale de l'UCREF sous la direction de la Direction de Coordination. Sur la scène internationale, les partenariats avec des organismes tels que l'Organisation des États Américains, Trinidad and Tobago, et le Mexique reflètent l'ouverture de l'UCREF aux alliances mondiales pour la lutte contre la criminalité financière.

Les MOU signés sous la coordination de la Direction de Coordination ne sont pas simplement des accords, mais des engagements solennels envers la transparence, la coopération et la lutte commune contre les activités illicites. Ces initiatives renforcent la confiance des partenaires nationaux et internationaux envers l'UCREF, la positionnant comme un acteur de premier plan dans la région et au-delà.

La Direction de Coordination a également joué un rôle crucial dans la planification et la mise en œuvre de programmes de formation. Ces programmes, qu'ils concernent les hauts cadres et employés de l'UCREF ou les partenaires internationaux, ont contribué au renforcement des capacités humaines nécessaires pour faire face aux défis complexes de la criminalité financière. Cette démarche proactive témoigne de l'engagement de l'UCREF envers l'amélioration continue de ses ressources humaines.

En conclusion, les activités de la Direction de Coordination ont tracé une voie claire vers un avenir où l'UCREF consolidera ses acquis tout en explorant de nouvelles opportunités d'innovation et de partenariats. Sous la direction éclairée du directeur de coordination, l'UCREF est solidement positionnée pour relever les défis à venir et pour continuer à être un acteur incontournable dans la lutte contre

## **TROISIÈME PARTIE**

---

**Service Juridique (SJ)**

## INTRODUCTION

Le Service Juridique de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) émerge comme une pièce maîtresse, vibrant au cœur même de l'institution, surtout depuis sa réorganisation orchestrée avec sagesse par la Direction Générale. En tant que protagoniste incontournable des avancées de l'UCREF en matière de documentation, ce service déploie ses ailes dans un rôle consultatif stratégique, tissant des liens essentiels avec la Direction Générale, les différentes Directions, et les Services techniques. Son rôle transcende la simple fonction juridique pour devenir le gardien vigilant de l'intégrité légale et réglementaire de l'institution, offrant un éclairage judicieux dans le traitement de dossiers complexes.

Sous la supervision avisée du Directeur de Coordination, le Service Juridique s'immerge pleinement dans l'art délicat de la rédaction et de la révision de documents juridiques d'une importance cruciale. Ces documents, véritables maillons entre l'UCREF et les entités variées avec lesquelles elle interagit, révèlent le rôle pivot du Service Juridique dans la consolidation des relations institutionnelles. Allant au-delà de son rôle consultatif, ce service s'érige en véritable architecte du respect scrupuleux des lois et règlements internes, agissant avec discernement pour incorporer des modifications pertinentes et en harmonie avec les évolutions législatives.

Par ailleurs, le Service Juridique, en tant qu'agent dynamique du développement des compétences au sein de l'UCREF, se positionne comme une source d'expertise précieuse. Son engagement envers des formations spécialisées contribue à l'épanouissement professionnel au sein de l'institution, façonnant des professionnels aguerris. De plus, son rôle ne se cantonne pas aux coulisses, car il joue un rôle actif lors de sorties et de représentations au nom de l'institution, agissant en totale cohérence avec les orientations judicieuses de la Direction Générale. L'UCREF met ainsi en lumière l'engagement proactif et la polyvalence du Service Juridique, un acteur clé contribuant de manière significative à l'atteinte des objectifs institutionnels dans un monde complexe en perpétuelle évolution.

### **ACTIVITES ENTREPRISES PAR LE SERVICE JURIDIQUE**

L'action du Service Juridique de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) au cours de la période d'Octobre 2022 à Septembre 2023 a été marquée par une série d'initiatives et de travaux visant à renforcer le socle juridique, opérationnel et international de l'institution. Le Service Juridique, en tant que pilier essentiel de cette démarche, a joué un rôle crucial dans l'élaboration et la consolidation de protocoles d'accords internationaux, ainsi que dans la mise à jour des règlements internes de l'UCREF.

À travers des efforts concertés, le Service Juridique a œuvré à consolider les relations avec des partenaires internationaux, établissant des cadres légaux solides pour la coopération dans la lutte contre les activités financières illicites. De plus, la révision proactive des règlements internes a permis de maintenir l'alignement de

l'UCREF avec les normes juridiques évolutives et d'assurer une gouvernance interne efficace.

Dans ce contexte, nous examinerons de plus près les différentes activités entreprises par le Service Juridique au cours de cette période, mettant en lumière les détails spécifiques de chaque action entreprise pour renforcer le profil juridique et opérationnel de l'UCREF.

### **OCTOBRE 2022 - JANVIER 2023 : TRAVAUX SUR LES PROTOCOLES D'ACCORDS ET MISE A JOUR DES REGLEMENTS INTERIEURS**

Durant cette période, le Service Juridique de l'UCREF a entrepris des actions significatives visant à renforcer les fondements juridiques et opérationnels de l'Unité.

- 1- Le Service Juridique a joué un rôle actif dans la gestion des protocoles d'accords internationaux, visant à établir des cadres légaux solides pour la coopération et l'échange d'informations entre l'UCREF et plusieurs partenaires stratégiques tels que Turks And Caicos, Islands, Guyana, Bahamas, Mexique et à l'échelle nationale avec la DGI. L'objectif principal de cette initiative était de renforcer la collaboration dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Dans le cadre de cette mission, le Service Juridique a entrepris un examen approfondi des termes et conditions de chaque protocole. Cette démarche méticuleuse visait à garantir la protection des intérêts de l'UCREF tout en

établissant des accords mutuellement bénéfiques avec les partenaires internationaux. Des négociations soutenues ont été menées avec les parties concernées pour parvenir à des accords solides, renforçant ainsi les liens de coopération.

Au cours de cet exercice, la majorité des protocoles ont été signés avec succès, renforçant ainsi la présence et l'influence de l'UCREF sur la scène internationale. Cependant, il est à noter que deux protocoles, spécifiquement avec l'Office d'Assurance des Véhicules Contre Tiers (OAVCT) et l'Office National Identification (ONI), n'ont pas encore été signés.

Pour ces deux partenaires, les raisons de la non-signature peuvent être diverses. Il pourrait s'agir de négociations en cours pour résoudre des points spécifiques, de l'attente d'approbation interne ou gouvernementale, ou encore de complexités spécifiques aux partenaires concernés (OAVCT et ONI). Le Service Juridique demeure engagé dans la résolution de ces situations afin de parvenir à des accords mutuellement bénéfiques qui soutiendront efficacement les objectifs de l'UCREF dans la lutte contre les activités illicites.

- 2- La mise à jour des règlements intérieurs de l'UCREF est une initiative cruciale menée par le Service Juridique dans le but d'assurer la conformité constante avec les évolutions législatives et les meilleures pratiques en vigueur. Pour atteindre cet objectif, une approche méthodique et complète a été adoptée.

Dans le cadre de cette démarche, le Service Juridique a entrepris une révision exhaustive des règlements intérieurs existants. Cette analyse approfondie avait

pour objectif d'identifier les lacunes éventuelles, ainsi que les domaines nécessitant des ajustements pour renforcer l'efficacité opérationnelle de l'UCREF.

Une attention particulière a été accordée à l'intégration des modifications législatives récentes. L'objectif était d'aligner les règlements internes de l'UCREF sur le cadre juridique en vigueur, assurant ainsi une conformité rigoureuse avec les lois et réglementations pertinentes. Cette démarche proactive garantit que l'UCREF demeure à la pointe des exigences légales, renforçant ainsi sa position en tant qu'institution respectueuse des normes juridiques en vigueur.

La validation des mises à jour a été un processus collaboratif impliquant les parties prenantes internes. Cette approche participative a permis de recueillir des contributions significatives, assurant ainsi l'adhésion de l'ensemble de l'institution aux changements apportés. La transparence et la communication ouverte ont été des éléments clés tout au long de ce processus, favorisant une mise à jour des règlements intérieurs qui reflète les besoins et les aspirations de l'UCREF.

#### **- CONTRIBUTION DU SERVICE JURIDIQUE A L'EXAMEN DU PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LA CELLULE DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS (CRF) DU GUATEMALA**

En février 2023, le Service Juridique a joué un rôle actif dans le processus d'évaluation du Protocole d'Accord entre l'UCREF et la Cellule de Renseignements Financiers (CRF) de la République du Guatemala. Cette étape cruciale visait à renforcer les partenariats internationaux dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

L'équipe du Service Juridique a entrepris une analyse minutieuse du Protocole d'Accord, examinant en détail chaque clause et condition pour s'assurer de leur conformité avec les normes juridiques établies. Des commentaires pertinents ont été formulés afin de garantir la clarté, la précision et la légalité des dispositions contenues dans le document.

Ces commentaires ont ensuite été transmis à la Direction Générale, contribuant ainsi à un processus de révision collaborative. Les échanges avec la Direction Générale ont permis d'affiner les observations du Service Juridique et de s'assurer que le Protocole d'Accord répondait aux exigences légales tout en préservant les intérêts et les objectifs de l'UCREF. Les résultats de cette collaboration ont été soumis au Directeur de Coordination pour les étapes suivantes du processus.

- **ENGAGEMENT ACTIF DE L'UCREF AU SALON DU DROIT POUR LA SENSIBILISATION SUR LA LUTTE ANTI-BLANCHIMENT EN HAÏTI**

En mai 2023, le Service Juridique de l'UCREF a joué un rôle central lors de sa participation au Salon du Droit organisé à l'hôtel Mariotte, une initiative orchestrée par le Cabinet Maître Patrick LAURENT. Cette participation a été une opportunité stratégique pour l'UCREF de mettre en avant son engagement dans la lutte anti-blanchiment en Haïti.

Sous la direction de son responsable, le Service Juridique a pris l'initiative de représenter l'UCREF lors de cet événement d'envergure, accompagné d'autres cadres de l'institution. L'objectif était de sensibiliser le public sur les défis et les enjeux liés au blanchiment d'argent et de présenter le rôle crucial de l'UCREF dans la prévention de cette menace.

L'équipe du Service Juridique a exposé des documents pertinents, mettant en lumière les mécanismes et les mesures mises en place par l'UCREF pour lutter contre le blanchiment d'argent. Cette exposition a été l'occasion de partager des informations essentielles, d'éduquer le public sur les risques associés au blanchiment d'argent d'encourager les avocats en tant qu'assujettis lorsqu'ils interviennent comme intermédiaire financier à formellement contribuer à la lutte anti-blanchiment.

La participation active de l'UCREF au Salon du Droit a renforcé sa visibilité dans le secteur juridique et a contribué à positionner l'institution en tant qu'acteur clé dans la promotion d'une Haïti résiliente face aux défis financiers et juridiques.

## - IMPLICATION DE L'UCREF AU LANCEMENT DU FORUM SUR LES MARCHÉS PUBLICS INITIÉ PAR LA CNMP

Le 13 juin 2023, l'UCREF a marqué sa présence et son engagement en participant activement au lancement du Forum sur les Marchés Publics. Cette initiative, orchestrée par la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP), a fourni une plateforme essentielle pour discuter des enjeux et des pratiques liés aux marchés publics en Haïti.

Le Service Juridique de l'UCREF a joué un rôle clé dans cette participation, apportant une perspective juridique et mettant en avant l'importance du respect des normes et des règles dans les processus de marchés publics. La présence de l'UCREF à cet événement a témoigné de son engagement envers la transparence, l'éthique et la légalité dans les transactions financières publiques.

En participant à ce forum, l'UCREF a eu l'occasion d'échanger des idées avec d'autres acteurs du secteur public et de contribuer à la promotion de bonnes

pratiques en matière de marchés publics. Cette participation active reflète l'implication de l'UCREF dans les questions cruciales qui façonnent la gouvernance financière du pays.

-  **CONTRIBUTION DU SERVICE JURIDIQUE A LA REORGANISATION DE L'UCREF : COMMENTAIRES SUR L'AVANT-PROJET DE DECRET**

En juillet 2023, le Service Juridique de l'UCREF a joué un rôle crucial dans le processus de réorganisation de l'institution en fournissant des commentaires essentiels sur l'avant-projet de décret qui lui a été soumis par la Direction Générale.

L'objectif principal de cette activité était d'assurer la cohérence légale et la conformité aux normes juridiques en élaborant un décret qui renforcerait l'efficacité et l'efficience opérationnelles de l'UCREF. Le Service Juridique a entrepris un examen minutieux de chaque disposition de l'avant-projet de décret, mettant en lumière les aspects nécessitant des ajustements, des clarifications ou des améliorations.

-  **LA REUNIFICATION DES INSTITUTIONS DE CONTROLES (R/IC)**

En août 2023, le Service Juridique de l'UCREF a activement participé à une rencontre stratégique organisée par l'Inspection Générale des Finances (IGF) au côté du Directeur General, du Directeur de Coordination et du Directeur de l'Analyse, de Renseignement et de l'Information. L'objectif principal de cette réunion était d'exploiter les expériences et les expertises des différentes institutions

de contrôle (IC), favorisant ainsi un échange fructueux d'idées et de bonnes pratiques.

Le responsable du Service Juridique a joué un rôle actif au sein de cette rencontre, contribuant à partager les connaissances spécifiques de l'UCREF en matière de contrôle financier, de conformité légale et de lutte contre le blanchiment d'argent. Cette participation a permis de renforcer la collaboration interinstitutionnelle et de promouvoir un réseau solide entre les différentes entités impliquées dans le contrôle financier et la surveillance des activités financières.

La présence de la délégation de l'UCREF à cette rencontre démontre l'engagement continu de l'UCREF à rester à la pointe des meilleures pratiques, à favoriser la coopération avec d'autres institutions de contrôle et à contribuer de manière proactive au renforcement du système de contrôle financier en Haïti.

### **- ÉLABORATION DE LIGNES DIRECTRICES POUR LES ENTITES DECLARANTES ASSUJETTIES : RENFORCEMENT DU CADRE REGLEMENTAIRE DE L'UCREF**

Au cours des mois d'août et septembre 2023, le Service Juridique de l'UCREF s'est engagé dans un projet crucial visant à élaborer des lignes directrices destinées aux entités déclarantes assujetties. L'objectif majeur de cette initiative était de fournir des orientations claires et concises pour les entités déclarantes non financières ayant l'obligation de transmettre des déclarations de soupçons et de transactions à l'UCREF, renforçant ainsi le cadre réglementaire et la collaboration efficace avec les parties prenantes du secteur financier.

Les travaux du Service Juridique ont impliqué une analyse approfondie des exigences légales et réglementaires en vigueur, ainsi que des meilleures pratiques internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement

du terrorisme. Le document de projet résultant a été soigneusement élaboré pour garantir une compréhension claire des procédures et des responsabilités pour les entités déclarantes.

Une fois le document de projet finalisé, il a été soumis au Coordonnateur de l'UCREF pour examen, commentaires et corrections éventuelles. Cette étape souligne l'engagement du Service Juridique à assurer la qualité, la conformité et la pertinence des lignes directrices, contribuant ainsi à renforcer la capacité de l'UCREF à recevoir et traiter efficacement les déclarations de soupçons et de transactions dans le cadre de ses missions essentielles.

-  **OPTIMISATION DES SERVICES JURIDIQUES : CONTRATS, PROJETS, ET COLLABORATION AVEC LES AUTORITES JUDICIAIRES**

Au cours de l'exercice 2022-2023, le Service Juridique de l'UCREF a joué un rôle essentiel dans divers domaines, allant de la révision de contrats de services à la collaboration avec la Direction Administrative et Financière (DAF). Ces initiatives visent à garantir la conformité légale, la clarté des accords, et à renforcer l'efficacité globale de l'unité.

-  **CONTRATS DE SERVICES**

Le Service Juridique a consacré des efforts significatifs à l'examen approfondi des contrats de services. Chaque contrat a été minutieusement étudié pour s'assurer de sa conformité avec les réglementations en vigueur et pour protéger les intérêts de l'UCREF. Des ajustements ont été apportés lorsque nécessaire, contribuant ainsi à la transparence et à la légalité des engagements contractuels.

## - DOCUMENTS DE PROJETS POUR LA DAF

En collaboration étroite avec la Direction Administrative et Financière (DAF), le Service Juridique a contribué à l'élaboration de documents de projets cruciaux. Cette coopération a permis d'aligner les aspects juridiques des projets avec les objectifs organisationnels, renforçant ainsi la base administrative et financière de l'UCREF.

## - REVISION DE RAPPORTS D'ENQUETES

Le Service Juridique a apporté son expertise à l'amélioration de la qualité des rapports d'enquêtes. Cela a impliqué des commentaires détaillés et des corrections sur cinq (5) rapports spécifiques. Cette contribution s'inscrit dans l'engagement continu de l'UCREF à maintenir des normes élevées dans ses processus d'enquête.

## **CONCLUSION**

Au terme de l'exercice 2022-2023, le Service Juridique de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) peut légitimement se targuer d'une année riche en accomplissements significatifs et d'une contribution exceptionnelle à la mission globale de l'UCREF. Les multiples facettes de ses activités, allant de l'établissement de protocoles internationaux à la révision minutieuse des règlements internes, témoignent d'un engagement inébranlable envers l'excellence juridique et la réalisation des objectifs stratégiques de l'UCREF.

L'année écoulée a également vu le Service Juridique jouer un rôle proactif dans la sensibilisation du public à travers sa participation à des événements tels que le Salon du Droit. La présence à ces forums a offert à l'UCREF une plateforme pour

exposer ses initiatives anti-blanchiment d'argent et partager son expertise juridique avec un public élargi. Cette visibilité accrue contribue à renforcer la confiance du public envers l'UCREF et à favoriser une culture de conformité.

La participation active à des événements tels que le lancement du Forum sur les marchés publics et la non-conférence sur "Une Fonction Publique sans Corruption" démontre l'engagement du Service Juridique à demeurer informé des développements internes et externes. Ces activités ne sont pas simplement des initiatives ponctuelles mais témoignent de l'anticipation et de la compréhension approfondie des enjeux sociaux, légaux et économiques qui influent sur les missions de l'UCREF.

## **QUATRIÈME PARTIE**

---

- Direction Administrative & Financière (DAF)
- Direction des Ressources Humaines (DRH)

## INTRODUCTION

Le présent compte rendu s'ouvre sur une plongée détaillée dans les prouesses remarquables de la Direction Administrative et Financière (DAF) ainsi que de la Direction des Ressources Humaines (DRH) au sein de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF). La période éclairée, d'Octobre 2022 à Septembre 2023, a vu ces deux directions émerger en tant que piliers, contribuant de manière inestimable au maintien d'un environnement de travail optimal et, par conséquent, à la réussite globale de nos opérations.

Au fil de ces mois, la DAF et la DRH ont été des artisans infatigables de notre succès organisationnel, jouant un rôle essentiel dans la création et le maintien d'une synergie qui transcende les silos départementaux. La collaboration harmonieuse entre ces deux directions a été le catalyseur de notre efficacité opérationnelle, soulignant l'importance cruciale de la coordination entre les aspects administratifs, financiers et humains de notre institution.

La DAF, sous la direction éclairée de ses leaders, a été l'architecte d'une gestion financière avisée, veillant à l'allocation judicieuse des ressources. Parallèlement, la DRH a été la gardienne de l'épanouissement professionnel, veillant à ce que chaque

membre de notre équipe soit doté des compétences nécessaires pour exceller dans leurs fonctions. Cette dualité fonctionnelle, où les chiffres se mêlent à l'humain, est l'épine dorsale de notre succès et témoigne de l'engagement indéfectible de ces directions envers l'excellence opérationnelle et le bien-être de notre équipe.

Ce rapport offre ainsi une plongée captivante dans les contributions remarquables de la DAF et de la DRH au cours de cette période charnière, mettant en lumière l'importance de ces directions dans l'édification d'une UCREF robuste, équilibrée et prête à relever les défis du futur.

## PRESENTATION DES REALISATIONS DES DEUX DIRECTIONS

Au sein de la DRH, des initiatives clés ont été prises pour optimiser le recrutement, la formation et le développement professionnel du personnel. Le renforcement des compétences, la mise en place de programmes de bien-être, et la gestion proactive des relations de travail ont contribué à créer un environnement favorable à la productivité et à l'épanouissement professionnel. La DRH a également mis en œuvre des mécanismes de rétroaction pour favoriser la communication au sein de l'UCREF, renforçant ainsi la cohésion et l'engagement de l'équipe.

De l'autre côté, la DAF a assuré une gestion financière transparente et efficace, garantissant une allocation judicieuse des ressources budgétaires. La DAF a également joué un rôle central dans la planification stratégique, veillant à ce que les ressources financières soient alignées sur les objectifs organisationnels.

L'interaction dynamique entre la DRH et la DAF a été un élément clé de notre succès. Une gestion proactive des talents combinée à une allocation judicieuse des

ressources financières a créé une base solide pour l'efficacité opérationnelle. Cette collaboration étroite a également permis de résoudre rapidement les défis émergents, favorisant ainsi une réponse agile aux besoins changeants de l'organisation.

En résumé, les réalisations de la DRH et de la DAF au cours de la période considérée attestent de leur engagement envers l'excellence opérationnelle et du rôle crucial qu'elles jouent dans la réussite globale de l'UCREF. Ce compte rendu détaillé offre un aperçu complet de leurs performances, soulignant l'importance de ces directions dans le maintien d'un environnement organisationnel sain et propice à l'accomplissement de notre mission.

## RECRUTEMENT

Cette section du compte rendu se penche sur les activités et les résultats significatifs du processus de recrutement au sein de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) au cours de l'année fiscale 2022-2023. Le recrutement étant une composante stratégique de la gestion des ressources humaines, cette partie met en lumière les efforts déployés pour attirer des talents qualifiés et diversifiés, tout en améliorant continuellement les processus de sélection.

Le recrutement et la sélection de nouveaux employés ont occupé une place centrale dans les préoccupations de la Direction des Ressources Humaines (DRH) au cours de cette période. Reconnaisant l'importance cruciale de constituer une équipe

talentueuse et diversifiée, la DRH a consacré des efforts considérables pour renforcer la procédure de sélection existante.

Une des initiatives majeures a été l'amélioration des processus de sélection, en mettant l'accent sur la qualité des candidats et leurs compétences par rapport à la mission de l'UCREF. Cela a permis d'élargir la portée du processus de recrutement, attirant des candidats qualifiés de divers horizons.

Au cours de cette année fiscale, l'UCREF a accueilli neuf (9) nouveaux employés, comprenant quatre (4) femmes et cinq (5) hommes. Ce recrutement équilibré souligne l'engagement de la DRH envers la diversité et l'égalité des sexes au sein de l'institution. Chaque nouvel employé a été sélectionné sur la base de compétences, d'expérience et de valeurs alignées sur la mission et la vision de l'UCREF.

La mise en œuvre de ces stratégies de recrutement a permis de renforcer l'équipe existante, apportant des compétences complémentaires et des perspectives variées. Ces nouveaux membres ont rapidement été intégrés dans la dynamique de l'organisation, contribuant à la réalisation des objectifs communs.

Enfin, la DRH met en évidence l'engagement continu dans l'amélioration des pratiques de recrutement pour attirer des talents diversifiés et qualifiés. Le recrutement de neuf (9) nouveaux membres, avec une attention particulière à l'équilibre des genres, reflète la réussite de ces efforts. L'UCREF reste déterminée à maintenir un processus de recrutement solide, garantissant la constitution d'une équipe compétente, dynamique et représentative de la diversité qui renforce la force de notre institution.

## FORMATION

La formation met en lumière l'engagement continu de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) envers le développement professionnel de son personnel à travers des initiatives de formation. Au cours de l'année fiscale 2022-2023, la Direction Administrative & Financière (DAF) et la Direction des Ressources Humaines ont accordé une attention particulière à cette composante essentielle pour renforcer les compétences et les connaissances techniques au sein de l'institution.

La formation a été identifiée comme une priorité clé, démontrant l'engagement de l'UCREF envers le développement continu de ses employés. Des sessions de formation ont été planifiées et exécutées tout au long de l'année, ciblant l'amélioration des compétences professionnelles et l'acquisition de connaissances techniques spécifiques. Ces formations ont été structurées dans un cadre propice à l'apprentissage, se déroulant dans la salle de conférence dédiée, offrant un environnement propice à la concentration et à l'interaction. Plusieurs thématiques pertinentes ont été abordées, couvrant un large éventail de sujets cruciaux pour les missions et les responsabilités de l'UCREF.

Les sessions de formation ont été conçues pour répondre aux besoins spécifiques de différentes équipes au sein de l'institution. Cela inclut des sujets tels que les meilleures pratiques en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, les derniers développements dans la réglementation financière, les compétences analytiques avancées, d'autres domaines techniques pertinents et des formations sur la santé des employés de l'UCREF.

L'interaction et la participation active ont été encouragées lors de ces formations, favorisant un échange fructueux d'idées et d'expériences entre les membres de

l'équipe. Des formateurs spécialisés, internes et externes, ont été sollicités pour garantir la pertinence et la qualité des sessions de formation.

En conclusion, l'investissement dans la formation reflète la vision de l'UCREF pour maintenir un personnel hautement qualifié et informé. Les sessions de formation ont été soigneusement conçues pour répondre aux besoins spécifiques de l'institution, favorisant ainsi une culture de l'apprentissage continu. La Direction des Ressources Humaines (DRH) et la Direction Administrative et Financière (DAF) demeurent engagée à offrir des opportunités de formation significatives pour renforcer les compétences et les connaissances, contribuant ainsi à l'excellence opérationnelle de l'UCREF.

## **1- Processus d'élaboration du Budget de l'État (Ministère de l'Économie et des Finances (MEF))**

Au cours des journées du 23 au 24 Février 2023, l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) a orchestré une formation cruciale portant sur le Processus d'élaboration du Budget de l'État. Cet événement a été planifié et mis en œuvre en collaboration étroite entre la Direction Administrative et Financière (DAF) et la Direction des Ressources Humaines (DRH). La salle de conférence de l'UCREF a servi de cadre pour cette initiative éducative d'une durée de deux (2) jours, abordant divers aspects liés à la gestion financière de l'État.

La formation s'est déployée sur une période de deux (2) jours, témoignant de l'engagement continu de l'UCREF à renforcer les connaissances de son personnel dans des domaines cruciaux. La Direction Administrative et Financière (DAF) et la

Direction des Ressources Humaines (DRH) ont collaboré étroitement pour concevoir un programme complet couvrant plusieurs volets essentiels.

Les principaux axes de la formation ont inclus une exploration approfondie du processus d'élaboration du budget de l'État, la passation de marchés, les recettes budgétaires, ainsi que la compréhension fondamentale des Finances Publiques. Ces sujets ont été soigneusement sélectionnés pour fournir aux participants une vision holistique et approfondie des mécanismes qui sous-tendent la gestion financière au niveau de l'État. La salle de conférence de l'UCREF a été aménagée pour créer un environnement propice à l'apprentissage, favorisant les interactions entre les participants et les formateurs. Des experts spécialisés dans chaque domaine ont été sollicités pour partager leurs connaissances et expériences, offrant ainsi des perspectives pratiques et des conseils pertinents.

La diversité des thèmes abordés a permis aux participants de développer une compréhension globale des processus liés à l'élaboration du budget de l'État, de la passation de marchés, des recettes budgétaires et des principes des Finances Publiques. Les deux (2) jours ont été marqués par des sessions interactives, des discussions approfondies et des opportunités pour les participants de poser des questions et d'approfondir leur compréhension.

Il est à noter que cette formation s'inscrit dans la démarche proactive de l'UCREF visant à renforcer continuellement les compétences de son personnel dans des domaines clés de la gestion financière. La collaboration fructueuse entre la DAF et la DRH a permis la conception et la mise en œuvre réussie d'une formation enrichissante, fournissant aux participants des outils pratiques pour exceller dans leurs fonctions. Les deux (2) directions demeurent engagées à faciliter de telles initiatives éducatives, contribuant ainsi à l'amélioration constante des connaissances et des compétences au sein de l'UCREF.

## 2- Le Cancer du Col de l'Utérus

En commémoration de la Journée internationale des droits des femmes, la Direction des Ressources Humaines (DRH) de concert avec la Direction Administrative et Financière (DAF) de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) ont pris l'initiative de sensibiliser son personnel à une problématique de santé cruciale. Le 8 mars 2023, un colloque a été organisé pour aborder le sujet du *cancer du col de l'utérus*, une maladie qui impacte significativement la vie des femmes à l'échelle mondiale. Cette conférence visait à éduquer les employés sur les aspects préventifs,

La conférence a mis en lumière l'importance cruciale de la sensibilisation pour combattre le cancer du col de l'utérus. Les participants ont bénéficié d'une compréhension approfondie des facteurs de risque, des symptômes précurseurs et des méthodes de prévention disponibles. Des experts médicaux ont souligné l'impact positif des dépistages réguliers, de la vaccination contre le HPV et de l'adoption de modes de vie sains pour réduire les risques de cette maladie. Les deux (2) Directions concernées ont montré leur engagement envers la santé et le bien-être de leurs employés, en particulier les femmes, en organisant cette conférence éducative. Elles ont également souligné l'importance de la prévention, de la détection précoce et de la sensibilisation comme des outils essentiels dans la lutte contre le cancer du col de l'utérus.

Le colloque sur le cancer du col de l'utérus du 8 mars 2023 a été une étape significative dans l'effort continu de l'UCREF pour promouvoir la santé et le bien-être de son personnel

### 3- 📄 La Conférence de lancement Anticorruption « Une fonction publique sans corruption ».

La participation active à des événements majeurs liés à la lutte contre la corruption est une démonstration de l'engagement de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) envers des pratiques éthiques et transparentes. Le 22 juin 2023, **M<sup>e</sup> Widlyne CLERJOUX**, *Assistant-Chef de service à la Direction des Ressources Humaines (DRH)*, **Me. Jhamson COLIBRY**, *Responsable du Service Juridique (SJ)* et **Economiste Charlemagne BOISGUENE**, *Directeur de l'Analyse, de Renseignement et de l'Information (DARI)* ont eu l'honneur de représenter notre institution à la conférence de lancement anticorruption intitulée « Une fonction publique sans corruption ». Cet événement, organisé par l'Académie de Formation et de Perfectionnement des Cadres (AFPEC), a offert une plateforme pour discuter des défis liés à la corruption dans le secteur public et explorer des solutions innovantes.

L'objectif principal de cette conférence était de créer une plateforme d'échange et de réflexion sur la manière de promouvoir une fonction publique sans corruption. Les discussions ont porté sur les meilleures pratiques, les défis rencontrés et les solutions potentielles pour renforcer les mesures anticorruptions au sein des institutions publiques. La diversité des participants a permis d'explorer des perspectives variées et d'identifier des stratégies efficaces pour lutter contre ce fléau.

Il est évident de remarquer que la participation de ce trio (**M<sup>e</sup> Widlyne CLERJOUX**, **Me. Jhamson COLIBRY** et **Economiste Charlemagne BOISGUENE**) à cette conférence souligne l'importance que l'UCREF accorde à la lutte contre la corruption. Cette expérience enrichissante contribuera à renforcer

nos capacités à mettre en œuvre des pratiques exemplaires au sein de notre institution et à promouvoir activement une fonction publique sans corruption.

La Conférence de lancement anticorruption du 22 juin 2023 a été une opportunité significative pour l'UCREF de s'engager activement dans les efforts collectifs visant à éradiquer la corruption dans la fonction publique. La participation de **M<sup>e</sup> Widlyne CLERJOUX**, **Me. Jhamson COLIBRY** et **Economiste Charlemagne BOISGUENE** ont été une contribution précieuse à cette initiative, et l'UCREF reste résolument engagée à jouer un rôle proactif dans la promotion de l'éthique et de la transparence dans toutes ses activités.

#### 4- **Atelier de consultation autour du thème : Vers l'incrimination de la sextorsion comme acte de corruption**

L'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) maintient son engagement envers la lutte contre la corruption en participant activement à des ateliers de consultation cruciaux. Le 25 juillet 2023, **M<sup>e</sup> Daphné OLIBRICE**, Chef de service à la Direction des Ressources Humaines (DRH), a représenté l'UCRF lors de l'Atelier de consultation sur le thème « Vers l'incrimination de la sextorsion comme acte de corruption ». Cet événement, organisé par l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC), a fourni une plateforme pour discuter des implications de la sextorsion et de la nécessité de la considérer comme un acte de corruption.

La sextorsion, qui implique l'utilisation de menaces ou de chantage à caractère sexuel pour obtenir un avantage ou des faveurs, est devenue une préoccupation croissante en matière de corruption. L'atelier a cherché à explorer les implications juridiques et sociales de cette pratique, ainsi que les moyens de la traiter efficacement dans le cadre de la législation anticorruption.

Les participants ont examiné en profondeur les enjeux liés à la sextorsion, notamment son impact sur les victimes, les défis juridiques associés à sa répression, et les mesures préventives qui pourraient être mises en place pour dissuader de tels comportements.

La participation de l'UCREF à cet atelier souligne notre engagement continu envers la lutte contre toutes les formes de corruption, y compris celles ayant des implications graves sur le plan social et juridique.

## 5- Forum anticorruption

Le 29 septembre 2023, l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) a joué un rôle clé lors du Forum anticorruption organisé par l'Académie de Formation et de Perfectionnement des Cadres (AFPEC). Cet événement a fourni une tribune importante pour discuter des stratégies de lutte contre la corruption, mettant particulièrement l'accent sur le blanchiment des avoirs, le financement du terrorisme et la prolifération des armes à destruction massive. La délégation de l'UCREF, composée de **M<sup>e</sup> Widlyne CLERJOUX**, Assistant-Chef de service à la Direction des Ressources Humaines (DRH), et **Me. Jhamson COLIBRY**, Responsable du Service Juridique (SJ), a accompagné **l'Economiste Charlemagne BOISGUENE**, Directeur de l'Analyse, de Renseignement et de l'Information (DARI), dans une présentation approfondie de la vision de l'UCREF sur ces enjeux cruciaux.

L'UCREF a activement contribué au Forum anticorruption, démontrant son engagement continu dans la lutte contre la corruption sous toutes ses formes. Cette

participation a été marquée par une présentation dirigée par **L'Economiste Charlemagne BOISGUENE**, exposant la vision de l'UCREF sur des questions cruciales telles que le blanchiment des avoirs, le financement du terrorisme et la prolifération des armes à destruction massive.

Lors de cette présentation, l'UCREF s'est retrouvée aux côtés d'intervenants éminents, notamment Ensemble Contre la Corruption (ECC) et des experts de la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP). Cette composition diversifiée du panel a permis une discussion approfondie et une exploration de différentes perspectives en matière de lutte contre la corruption.

La présentation de l'UCREF a couvert une gamme variée de sujets liés à la lutte anticorruption. Des analyses approfondies ont été fournies sur les mécanismes de blanchiment des avoirs, les risques liés au financement du terrorisme et les défis posés par la prolifération des armes à destruction massive. L'objectif était de sensibiliser et d'informer de manière exhaustive sur ces problématiques complexes.

**L'Economiste Charlemagne BOISGUENE** a présenté la vision de l'UCREF en mettant en avant les stratégies et les initiatives mises en place pour contrer efficacement ces activités illicites. La délégation a souligné l'importance de la collaboration nationale et internationale dans la lutte contre la corruption, soulignant la nécessité d'une approche holistique pour adresser ces défis.

La participation active de l'UCREF au Forum anticorruption de l'AFPEC a renforcé son rôle en tant qu'acteur majeur dans la lutte contre la corruption en Haïti. Cette contribution diversifiée et éclairée a contribué à enrichir les discussions et à élaborer des solutions pratiques pour promouvoir la transparence et

l'intégrité dans le pays. L'UCREF demeure engagée dans la poursuite de ces efforts cruciaux pour un avenir exempt de corruption.

-  **Gestion de performance:**

Au cours de l'exercice fiscal 2022-2023, l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) a entrepris des initiatives significatives visant à renforcer la gestion de la performance au sein de l'organisation. Cette démarche a permis de clarifier les objectifs et les attentes, offrant ainsi aux employés une compréhension plus approfondie des standards attendus de leurs responsabilités. La mise en place d'outils et d'indicateurs a facilité une évaluation individuelle et objective, axée sur les résultats des différentes directions et services.

Ainsi le 23 juin 2023, la Direction des Ressources Humaines (DRH), en collaboration avec la Direction Administrative et Financière (DAF), a marqué la Journée mondiale de la fonction publique sous le thème inspirant de "Une Fonction Publique sans Corruption". Cette commémoration a été l'occasion de mettre en avant les efforts déployés pour promouvoir l'intégrité et l'efficacité au sein de l'UCREF.

La journée a été marquée par une cérémonie solennelle organisée à la salle de conférence, mettant en lumière les agents publics dont les performances ont été particulièrement remarquables. Dix-sept (17) employés ont été honorés au cours de cet événement significatif, dont six (6) femmes et onze (11) hommes. Cette reconnaissance a souligné l'engagement exceptionnel de ces professionnels envers l'excellence et la contribution positive à la mission de l'UCREF.

La gestion de performance a joué un rôle crucial dans le renforcement des objectifs et des attentes au sein de l'UCREF. Les indicateurs clés de performance ont permis une évaluation plus transparente et équitable des contributions individuelles, favorisant ainsi un environnement propice à la croissance professionnelle et à l'efficacité organisationnelle.

Cette initiative a eu un impact positif sur la culture organisationnelle en renforçant la compréhension collective des objectifs communs. La célébration de la Journée mondiale de la fonction publique a également souligné l'importance de promouvoir des pratiques de travail éthiques et intègres au sein de l'UCREF.

La gestion de performance, illustrée par la célébration de la Journée mondiale de la fonction publique, demeure un pilier essentiel de la stratégie de l'UCREF pour assurer l'excellence opérationnelle et la transparence. Ces efforts continus visent à maintenir et à renforcer une culture d'intégrité, de responsabilité et de performance au sein de l'organisation.

## CONCLUSION

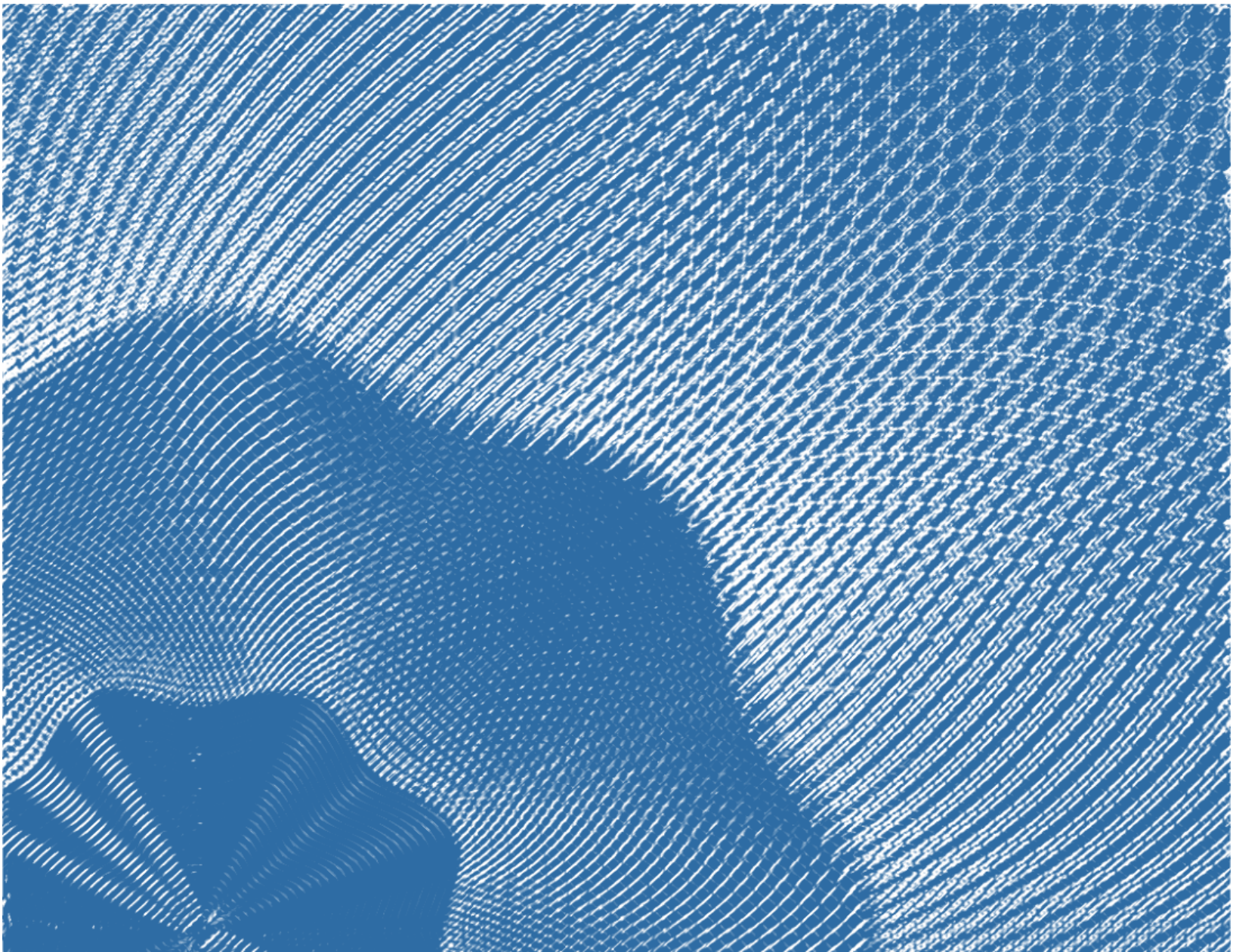
La Direction des Ressources Humaines s'engage résolument pour l'exercice 2023-2024 en mettant en avant des objectifs stratégiques de haute importance, visant à renforcer la position de notre Unité en tant qu'employeur de choix. Ces objectifs reflètent notre engagement envers l'excellence opérationnelle et le bien-être de nos collaborateurs.

En premier lieu, notre priorité demeure l'attractivité et la fidélisation des compétences. Pour atteindre cet objectif ambitieux, nous envisageons de déployer une stratégie RH novatrice, basée sur des politiques équitables favorisant l'égalité des chances et la promotion du développement des compétences. Nous aspirons ainsi à créer un environnement professionnel propice à l'épanouissement des collaborateurs, renforçant ainsi leur attachement à notre unité.

En second lieu, l'orientation majeure concerne l'amélioration de la performance et de la productivité de nos équipes. Cette démarche implique la mise en œuvre de plans de formation et de développement spécifiques, visant à optimiser les compétences de nos collaborateurs. Nous accordons également une attention particulière à l'amélioration des conditions de travail, dans le but de créer un cadre propice à l'épanouissement professionnel et à la promotion d'une culture de l'innovation au sein de notre Unité.

Par ailleurs, nous avons à cœur de consolider notre responsabilité sociale en adoptant une approche de gestion des ressources humaines qui soit à la fois responsable et durable. Cela se traduit par la mise en place de politiques respectueuses des Droits humains, de l'environnement et de la diversité. En embrassant ces valeurs, nous cherchons à jouer un rôle exemplaire dans la construction d'une société plus juste et éthique mais également sans corruption.

En résumé, les objectifs stratégiques de la Direction des Ressources Humaines pour l'exercice 2023-2024 illustrent notre engagement envers l'excellence, le développement professionnel, et la Responsabilité Sociale, Sociétale, Environnementale et Durable (RSE/RSED) au sein de notre Unité Centrale de Renseignement Financiers (UCREF).



## CINQUIÈME PARTIE

### Direction des Enquêtes (DE)

#### INTRODUCTION

En plein cœur du dispositif opérationnel de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF), la Direction des Enquêtes se dévoile comme le fer de lance, jouant un rôle décisif dans la lutte incessante contre le blanchiment d'argent (LBA) et le financement du terrorisme (FT). Paré de la mission d'effectuer des investigations approfondies et doté de compétences spécialisées, cet organe stratégique s'affirme comme le pivot central dans l'accomplissement de la mission globale de l'UCREF, visant à garantir la sécurité financière du pays dans un contexte en constante évolution.

Cette section captivante du rapport annuel 2022-2023 s'érige en fenêtre détaillée, offrant une plongée immersive dans les activités, les défis et les triomphes de la

Direction des Enquêtes au cours de la période considérée. Bien plus qu'une simple entité d'enquête, cette direction se positionne comme la dynamo propulsive derrière les investigations financières, déployant des efforts soutenus dans la recherche de preuves liées au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme. Dans cette démarche, elle s'engage résolument à assurer la conformité aux normes nationales et internationales, contribuant ainsi activement à la préservation de l'intégrité du système financier haïtien.

L'objectif préliminaire de cette introduction consiste à établir le contexte de la contribution indéniable de la Direction des Enquêtes au sein de l'UCREF. C'est une plongée délibérée dans son rôle fondamental au sein de l'unité, mettant en lumière son impact significatif dans la mission collective pour la sécurité et la stabilité financières du pays. Alors que nous nous apprêtons à explorer les pages suivantes, préparez-vous à être immergé dans un récit complet des actions, des stratégies et des résultats de la Direction des Enquêtes, révélant son dévouement inébranlable à la préservation de la légitimité et de la transparence du système financier haïtien.

## PRESENTATION DES DONNEES

Au sein de la Direction d'Enquête, un panorama exhaustif des activités menées au cours de la dernière période de l'exercice 2022-2023 met en lumière une dynamique soutenue, marquée par la gestion diligente de soixante-huit (68) dossiers enregistrés. Parmi ces dossiers, quarante-sept (47) sont actuellement en phase de traitement, dénotant une charge de travail significative et une focalisation sur des enquêtes en cours.

Il est pertinent de noter que la majorité de ces dossiers provient de l'exercice précédent, soulignant la continuité des efforts entrepris dans la résolution de cas antérieurs. Dans la tranche temporelle correspondant aux deux derniers trimestres de l'exercice 2022-2023, soit entre avril et septembre, la Direction des Enquêtes a enregistré l'arrivée de quatre (4) nouveaux dossiers, témoignant de la persistance des défis à relever.

Dans le cadre du processus méticuleux d'analyse et de traitement des dossiers, il est à noter que sept (7) rapports d'enquête se trouvent actuellement en phase de correction, signe d'une approche rigoureuse visant à garantir la précision et la qualité des résultats produits. Parallèlement, quatre (4) rapports ont déjà franchi cette étape, ayant été transmis à la Direction Générale en vue de l'adoption de mesures nécessaires.

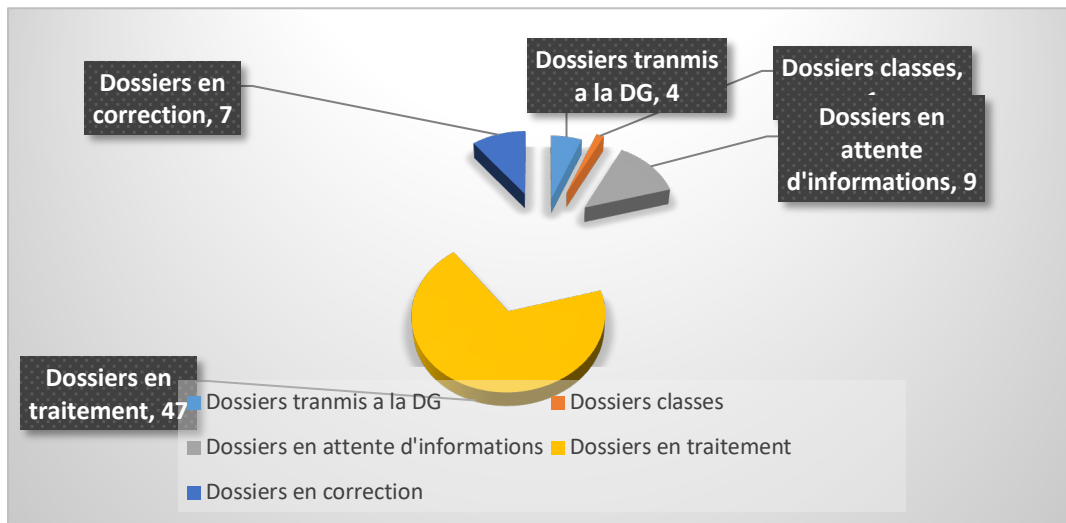
Cette mise à jour détaillée sur l'état actuel des enquêtes reflète l'engagement continu de la Direction d'Enquête à faire progresser les efforts de lutte contre les activités illicites, tout en soulignant la complexité et la variété des cas pris en charge au sein de cette entité stratégique.

### 30) Tableau :

<b>Répartition des dossiers selon le statut</b>	
1. Total des dossiers en cours de traitement	<b>47</b>
2. Nouveaux dossiers	<b>4</b>
3. Dossiers en attente de correction	<b>7</b>
4. Dossiers en phase de finalisation	<b>2</b>
5. Dossiers en attente d'informations	<b>9</b>

6. Dossiers traités et classés pour manque de preuve	1
7. Dossiers traités et soumis à la Direction Générale	4
<b>TOTAL (1+3+5+6+7)</b>	<b>68</b>

### - 30) Graphe : Statut des dossiers à la Direction des Enquêtes



- Source: Direction des Enquêtes, Octobre 2023

### 👉 INTERPRETATION DES DONNEES

Le tableau statistique dévoile une photographie détaillée des activités de la Direction des Enquêtes au sein de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) pour l'exercice 2022-2023. Les quarante-sept (47) dossiers actuellement en cours de traitement représentent la majeure partie de l'ensemble, soit 69% de l'activité totale de la Direction des Enquêtes. Cette concentration reflète la complexité des affaires en cours et souligne l'engagement soutenu de la direction dans l'investigation approfondie des cas de blanchiment d'argent (LBA) et de financement du terrorisme (FT).

Au cours de cette période, l'introduction de quatre (4) nouveaux dossiers démontrent la persévérance de la Direction des Enquêtes à demeurer proactive face

aux évolutions des risques financiers et criminels. L'ajout de ces nouveaux cas témoigne de la vigilance constante de la direction pour identifier et traiter de nouvelles tendances émergentes en matière de LBA et de FT. L'analyse des dossiers en cours révèle des nuances significatives. La phase de correction, à laquelle sept (7) dossiers sont actuellement soumis, souligne le niveau d'effort déployé dans l'analyse approfondie des éléments de preuve. Cette phase cruciale vise à garantir la qualité et la fiabilité des conclusions tirées des enquêtes en cours.

Par ailleurs, deux (2) dossiers en phase de finalisation suggèrent une progression vers la résolution, indiquant que la direction est sur la voie de clore avec succès ces affaires spécifiques. Cette avancée démontre l'efficacité du processus d'investigation et la détermination de la Direction des Enquêtes à aboutir à des conclusions tangibles.

L'identification de neuf (9) dossiers en attente d'informations supplémentaires souligne la nature collaborative et souvent interdisciplinaire des enquêtes financières. La collecte d'éléments complémentaires demeure une étape essentielle pour garantir la robustesse des enquêtes en cours.

En revanche, le traitement et le classement d'un (1) dossier en raison d'un manque de preuve probante met en évidence la rigueur de la Direction des Enquêtes dans l'application de critères rigoureux pour garantir la validité des affaires traitées.

Notamment, la transmission de quatre (4) dossiers à la Direction Générale indique que ces cas ont atteint un stade nécessitant des mesures ou des décisions au niveau décisionnel supérieur. Cette étape souligne l'importance de la coordination et de la collaboration entre les différentes directions de l'UCREF pour une approche holistique et efficace dans la résolution des cas complexes.

Dans son ensemble, cette interprétation détaillée des données offre une vision approfondie et nuancée des activités de la Direction des Enquêtes. Elle met en lumière les défis, les progrès et les résultats significatifs de cette direction dans la réalisation de sa mission cruciale au service de la sécurité financière nationale.

### CONCLUSION

En conclusion de l'analyse approfondie des données de la Direction des Enquêtes pour l'exercice 2022-2023, plusieurs observations et enseignements émergent. La concentration significative de dossiers en cours de traitement, représentant 69% de l'activité totale, met en exergue la complexité croissante des affaires de blanchiment d'argent (LBA) et de financement du terrorisme (FT). Cette réalité souligne l'importance cruciale du rôle de la Direction des Enquêtes dans la résolution de cas complexes et la préservation de l'intégrité du système financier national.

L'introduction de nouveaux dossiers témoigne de la capacité de la direction à anticiper et à réagir aux évolutions des risques financiers et criminels. Cela souligne la nécessité continue d'adapter les stratégies d'enquête dans une perspective des standards internationaux dans la lutte contre les activités illicites.

La phase de correction des dossiers en cours met en lumière l'engagement rigoureux de la direction envers la qualité des enquêtes. Cette étape cruciale, visant à consolider les éléments de preuve et à garantir la solidité des conclusions, reflète le professionnalisme et la compétence de l'équipe en charge des enquêtes.

La progression vers la finalisation de certains dossiers démontre la résolution efficace des enquêtes, soulignant l'impact positif de la méthodologie d'investigation mise en œuvre. Ces succès contribuent à renforcer la crédibilité de la Direction des Enquêtes et à dissuader les activités illicites.

La nécessité de collecter des informations supplémentaires pour certains dossiers souligne l'importance de la collaboration et de la coordination interdisciplinaires. Cette étape souligne l'importance de la coopération avec d'autres services et organismes pour garantir une enquête exhaustive et complète.

Enfin, la transmission de dossiers à la Direction Générale indique la nature collaborative de l'approche de l'UCREF dans son ensemble. La coordination entre les différentes directions pour des décisions éclairées met en avant la synergie et la complémentarité des efforts déployés au sein de l'organisation.

Dans l'ensemble, cette analyse approfondie des données de la Direction des Enquêtes offre une vision complète de son rôle essentiel dans la sauvegarde de la sécurité financière du pays. Les enseignements tirés contribueront à orienter les futures stratégies d'enquête et à renforcer davantage la capacité de l'UCREF à faire face aux défis complexes du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme.

## **SIXIÈME PARTIE**

---

**Direction d'Analyse de Renseignement et de  
l'Information (DARI)**

## - INTRODUCTION

La Direction de l'Analyse, de Renseignement et de l'Information (DARI) au sein de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) incarne une composante cruciale de l'arsenal stratégique déployé dans la lutte soutenue contre le blanchiment d'argent (LBA) et le financement du terrorisme (FT). Dans ce rôle central, la DARI s'engage de manière déterminée dans la réception, l'analyse et la documentation méticuleuse des déclarations de transactions provenant d'institutions financières et d'autres entités. Ces activités constituent un pilier

essentiel contribuant à la prévention et à la répression des pratiques illicites dans le domaine financier.

La période sous revue, allant d'octobre 2022 à septembre 2023, a été marquée par une vigilance accrue, alignée sur les impératifs de gestion des risques de LBA et de FT, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Au cœur de cette mission, la DARI s'efforce d'assurer une collecte de données précises et pertinentes relatives aux déclarations de soupçons. Cette démarche est impérative pour appréhender la complexité de ces phénomènes, discerner les tendances émergentes et élaborer des stratégies proactives visant à contrecarrer les efforts des criminels financiers et terroristes.

En ce sens, la DARI se positionne comme un poste avancé dans la surveillance et l'interprétation des signaux financiers, contribuant ainsi à fortifier la capacité globale de l'UCREF à protéger l'intégrité du système financier haïtien. Cette introduction éclaire sur l'engagement résolu de la DARI à rester à la pointe de la lutte contre les menaces financières, assurant ainsi la sécurité et la stabilité du secteur financier du pays.

Le présent rapport de la DARI couvrant l'intégralité de l'exercice fiscal 2022-2023, soit :

- ***1. Le premier trimestre : Octobre - Novembre - Décembre***
- ***2. Le deuxième trimestre : Janvier - Février - Mars***
- ***3. Le troisième trimestre : Avril - Mai - Juin***
- ***4. Le quatrième trimestre : Juillet - Août - Septembre***

Ce rapport émane de la Direction de l'Analyse de Renseignement et de l'Information (DARI) et porte sur l'ensemble des informations reçues des différentes institutions financières locales dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme. L'objectif de ce rapport est de fournir une analyse approfondie et actualisée des activités liées au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme, ainsi que des mesures prises pour contrer ces menaces. Cette analyse est essentielle pour appréhender la complexité de ces enjeux et pour élaborer des stratégies efficaces visant à les combattre.

### L'Art de la Transformation Numérique

Il est impératif de souligner que ce rapport, est élaboré pour couvrir la période de quatre trimestres de l'exercice fiscal 2022-2023, se découpe en deux parties, chacune revêtant une importance capitale au sein de notre processus d'analyse des déclarations de transactions.

Dans la première partie, nous consacrons notre attention aux déclarations de transactions reçues sous forme physique, sur support papier. Ces précieux documents sont acheminés au Service des Opérations et Archives (SOA) où ils subissent une transformation numérique par le biais de la numérisation. L'objectif de cette étape est de standardiser les données initialement présentées sur support papier, conférant ainsi une grande simplicité d'exploitation aux analystes. En convertissant ces déclarations de transactions en format numérique, nous garantissons une gestion plus efficiente des données et une accessibilité accrue aux informations cruciales. Cette démarche permettra également d'éliminer les entraves

liées à la manipulation de supports physiques tout en assurant la préservation à long terme des données dans un environnement numérique sécurisé.

Quant à la seconde partie du rapport, elle est dédiée aux déclarations de transactions reçues sous forme numérique, telles que les clés USB et les e-mails, ayant déjà été numérisées à réception. Ces données électroniques sont immédiatement accessibles aux analystes, écartant ainsi la nécessité de manipuler des documents physiques. Grâce à cette numérisation préalable, nos analystes opèrent avec une efficacité accrue, en accédant rapidement aux données, en les manipulant avec précision et en effectuant des analyses judicieuses. Cette approche numérique confère une flexibilité accrue et une réactivité optimale à notre processus d'analyse, nous permettant ainsi de prendre des décisions éclairées avec une célérité remarquable.

En fusionnant harmonieusement ces deux parties du rapport, nous tirons parti des avantages de la numérisation pour optimiser notre processus d'analyse des déclarations de transactions. La transformation des données papier en format numérique simplifie la tâche des analystes en mettant à leur disposition des informations normalisées et aisément accessibles. Simultanément, les déclarations de transactions au format numérique sont prêtes à être analysées immédiatement, ce qui évite tout délai inutile lié à la numérisation.

Cette approche hybride illustre notre détermination à maximiser notre efficacité, tout en garantissant la préservation de l'intégrité des données et une transition fluide vers un environnement de travail numérique. Notre engagement envers

l'innovation technologique demeure inébranlable, car il vise à constamment perfectionner notre processus d'analyse et ainsi renforcer notre capacité à lutter contre le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme. Grâce à ces deux facettes du rapport, nous poursuivrons notre mission de fournir des informations approfondies et inestimables pour soutenir notre lutte implacable contre les crimes financiers.

### Rapport sur les Déclarations de Transactions Reçues sur format papier :

Le premier trimestre de l'année fiscale 2022-2023 a été marqué par une série de déclarations de transactions (DT) reçues sous forme de documents papier. Cette approche traditionnelle a été utilisée pour soumettre des informations cruciales à l'UCREF, dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme.

### L'Importance de l'Analyse Papier :

Ces DT reçues sur support papier revêtent une importance particulière dans le processus global d'analyse financière et de détection des activités illégales. Alors que de plus en plus de transactions financières sont effectuées électroniquement, les DT sur papier fournissent souvent des détails essentiels qui peuvent échapper aux analyses purement électroniques.

### Un Aperçu des Chiffres Clés :

Au cours de ce premier trimestre, plusieurs institutions financières, dont Unitransfer, Capital Bank, CAM, Fonkoze et Sogebel, ont soumis un total de 7,125 DT sur support papier à la DARI. Ces DT ont ensuite été soumises à un processus rigoureux d'analyse, de traitement et de contrôle de qualité.

Parmi ces DT, nombreuses sont celles qui ont été traitées et analysées en profondeur, tandis qu'une partie d'entre elles ont été retenues pour la production de déclarations de soupçons (DS). Ce chiffre reflète le sérieux avec lequel la DARI prend en compte chaque DT papier et sa détermination à identifier les transactions suspectes.

### **L'Intégrité des Données comme Priorité :**

Les contrôles de qualité ont joué un rôle essentiel dans le processus d'analyse, visant à garantir l'intégrité des données. La DARI s'engage à s'assurer que les informations reçues sont complètes, conformes aux normes et exemptes d'erreurs ou d'omissions potentielles.

### **Vers un Avenir Numérique :**

Bien que les DT papier aient été un moyen essentiel de collecte d'informations au cours de ce premier trimestre, la DARI prévoit également de renforcer sa capacité à traiter des informations de façon électroniques c'est-à-dire à les numérisées afin que les traitements soient réalisés tant qu'au niveau du fond mais également au niveau de la forme. L'adoption progressive de solutions numériques permettra d'améliorer l'efficacité du processus d'analyse tout en garantissant que les

transactions sur support papier continuent d'être traitées avec le même niveau de diligence.

Ce rapport met en évidence l'importance des DT sur support papier dans la lutte contre le blanchiment des avoirs, le financement du terrorisme et la prolifération des armes à destructions massives (BA/FT/PDM) en Haïti. Malgré l'évolution vers des transactions électroniques, ces documents demeurent une source cruciale d'informations pour les analystes financiers. La DARI reste résolue à maintenir un niveau élevé de qualité et de rigueur dans l'analyse des DT papier, contribuant ainsi de manière significative à la sécurité financière nationale et internationale.

En outre, au cours du premier mois de l'exercice fiscal 2022-2023, notre Cellule d'Analyse Stratégique (CAS) a pris en charge un nombre substantiel de déclarations de transactions (DT) provenant d'institutions financières. Ces DT servent de première étape dans le processus de détection de potentiels cas de déclarations de soupçons (DS) par nos analystes. Ce rapport présente avec transparence les données relatives à ces DT reçues, analysées, traitées, transmises au Service des Opérations et Archives (SOA), retenues par la CAS, ainsi que les DS qui sont produites au cours des quatre trimestres de l'exercice.

## A) Rapport des déclarations de transactions reçues sur les clés USB et par Email

La présente partie se penche sur les déclarations de transactions (DT) reçues au cours du premier trimestre de l'année fiscale 2022-2023, soumises à la Direction d'Analyse de Renseignement et d'Information (DARI) sous forme électronique, notamment via des clés USB et des e-mails. Cette analyse offre un aperçu précis de la nature et de la quantité des DT transmises de manière numérique au sein de notre système au cours de cette période clé.

### Clés USB :

Les clés USB se sont révélées être un moyen de transmission de DT efficace au cours de ce trimestre. Elles ont été utilisées par plusieurs institutions financières et organismes financiers pour fournir des informations sur les transactions financières suspectes.

### Analyse Rigoureuse des Déclarations de Transactions (DT)

Au cours du premier trimestre de l'année fiscale 2022-2023, les DT reçues sous forme électronique, notamment par le biais de clés USB et d'e-mails, ont fait l'objet d'une analyse méticuleuse au sein de la Direction d'Analyse de Renseignement et d'Information (DARI). Ces analyses approfondies visent à détecter les éventuels cas de blanchiment des avoirs et de financement du terrorisme, contribuant ainsi à la préservation de la sécurité financière nationale et internationale.

### Contrôles de Qualité Rigoureux :

Toutes les DT reçues électroniquement ont été soumises à des contrôles de qualité stricts afin de garantir l'intégrité des données. Ces contrôles sont essentiels pour s'assurer que les informations soumises sont complètes, conformes aux normes et exemptes d'erreurs ou d'omissions potentielles.

Les contrôles de qualité incluent la vérification de la cohérence des données, la conformité aux formats requis, l'identification et la correction d'éventuelles erreurs de saisie, ainsi que la confirmation de la conformité aux exigences réglementaires en matière de déclarations financières.

### **Mise en Place du Logiciel en Interne :**

Il convient de noter que, pour améliorer davantage notre processus d'analyse et de suivi des DT électroniques, la DARI prévoit la mise en place d'un logiciel en interne à partir du mois d'Octobre 2023. Ce logiciel permettra d'automatiser certaines étapes du processus d'analyse, ce qui contribuera à une efficacité accrue et à une gestion plus précise des données et à en produire des déclarations de soupçons.

### **Analyses Approfondies à Venir :**

En raison de l'attente de la mise en place de ce logiciel, toutes les analyses approfondies qui étaient réalisées pour ce trimestre seront visualisées au cours des prochains trimestres. Cette décision vise à s'assurer que ces analyses bénéficieront de l'efficacité et de la précision offertes par le nouveau logiciel.

Les analyses en profondeur à venir comprendront l'identification de schémas comportementaux suspects, la détection de tendances émergentes dans le

blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme, ainsi que la recherche de connexions entre les transactions et les acteurs impliqués.

### Suivis Réguliers :

En attendant la mise en place du logiciel en interne, des suivis réguliers seront réalisés pour garantir que toutes les DT soumises électroniquement sont correctement enregistrées, archivées et prêtes à être analysées en profondeur dès que le logiciel sera opérationnel.

La DARI reste déterminée à maintenir un niveau élevé de qualité et de rigueur dans son analyse des DT électroniques, contribuant ainsi de manière significative à la lutte contre le blanchiment des avoirs, le financement du terrorisme et la prolifération des armes à destructions massives en Haïti.

Néanmoins, plusieurs données sur des clés USB ont présenté des anomalies, des erreurs de format ou d'autres problèmes techniques, ce qui a nécessité une communication directe avec les institutions concernées pour résoudre ces problèmes mais la DARI a fait en sorte de les réparer afin que ces données soient prêtes pour le nouveau logiciel en interne. Cela souligne l'importance de maintenir des normes de qualité élevées dans la soumission des DT sur support électronique.

### E-mails :

L'utilisation de la messagerie électronique pour soumettre des DT s'est également révélée être une pratique courante au cours de ce trimestre. De nombreux rapports

ont été envoyés par e-mail, fournissant des informations sur des transactions financières potentiellement suspectes.

La DARI a reçu un total de plusieurs e-mails contenant des DT au cours du premier trimestre. Ces e-mails ont été triés, analysés et traités en fonction de leur contenu. L'analyse a permis de déterminer la pertinence des informations fournies et de les transmettre à la CAS pour traitement.

Comme pour les informations reçues sur clés USB, les e-mails ont nécessité des clarifications supplémentaires ou des informations complémentaires de la part des expéditeurs pour une analyse plus approfondie. Cette interaction avec les institutions a renforcé la collaboration et l'échange d'informations dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme.

### Analyse Globale :

En résumé, cette partie du premier trimestre de l'année fiscale 2022-2023 met en lumière l'importance croissante des supports électroniques, tels que les clés USB et les e-mails, pour la soumission des DT à l'UCREF. Ces méthodes offrent une flexibilité accrue pour les institutions financières, mais elles nécessitent également une vigilance continue en ce qui concerne la qualité des données et la communication avec les expéditeurs.

La DARI demeure résolue à garantir que toutes les DT soumises, qu'elles proviennent de supports papier, de clés USB ou d'e-mails, soient traitées avec le

même niveau d'efficacité et d'attention. Ces données sont cruciales pour notre mission de lutte contre le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme, contribuant ainsi à la sécurité financière et à la stabilité nationale et internationale.

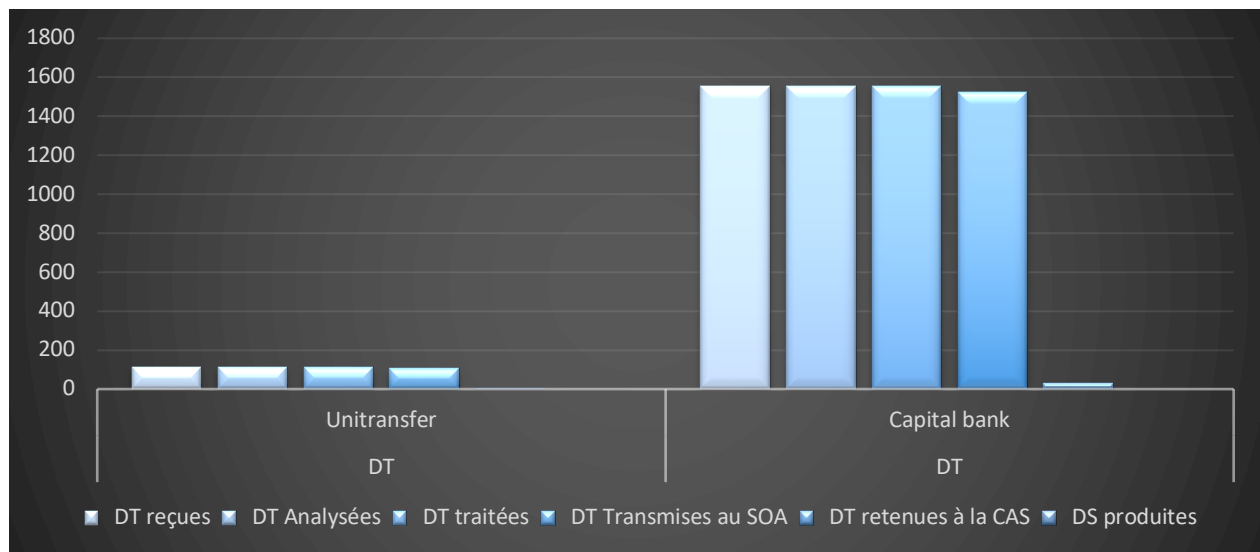
### Illustration des données

## - SUPPORT DUR : ANALYSE POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNEE FISCALE 2022-2023

### 6) Tableau du mois d'Octobre 2022

Type de déclarations	Institutions Financières	DT reçues	DT Analysées	DT traitées	DT Transmises au SOA	DT retenues à la CAS	DS produites
DT	Unitransfer	111	111	111	106	5	...
DT	Capital bank	1,556	1,556	1,556	1,525	31	...
<b>DT</b>	<b>Totale</b>	<b>1,667</b>	<b>1,667</b>	<b>1,667</b>	<b>1,631</b>	<b>36</b>	<b>...</b>

### 6) Graphe Octobre 2022



Source : Direction d'Analyse de Renseignement et d'Information (DARI), juillet 2023

## OCTOBRE 2022 : INTERPRETATION DES DONNEES

Ces données révèlent notre engagement inébranlable à traiter avec diligence et rigueur chaque DT reçue, en vue d'identifier les comportements financiers suspects qui requièrent une investigation plus approfondie. Le processus méticuleux auquel chaque DT est soumise garantit la fiabilité et l'intégrité de nos analyses, contribuant ainsi à notre mission de lutte contre le blanchiment des avoirs, le financement du terrorisme et la prolifération des armes à destructions massives.

Cette section du rapport offre une vue d'ensemble détaillée de la gestion des DT sur support papier pour le premier mois de l'exercice fiscal 2022-2023. Elle démontre également notre engagement envers la transparence et l'efficacité dans la poursuite de notre mission cruciale pour la sécurité financière nationale et internationale.

Dans le mois d'octobre 2022, nous observons les chiffres relatifs aux déclarations de transactions (DT) soumises par deux institutions financières majeures, Uni Transfert et Capital Bank, au sein de notre Cellule d'Analyse Stratégique (CAS). Ces données offrent un aperçu précieux de notre travail de gestion des DT et du processus de détection de potentiels cas de déclarations de soupçons (DS).

- Unitransfer : Au cours de ce mois, Unitransfer a soumis un total de 111 DT. Parmi celles-ci, 106 ont été soumises à un examen minutieux, suivi d'un traitement méticuleux, et finalement, elles ont été transmises au Service des Opérations et Archives (SOA). Cependant, il est à noter que 5 DT parmi celles traitées ont été identifiées comme nécessitant une analyse plus approfondie, et par conséquent, elles ont été retenues à la CAS pour la production ultérieure de DS.

- Capital Bank : En revanche, Capital Bank a soumis un volume substantiel de 1 556 DT au cours du même mois. De ce nombre, 1 525 DT ont été soumises à une analyse exhaustive, suivie du processus de traitement et de transmission au SOA. À noter que, tout comme Unitransfer, 31 DT ont été identifiées comme nécessitant une attention particulière et ont été retenues à la CAS pour la production future de DS.

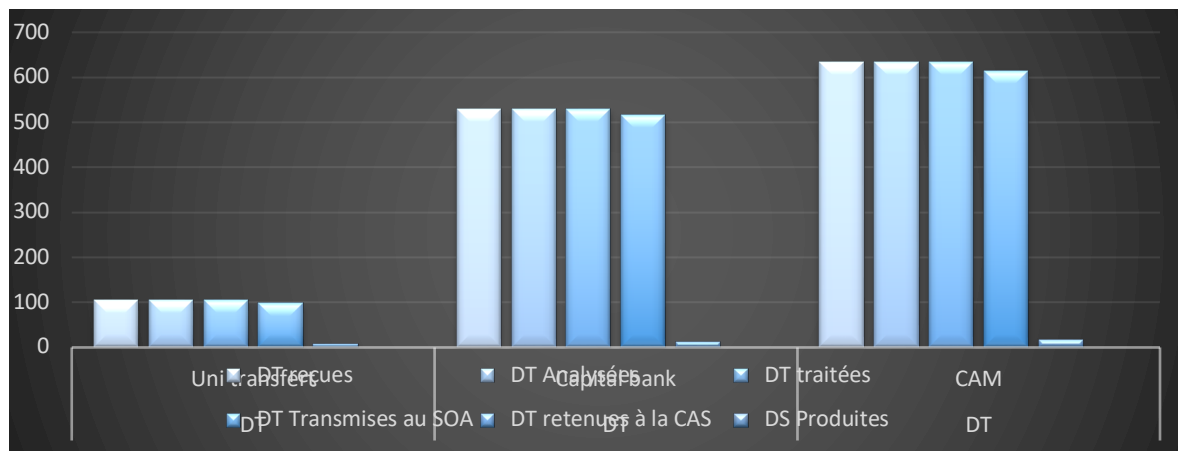
Ces données illustrent clairement notre engagement envers la rigueur et la vigilance dans la gestion des DT. Chaque DT est traitée avec le plus grand soin, et celles qui présentent des signes de suspicion sont consciencieusement retenues pour une enquête plus approfondie. Cette approche reflète notre détermination à maintenir un niveau élevé de conformité aux réglementations en vigueur et à détecter tout comportement financier suspect qui pourrait compromettre l'intégrité du système financier et la sécurité nationale et internationale.

Cette analyse détaillée des données d'octobre 2022 met en lumière la qualité de notre travail dans la gestion des DT, une composante cruciale de notre mission globale de lutte contre le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme. Elle souligne également notre engagement envers la transparence et l'efficacité dans la réalisation de cette mission pendant l'exercice fiscal 2022-2023.

## **7) Tableau du mois de Novembre 2022**

Type de déclarations	Institutions Financières	DT reçues	DT Analysées	DT traitées	DT Transmises au SOA	DT retenues à la CAS	DS Produites
DT	Uni transfert	105	105	105	98	07	...
DT	Capital bank	529	529	529	517	12	...
DT	CAM	633	633	633	615	18	...
<b>DT</b>	<b>Totale</b>	<b>1,267</b>	<b>1,267</b>	<b>1,267</b>	<b>1,230</b>	<b>37</b>	<b>...</b>

## 7) Graphe Novembre 2022



Source : Direction d'Analyse de Renseignement et d'Information (DARI), juillet 2023

## 👉 NOVEMBRE 2022: INTERPRÉTATION DES DONNÉES

Au cours du mois de novembre 2022, nous continuons à examiner les chiffres relatifs aux déclarations de transactions (DT) soumises par diverses institutions financières, dans le cadre de notre mission de surveillance et de détection du blanchiment des avoirs et du financement du terrorisme. Les données suivantes présentent une vue d'ensemble des opérations traitées et analysées, mettant en évidence notre engagement continu envers la protection de l'intégrité du système financier.

- Unitransfer : En novembre, Unitransfer a soumis un total de 105 DT. Toutes ces DT ont été prises en charge par nos analystes, soumises à un examen minutieux, et traitées avec le plus grand soin. En conséquence, 98 de ces DT ont été transmises au Service des Opérations et Archives (SOA) pour une gestion ultérieure. Cependant, 7 DT ont été retenues à la Cellule d'Analyse Stratégique (CAS) en raison de signes de suspicion, en vue d'une possible production de déclarations de soupçons (DS) ultérieurement.

- Capital Bank : Capital Bank a également joué un rôle actif en soumettant 529 DT au cours de ce mois. Toutes ces DT ont été examinées et traitées en accord avec nos protocoles rigoureux. Parmi elles, 517 DT ont été transmises au SOA pour une gestion future, tandis que 12 DT ont été identifiées comme nécessitant une attention particulière et ont été retenues à la CAS en vue de l'éventuelle production de DS.

- CAM Transfert : Enfin, la CAM a contribué de manière significative en soumettant un total de 633 DT. Notre équipe d'analystes a pris en charge l'ensemble de ces DT, en effectuant des vérifications méticuleuses. De ces 633 DT, 615 ont été transmises au SOA pour une gestion ultérieure, tandis que 18 DT ont été retenues à la CAS en vue de l'élaboration possible de DS.

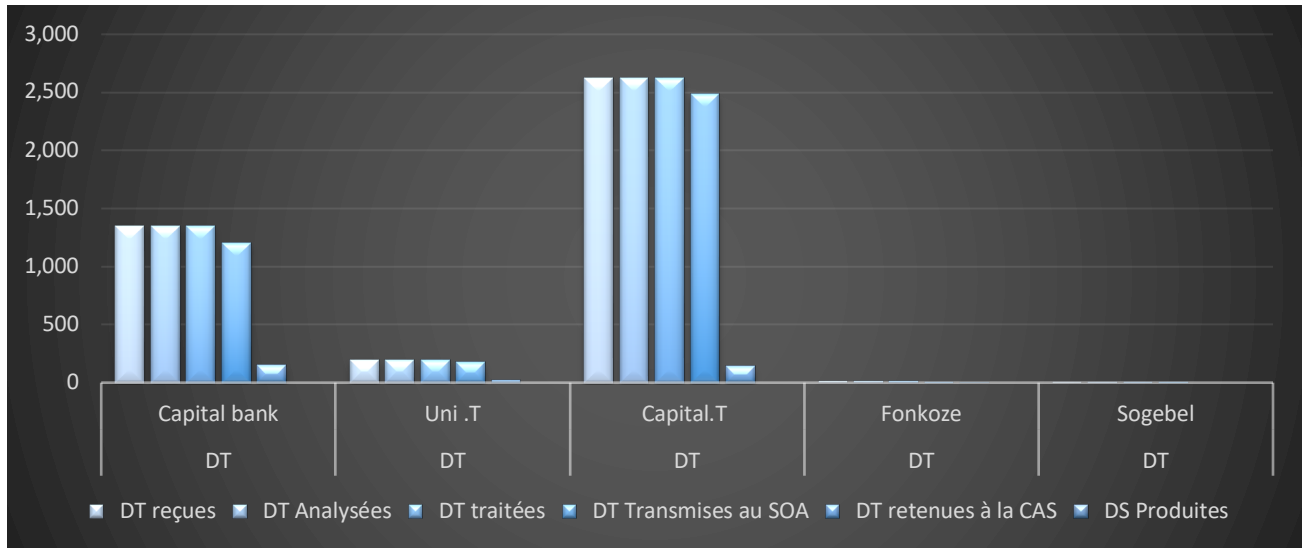
L'agrégation de ces données révèle une gestion diligente de l'ensemble des DT reçues en novembre 2022. Notre engagement envers l'analyse minutieuse de

chaque DT, et notre volonté de retenir celles qui présentent des signes de comportement financier suspect, reflètent notre détermination à maintenir la conformité aux normes réglementaires et à identifier tout potentiel blanchiment d'argent ou financement du terrorisme. Ces efforts continus constituent un pilier essentiel de notre mission pendant l'exercice fiscal 2022-2023, visant à renforcer la sécurité nationale et internationale en préservant l'intégrité du système financier.

- **8) Tableau du mois de Décembre 2022**

Type de déclarations	Institutions Financières	DT reçues	DT Analysées	DT traitées	DT Transmises au SOA	DT retenues à la CAS	DS Produites
DT	Capital bank	1,348	1,348	1,348	1,198	150	...
DT	Uni .T	198	198	198	177	21	...
DT	Capital.T	2623	2623	2623	2481	142	...
DT	Fonkoze	13	13	13	10	3	...
DT	Sogebel	9	9	9	9	0	...
DT	Citi Bank	822	822	822	822	822	

- **8) Graphe Décembre 2022**



Source : Direction d'Analyse de Renseignement et d'Information (DARI), juillet 2023

## 👉 DÉCEMBRE 2022: INTERPRÉTATION DES DONNÉES

Le présent tableau et graphe offre un aperçu détaillé des déclarations de transactions (DT) reçues sur support papier au cours du mois de décembre 2022. Ce mois marque le dernier mois du premier trimestre de l'année fiscale 2022-2023, et il est essentiel de comprendre les tendances et les statistiques relatives aux DT pour cette période. Ces données sont extrêmement précieuses pour évaluer la portée de notre travail d'analyse et les performances de la Direction d'Analyse de Renseignement et d'Information (DARI).

## 👉 INSTITUTIONS FINANCIÈRES PARTICIPANTES

Au cours de ce mois, plusieurs institutions financières ont soumis des DT à l'UCREF qui plus tard seront transférés à la DARI. Parmi les institutions financières les plus actives en décembre 2022, nous retrouvons :

- **Capital Bank** : Cette institution financière a soumis un total de 1 348 DT. Toutes ces DT ont été analysées, traitées et transmises au Service des Opérations et

Archives (SOA). Cependant, il convient de noter qu'un nombre significatif de 150 DT ont été retenues à la Cellule d'Analyse Stratégique (CAS) pour la production de déclarations de soupçons (DS). Cette concentration de DT retenues mérite une attention particulière en termes d'investigations ultérieures.

- **Unitransfer** : Unitransfer a soumis 198 DT au cours de ce mois. Toutes les DT ont été analysées, traitées et transmises au SOA. Cependant, 21 DT ont été retenues à la CAS pour la production de DS. Cette proportion notable de DT retenues souligne la nécessité d'approfondir l'examen de ces transactions

- **Capital Transfert** : L'institution financière Capital Transfert a soumis un volume considérable de 2 623 DT en décembre. La totalité de ces DT a été soumise à un processus d'analyse, de traitement et de transmission au SOA. Néanmoins, 142 DT ont été retenues à la CAS pour la production de DS. Cette concentration élevée de DT retenues exige une attention vigilante et des enquêtes approfondies.

- **Fonkoze** : En comparaison avec d'autres institutions, Fonkoze a soumis un nombre relativement limité de 13 DT en décembre. Sur ces 13 DT, 10 ont été analysées, traitées et transmises au SOA, tandis que 3 DT ont été retenues à la CAS pour la production de DS.

- **Sogebel** : L'institution Sogebel a soumis un total de 9 DT en décembre, toutes ont été analysées, traitées et transmises au SOA, sans qu'aucune DT ne soit retenue à la CAS.

- **Citi bank** : La Citi Bank nous a soumis un total de 822 DT en Décembre toutes ont été analysées, traitées, transmis au SOA et à la CAS pour le mois de Décembre.

## ANALYSE DES DONNÉES

En analysant les données pour le mois de décembre 2022, il est possible de noter plusieurs points saillants. Tout d'abord, il est évident que certaines institutions financières ont soumis un nombre significativement plus élevé de DT que d'autres. Cette disparité peut être due à divers facteurs, y compris le volume des transactions gérées par chaque institution.

De plus, la rétention de DT à la CAS pour la production de DS est une tendance observable, notamment chez Capital Bank, Uni Transfert, et Capital Transfert. Cette tendance suggère la nécessité de surveiller de près les transactions soumises par ces institutions et d'enquêter sur les raisons pour lesquelles elles ont été retenues.

En analysant ces chiffres, voici les observations et interprétations possibles en termes de lutte contre la corruption, le blanchiment des avoirs et des capitaux, ainsi que le financement du terrorisme :

1. Il y a une variation dans le nombre de DT soumises chaque mois, avec Octobre ayant le nombre le plus élevé de DT, suivi de Décembre, puis Novembre.
2. Capital Bank est l'institution financière qui soumet le plus grand nombre de DT chaque mois, indiquant potentiellement une activité financière significative.
3. Le nombre de DT retenues à la CAS pour la production de DS varie chaque mois, suggérant des différences dans la détection de soupçons et de transactions suspectes entre les institutions financières.

Cependant, il est important de noter que l'interprétation de ces chiffres se limite aux informations fournies dans le tableau. Une analyse plus approfondie nécessiterait des données complémentaires, telles que la nature des transactions, les

montants impliqués, les parties prenantes concernées, ainsi que des éléments contextuels pour évaluer les tendances de blanchiment des avoirs et des capitaux, ainsi que du financement du terrorisme de manière plus précise.

En outre, pour lutter efficacement contre le blanchiment des avoirs et des capitaux, ainsi que le financement du terrorisme, il est essentiel d'utiliser ces déclarations de transactions comme point de départ, mais également de compléter l'analyse avec d'autres sources d'informations, des enquêtes approfondies.

En conclusion, ce rapport annuel pour le mois de décembre 2022 offre un aperçu essentiel de l'activité des DT soumises sur support papier au cours de cette période. Ces données seront cruciales pour évaluer la performance de la DARI et pour orienter les prochaines étapes de notre travail d'analyse et d'enquête dans la lutte contre le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme.

- **RESUME DE L'ANALYSE DES DECLARATIONS DE TRANSACTIONS SUR SUPPORT DUR POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNEE FISCALE 2022-2023 (OCTOBRE - DECEMBRE 2022)**

**9) Tableau de résumé pour le 1<sup>er</sup> Trimestre :**

<b>Mois</b>	<b>Total des DT reçues</b>	<b>Détail par Institution Financière</b>
<b>Octobre</b>	<b>1,667 DT</b>	- UniTransfert : 111 DT - Capital Bank : 1,556 DT - Retenues pour enquête future : 36 DT
<b>Novembre</b>	<b>1,267 DT</b>	- UniTransfert : 105 DT - Capital Bank : 529 DT - CAM Transfert : 633 DT

		- Retenues pour enquête future : 37 DT
<b>Décembre</b>	<b>5,013 DT</b>	- Capital Bank : 1,348 DT - UniTransfert : 198 DT - Capital Transfert : 2,623 DT - Fonkoze : 13 DT - Sogebel : 9 DT - Citi Bank : 822 DT - Retenues pour enquête future : 313 DT
<b>Total</b>	<b>7,947 DT</b>	- Total cumulatif des DT reçues

### - Observations et conclusions :

- Au cours de ces trois mois, un total de 7,947 DT ont été reçues de différentes institutions financières sous forme de support papier.
- Parmi ces DT, 386 ont été retenues pour une enquête future en raison de signes de suspicion.
- La variation du nombre de DT soumises chaque mois montre que le mois d'octobre a enregistré le plus grand nombre de DT, suivi de décembre, puis novembre.
- Capital Bank est l'institution financière qui soumet le plus grand nombre de DT chaque mois, indiquant potentiellement une activité financière significative.
- La rétention de DT à la Cellule d'Analyse Stratégique (CAS) pour la production de déclarations de soupçons (DS) varie chaque mois, suggérant des différences dans la détection de soupçons et de transactions suspectes entre les institutions financières.

Ces données fournissent un aperçu essentiel de l'activité des DT reçues sur support papier au cours de cette période. Cependant, une analyse plus approfondie nécessiterait des données complémentaires, telles que la nature des transactions, les montants impliqués, les parties prenantes concernées, ainsi que des éléments contextuels pour évaluer les tendances de blanchiment des avoirs et des capitaux, ainsi que du financement du terrorisme de manière plus précise.

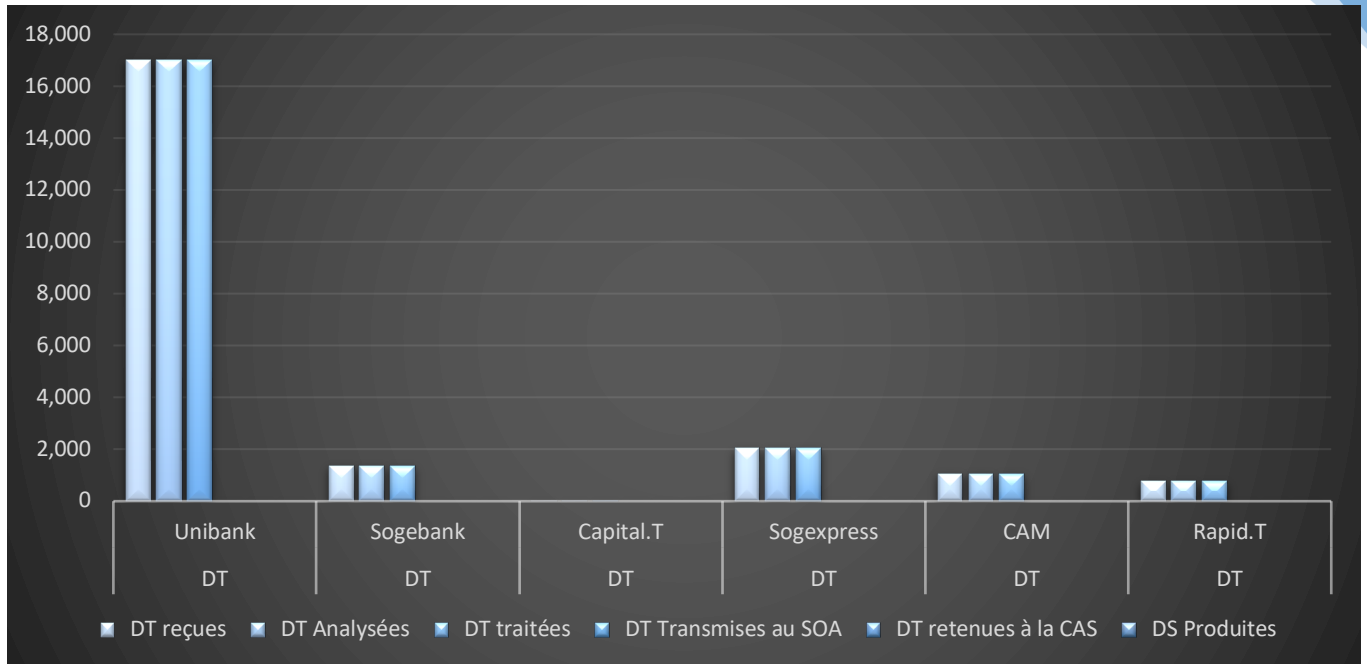
Il est important de noter que l'interprétation de ces chiffres se limite aux informations fournies dans le tableau. Pour lutter efficacement contre le blanchiment des avoirs et des capitaux, ainsi que le financement du terrorisme, il est essentiel d'utiliser ces déclarations de transactions comme point de départ, mais également de compléter l'analyse avec d'autres sources d'informations et des enquêtes approfondies.

-  **SUPPORT USB & EMAIL: ANALYSE POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNEE FISCALE 2022-2023**

**10) Tableau du mois d'Octobre 2022**

Type de déclarations	Institutions Financières	DT reçues	DT Analysées	DT traitées	DT Transmises au SOA	DT retenues à la CAS	DS Produites
DT	Unibank	16,999	16,999	16,999	...	...	...
DT	Sogebank	1,363	1,363	1,363	...	...	...
DT	Capital.T	25	25	25	...	...	...
DT	Sogexpress	2,037	2,037	2,037	...	...	...
DT	CAM	1,050	1,050	1,050	...	...	...
DT	Rapid.T	759	759	759	...	...	...
<b>DT</b>	<b>Totale</b>	<b>22,233</b>	<b>22,233</b>	<b>22,233</b>	...	...	...

**10) Graphe Octobre 2022**



Source : Direction d'Analyse de Renseignement et d'Information (DARI), juillet 2023

### ↳ Interprétation du Tableau du Mois d'Octobre 2022 : Analyse des Déclarations de Transactions Reçues

Le mois d'octobre 2022 a marqué le début du rapport annuel couvrant les 4 trimestres de l'année fiscale 2022-2023. Ce tableau présente un aperçu des déclarations de transactions (DT) reçues au cours de ce mois, offrant ainsi un point de départ pour une analyse approfondie de cette période.

Plusieurs institutions financières en Haïti ont contribué de manière significative en soumettant un total de 22 233 DT à l'UCREF. Parmi les institutions notables, citons Unibank, Sogebank, Capital.T, Sogexpress, CAM et Rapid.T, qui ont toutes joué un rôle essentiel dans la collecte de données financières cruciales.

Le chiffre de 22 233 DT reçues indique l'ampleur du travail d'analyse et de traitement nécessaire pour examiner ces données de manière exhaustive. Chaque DT représente une transaction financière potentiellement liée au blanchiment des avoirs ou au financement du terrorisme ou à la prolifération des armes à

destruction massive, soulignant l'importance de chaque élément dans la lutte contre ces activités criminelles.

Ces DT reçues ont été traitées et analysées en profondeur par les équipes de la DARI. Chaque DT a fait l'objet d'un examen minutieux pour détecter toute activité suspecte ou non conforme. Cette première étape d'analyse vise à identifier les transactions nécessitant un examen plus approfondi et à déterminer celles qui seront transmises au Service des Opérations et Archives (SOA).

Au cours de ce premier mois, les DT ont été analysées et traitées, mais aucune n'a été transmise au SOA. C'est le fait qu'il s'agit des déclarations de transactions reçues numériquement.

Il convient de noter qu'au cours du mois d'octobre 2022, aucune déclaration de soupçons (DS) n'a été produite. Cette situation s'explique en partie par le fait que, à ce moment, notre logiciel interne n'était pas encore prêt à effectuer une analyse en profondeur des données reçues. Les retards techniques ont restreint la capacité de notre équipe à identifier les activités potentiellement suspectes dans les déclarations de transactions (DT) traitées en octobre 2022.

Cependant, il est essentiel de souligner que ces DT reçues au cours de ce mois ont été minutieusement conservées. Au mois d'octobre 2023, avec l'achèvement du développement de notre logiciel interne et l'amélioration de notre capacité d'analyse, toutes les DT collectées depuis avant octobre 2022 seront soumises à un nouvel examen approfondi. Cette reprise d'analyse permettra de déterminer si des activités suspectes ou non conformes peuvent être identifiées rétroactivement, en mettant ainsi en lumière d'éventuelles DS à produire à partir des DT actuellement en notre possession.

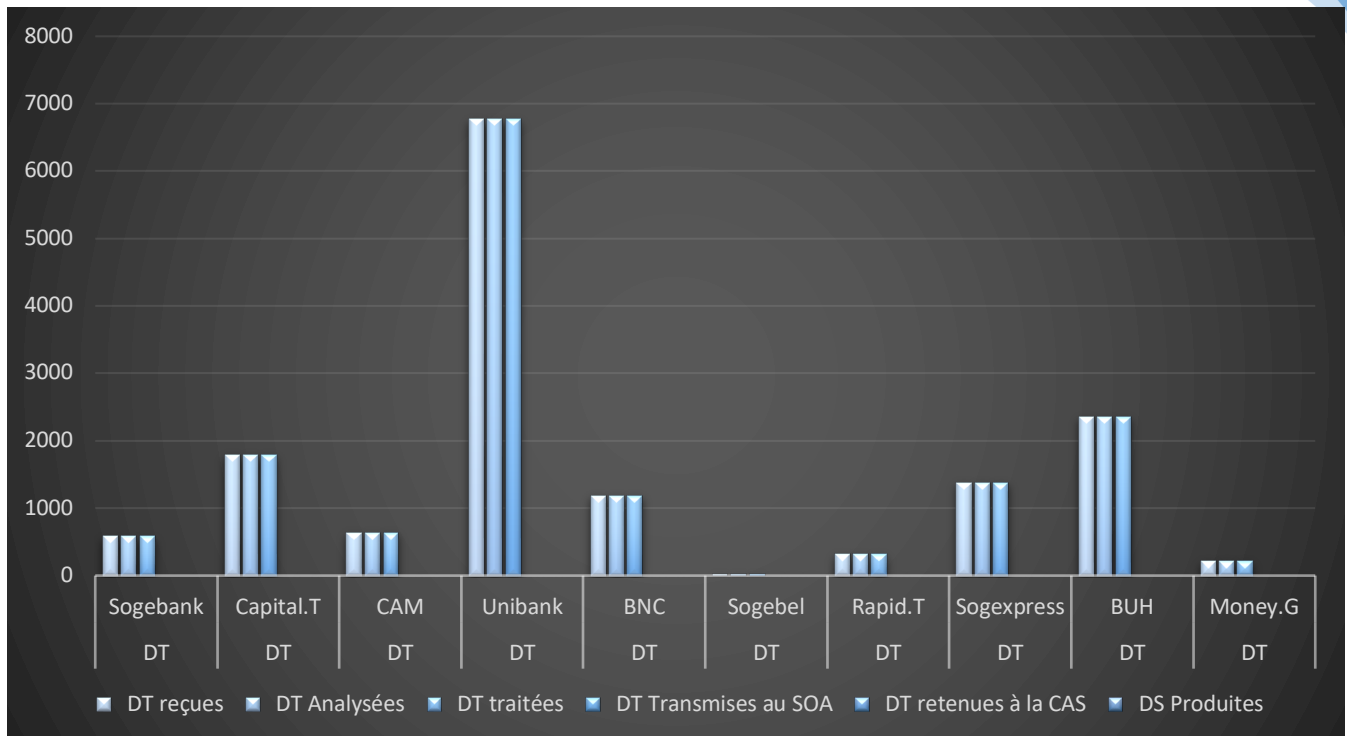
Ce processus de réanalyse démontre notre engagement envers la précision et l'intégrité de notre travail dans la lutte contre le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme. Nous sommes déterminés à exploiter toutes les ressources à notre disposition, y compris les avancées technologiques, pour assurer une analyse approfondie et complète de chaque DT, contribuant ainsi à la sécurité financière nationale et internationale.

Ce tableau du mois d'octobre 2022 représente le point de départ de l'analyse complète des DT reçues au cours du premier trimestre de l'année fiscale 2022-2023. Il met en évidence l'importance des institutions financières en tant que sources clés de données et souligne le travail intensif d'analyse effectué par la DARI pour garantir la sécurité financière nationale et internationale.

### - 11) Tableau du mois de Novembre 2022

Type de déclarations	Institutions Financières	DT reçues	DT Analysées	DT traitées	DT Transmises au SOA	DT retenues à la CAS	DS Produites
DT	Sogebank	574	574	574	...	...	...
DT	Capital.T	1788	1788	1788	...	...	...
DT	CAM	633	633	633	...	...	...
DT	Unibank	6768	6768	6768	...	...	...
DT	BNC	1184	1184	1184	...	...	...
DT	Sogebel	23	23	23	...	...	...
DT	Rapid.T	316	316	316	...	...	...
DT	Sogexpress	1375	1375	1375	...	...	...
DT	BUH	2356	2356	2356	...	...	...
DT	Money.G	214	214	214	...	...	...
<b>DT</b>	<b>Totale</b>	<b>15,231</b>	<b>15,231</b>	<b>15,231</b>	...	...	...

### - 11) Graphe Novembre 2022



Source : Direction d'Analyse de Renseignement et d'Information (DARI), juillet 2023

### 🗨 Interprétation du Tableau du Mois d'Octobre 2022 : Analyse des Déclarations de Transactions Reçues

Au cours du mois de novembre 2022, un total de 15 231 déclarations de transactions (DT) ont été reçues par la Cellule d'Analyse Stratégique (CAS) en provenance de différentes institutions financières. Ces DT ont été soumises à un processus d'examen et d'analyse rigoureux pour détecter toute activité suspecte liée au blanchiment des avoirs et au financement du terrorisme.

Parmi les institutions financières qui ont contribué à ces déclarations, Sogebank a soumis 574 DT, Capital.T en a fourni 1 788, et la CAM a contribué avec 633 DT. Unibank, une autre institution majeure, a soumis un nombre considérable de DT, soit 6 768 au total. D'autres institutions, telles que la BNC, Sogebel, Rapid.T, Sogexpress, BUH et Money.G, ont également contribué à ce volume significatif de DT.

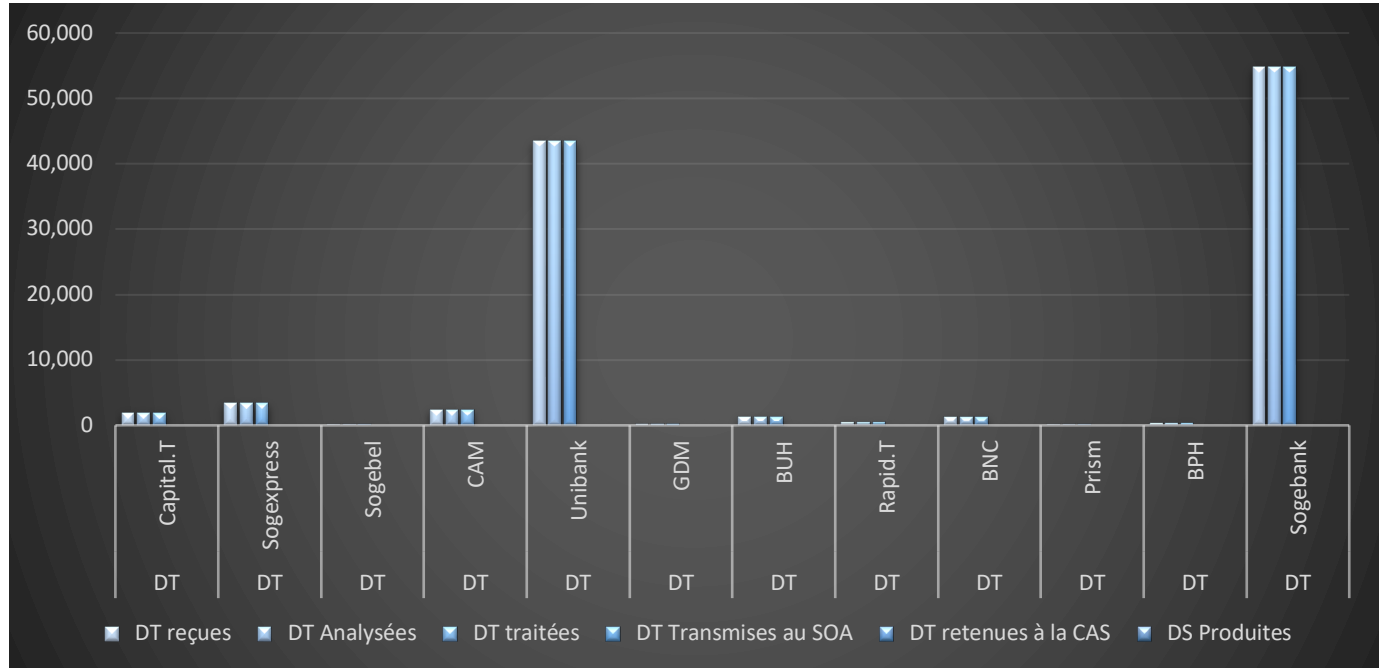
Toutes les DT reçues ont été soigneusement analysées et traitées par notre équipe d'analyse. Cependant, au cours de ce mois de novembre, aucune DT n'a été transmise au Service des Opérations et Archives (SOA), ni retenue à la CAS pour la production de déclarations de soupçons (DS). Cela est dû au fait que la DARI attend le logiciel interne pour conclure avec la production des déclarations de soupçons possible.

Il est important de souligner que, bien que ce mois-ci n'ait pas généré de DS, cela ne diminue en rien notre engagement envers la détection et la prévention du blanchiment des avoirs, du financement du terrorisme et de la prolifération des armes à destruction massive. Notre équipe continue à maintenir une vigilance constante et à travailler en étroite collaboration avec les institutions financières pour assurer la sécurité du système financier national et international. Chaque mois représente une nouvelle opportunité d'analyse et de surveillance approfondies, dans le but de protéger l'intégrité du système financier.

### - 12) Tableau du mois de Décembre 2022

Type de déclarations	Institutions Financières	DT reçues	DT Analysées	DT traitées	DT Transmises au SOA	DT retenues à la CAS	DS Produites
DT	Capital.T	1,876	1,876	1,876	...	...	...
DT	Sogexpress	3,348	3,348	3,348	...	...	...
DT	Sogebel	81	81	81	...	...	...
DT	CAM	2,423	2,423	2,423	...	...	...
DT	Unibank	43,375	43,375	43,375	...	...	...
DT	GDM	199	199	199	...	...	...
DT	BUH	1,329	1,329	1,329	...	...	...
DT	Rapid.T	427	427	427	...	...	...
DT	BNC	1,242	1,242	1,242	...	...	...
DT	Prism	3	3	3	...	...	...
DT	BPH	331	331	331	...	...	...
DT	Sogebank	54,724	54,724	54,724	...	...	...
<b>DT</b>	<b>Total</b>	<b>109,358</b>	<b>109,358</b>	<b>109,358</b>	...	...	...

## - 12) Graphe Décembre 2022



Source : Direction d'Analyse de Renseignement et d'Information (DARI), juillet 2023

### Interprétation du Tableau du Mois de décembre 2022 : Analyse des Déclarations de Transactions Reçues

Le mois de décembre 2022 a été marqué par une forte activité en termes de déclarations de transactions (DT) reçues par la Cellule d'Analyse Stratégique (CAS) en provenance d'institutions financières diverses. Au total, 109 358 DT ont été soumises à notre équipe d'analystes pour analyse et traitement.

Parmi les institutions financières qui ont contribué de manière significative à ce volume de DT, Unibank a soumis un nombre considérable de 43 375 DT, suivie de Sogebank avec 54 724 DT. D'autres institutions telles que Capital.T, Sogexpress, CAM, BUH, BNC, Rapid.T, GDM, Prism, BPH et Sogebel ont également fourni un nombre variable de DT.

Toutes ces DT ont fait l'objet d'un examen minutieux par notre équipe d'analystes. Cependant, au cours de ce mois de décembre, aucune DT n'a été transmise au Service des Opérations et Archives (SOA), ni retenue à la CAS pour la production de déclarations de soupçons (DS).

Cela reflète l'absence de notre logiciel interne dans le but de traiter les DT au cours de cette période. Il est essentiel de noter que l'absence de DS ne diminue en rien notre engagement envers la détection et la prévention du blanchiment des avoirs et du financement du terrorisme. Chaque mois représente une nouvelle opportunité d'analyse et de surveillance approfondies, dans le but de protéger l'intégrité du système financier national et international. Notre équipe reste vigilante et prête à répondre à toute activité suspecte qui pourrait être identifiée à l'avenir.

- **RESUME DE L'ANALYSE DES DT REÇUES SUR SUPPORT USB & EMAIL PAR INSTITUTION FINANCIERE POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNEE FISCALE 2022-2023 (OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE 2022)**

Mois	Total des DT reçues	DT analysées, traitées et transmises au SOA	DT retenues à la CAS pour une éventuelle production de DS
Octobre 2022	22,333	22,333	22,333
Novembre 2022	15,231	15,231	15,231
Décembre 2022	109,358	109,358	109,358
<b>Total</b>	<b>146,922</b>	<b>146,922</b>	<b>146,922</b>

**Observations et conclusions :**

Sur les trois mois, un total de 146 822 DT ont été reçues de différentes institutions financières. Nombreuses sont les DT qui ont été retenues pour une analyse future au

cours de cette période, afin de produire de déclarations de soupçons (DS) ultérieurement une fois le logiciel interne sera prêt. L'engagement envers la détection et la prévention du blanchiment des avoirs, du financement du terrorisme et de la prolifération des armes à destruction massive reste une priorité.

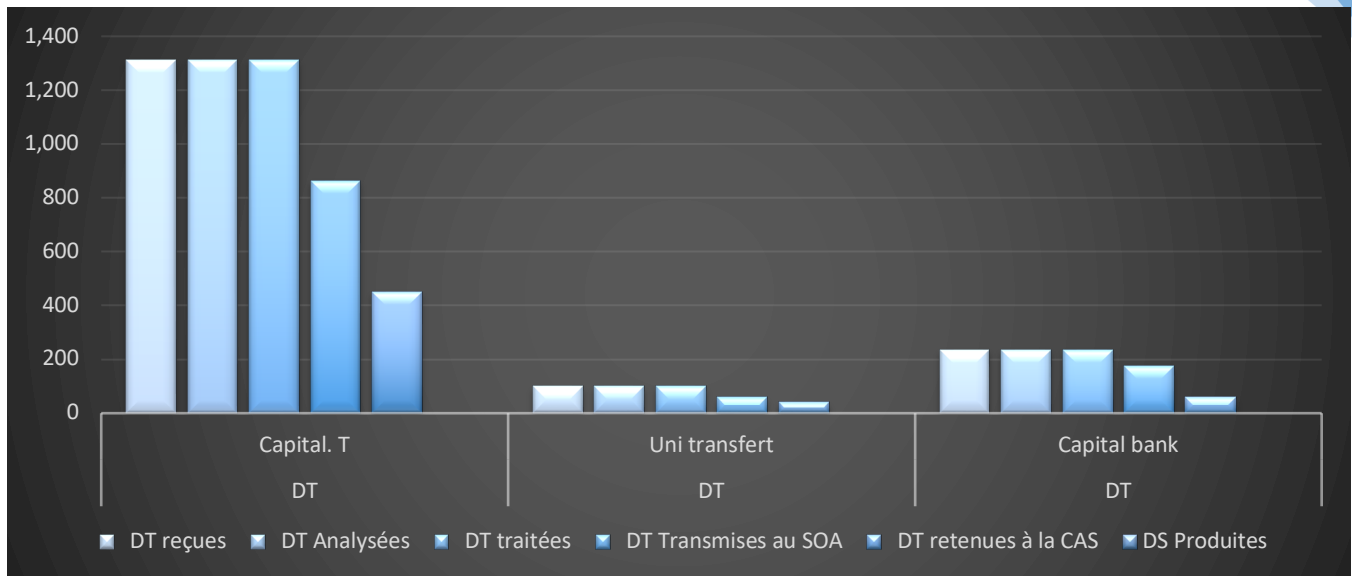
Cette analyse présente un aperçu du nombre total de DT reçues par chaque institution financière au cours des trois mois, et toutes les DT sont conservées en vue d'une analyse future lorsque le logiciel interne sera prêt.

### A) Rapport statistique des déclarations de transactions reçues sur support dur :

#### 13) Tableau du mois de Janvier 2023

Type de déclarations	Institutions Financières	DT reçues	DT Analysées	DT traitées	DT Transmises au SOA	DT retenues à la CAS	DS Produites
DT	Capital. T	1,314	1,314	1,314	864	450	...
DT	Uni transfert	100	100	100	59	41	...
DT	Capital bank	237	237	237	177	60	...
<b>DT</b>	<b>Totale</b>	<b>1,651</b>	<b>1,651</b>	<b>1,651</b>	<b>1,100</b>	<b>551</b>	<b>...</b>

#### - 13) Graphe Janvier 2023



Source : Direction d'Analyse de Renseignement et d'Information (DARI), juillet 2023

### Interprétation du Tableau du Mois de janvier 2023 : Analyse des Déclarations de Transactions Reçues

Le mois de janvier 2023 a été caractérisé par un volume de déclarations de transactions (DT) significatif, avec un total de 1 651 DT reçues de différentes institutions financières. Parmi ces DT, 1 100 ont été transmises au Service des Opérations et Archives (SOA) après avoir été analysées et traitées. De plus, 551 DT ont été retenues à la Cellule d'Analyse Stratégique (CAS) en vue de la production éventuelle de déclarations de soupçons (DS).

L'institution financière qui a contribué de manière prédominante à ce volume de DT est Capital.T, avec un total de 1 314 DT soumises à notre équipe d'experts. Unibank a également soumis 100 DT, tandis que Capital Bank a contribué avec 237 DT.

Ces DT ont été soumises à un processus d'analyse en profondeur, mettant en œuvre des techniques avancées pour détecter toute activité suspecte liée au blanchiment des avoirs et au financement du terrorisme. Les résultats de ces analyses ont conduit à la transmission de 1 100 DT au SOA pour un suivi ultérieur.

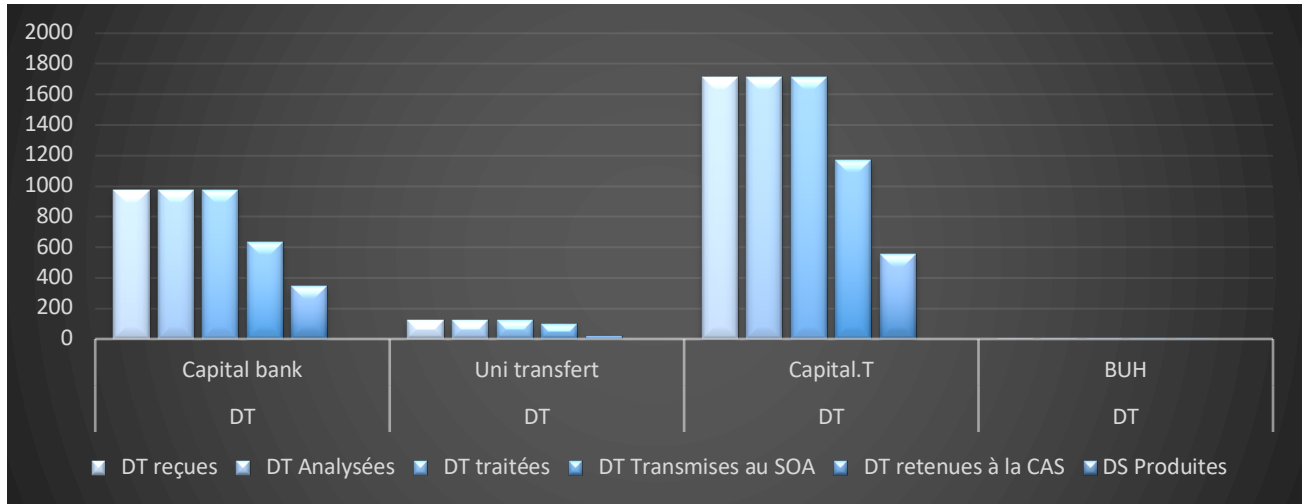
De plus, 551 DT ont été retenues à la CAS en vue de la production éventuelle de DS. Cette étape démontre notre engagement continu à enquêter sur toute activité potentiellement illicite et à contribuer à la lutte contre les crimes financiers.

Le mois de janvier 2023 illustre notre détermination à assurer la transparence et la sécurité du système financier, en identifiant et en signalant toute activité suspecte conformément à la réglementation en vigueur. Nous continuerons à exercer notre rôle essentiel dans la prévention et la détection du blanchiment des avoirs et du financement du terrorisme, tout en renforçant notre expertise et en restant à l'avant-garde des développements en matière de lutte contre ces menaces.

#### - 14) Tableau du mois de Février 2023

Type de déclarations	Institutions Financières	DT reçues	DT Analysées	DT traitées	DT Transmises au SOA	DT retenues à la CAS	DS Produites
DT	Capital bank	977	977	977	632	345	...
DT	Uni transfert	121	121	121	100	21	...
DT	Capital.T	1,718	1,718	1,718	1,167	551	...
DT	BUH	1	1	1	1	1	...
<b>DT</b>	<b>Total</b>	<b>2,817</b>	<b>2,817</b>	<b>2,817</b>	<b>1,900</b>	<b>917</b>	<b>...</b>

## - 14) Graphe Février 2023



Source : Direction d'Analyse de Renseignement et d'Information (DARI), juillet 2023

### 👉 Interprétation du tableau des Déclarations de Transactions de Février 2023

Le mois de février 2023 a été marqué par un volume notable de déclarations de transactions (DT), avec un total de 2 817 DT reçues de différentes institutions financières. Parmi ces DT, 1 900 ont été transmises au Service des Opérations et Archives (SOA) après avoir été soigneusement analysées et traitées. De plus, 917 DT ont été retenues à la Cellule d'Analyse Stratégique (CAS) pour la production ultérieure de déclarations de soupçons (DS).

L'institution financière qui a contribué de manière significative à ce volume de DT est Capital.T, avec un total de 1 718 DT soumises à notre équipe d'experts. Capital Bank a également soumis 977 DT, tandis qu'UniTransfert a contribué avec 121 DT.

Ces DT ont fait l'objet d'une analyse approfondie, mettant en œuvre des techniques avancées pour détecter toute activité suspecte liée au blanchiment des avoirs et au

financement du terrorisme. Les résultats de ces analyses ont conduit à la transmission de 1 900 DT au SOA pour un suivi ultérieur, tel que la numérisation des données.

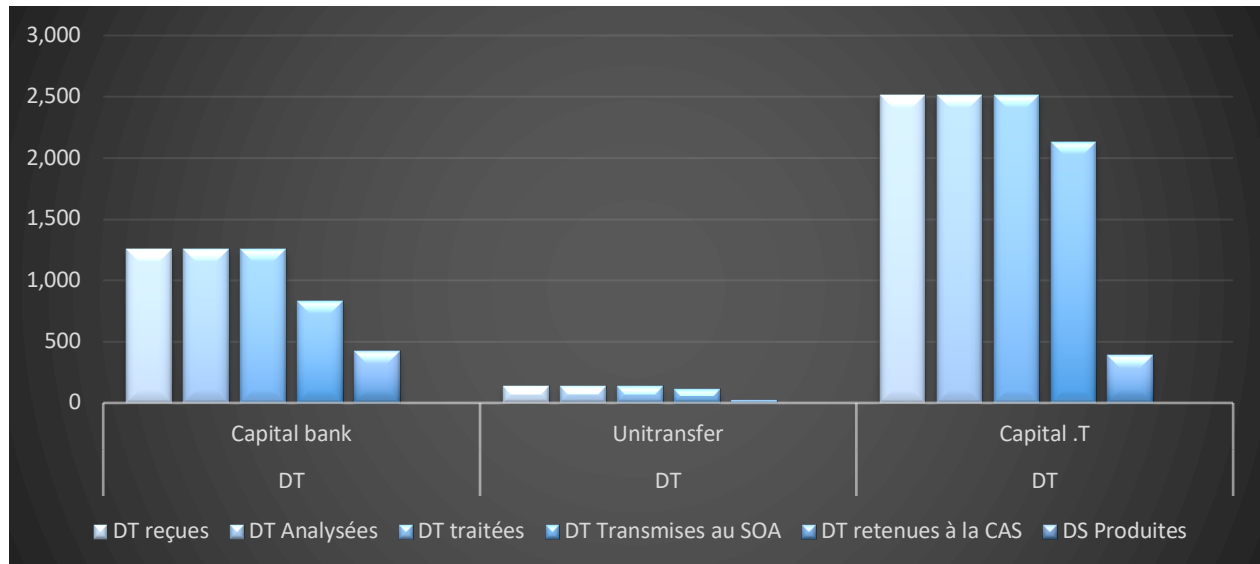
De plus, 917 DT ont été retenues à la CAS en vue de la production de DS. Cette étape reflète notre engagement continu à enquêter sur toute activité potentiellement illicite et à contribuer à la lutte contre les crimes financiers.

Le mois de février 2023 témoigne de notre engagement à maintenir l'intégrité du système financier en identifiant et en signalant toute activité suspecte conformément à la réglementation en vigueur. Nous restons déterminés à jouer un rôle essentiel dans la prévention et la détection du blanchiment des avoirs et du financement du terrorisme, tout en continuant à renforcer notre expertise et à suivre les développements en matière de lutte contre ces menaces.

### - 15) Tableau du mois de Mars 2023

Type de déclarations	Institutions Financières	DT reçues	DT Analysées	DT traitées	DT Transmises au SOA	DT retenues à la CAS	DS Produites
DT	Capital bank	1,254	1,254	1,254	829	425	...
DT	Unitransfer	134	134	134	110	24	...
DT	Capital .T	2,513	2,513	2,513	2,127	386	...
<b>DT</b>	<b>Totale</b>	<b>3,901</b>	<b>3,901</b>	<b>3,901</b>	<b>3,066</b>	<b>779</b>	<b>...</b>

## - 15) Graphe Mars 2023



Source : Direction d'Analyse de Renseignement et d'Information (DARI), juillet 2023

### 👉 Interprétation du tableau des Déclarations de Transactions de Mars 2023

Le mois de mars 2023 a été marqué par une activité significative en ce qui concerne les déclarations de transactions (DT). Au total, 3 901 DT ont été reçues des différentes institutions financières. Parmi ces DT, 3 066 ont été analysées en profondeur et traitées avant d'être transmises au Service des Opérations et Archives (SOA). De plus, 779 DT ont été retenues à la Cellule d'Analyse Stratégique (CAS) en vue de la production future de déclarations de soupçons (DS).

L'institution financière qui a contribué de manière substantielle à ce volume de DT est Capital.T, avec un total de 2 513 DT soumises à notre équipe d'experts. Capital

Bank a également soumis 1 254 DT, tandis qu'UniTransfert a contribué avec 134 DT.

Ces DT ont été soumises à une analyse minutieuse, mettant en œuvre des techniques avancées pour détecter tout comportement ou transaction suspecte susceptible d'être lié au blanchiment des avoirs ou au financement du terrorisme. Les résultats de ces analyses ont conduit à la transmission de 3 066 DT au SOA pour des mesures de suivi ultérieures.

De plus, 779 DT ont été retenues à la CAS en vue de la production ultérieure de DS. Cette étape reflète notre engagement continu à enquêter sur toute activité potentiellement illicite et à contribuer à la lutte contre les crimes financiers.

Le mois de mars 2023 témoigne de notre engagement à maintenir l'intégrité du système financier en identifiant et en signalant toute activité suspecte conformément à la réglementation en vigueur. Nous continuons à jouer un rôle essentiel dans la prévention et la détection du blanchiment des avoirs et du financement du terrorisme, en renforçant notre expertise et en restant à la pointe des développements dans ce domaine crucial.

-  **RESUME DE L'ANALYSE DES DECLARATIONS DE TRANSACTIONS RECUES SUR SUPPORT DUR POUR LE SECOND TRIMESTRE DE L'ANNEE FISCALE 2022-2023 (JANVIER - MARS 2023)**

Mois	Total des DT reçues	DT analysées, traitées et transmises au SOA	DT retenues à la CAS pour une éventuelle production de DS	Institution financière contributrice majeure
<i>Janvier 2023</i>	1,651	1,100	551	Capital.T
<i>Février 2023</i>	2,817	1,900	917	Capital.T

<i>Mars 2023</i>	3,901	3,066	779	Capital.T
<b>Total</b>	<b>8,369</b>	<b>6,066</b>	<b>2,247</b>	<b>Capital.T</b>

Pendant les trois premiers mois de l'année 2023, la Cellule d'Analyse Stratégique (CAS) a traité un volume significatif de déclarations de transactions (DT) reçues sur support dur en provenance de différentes institutions financières en Haïti. Voici une analyse globale de ces informations pour le premier trimestre de 2023 :

- **16) Tableau de Résumé :**

Mois	Total des DT reçues	DT analysées, traitées et transmises au SOA	DT retenues à la CAS pour une éventuelle production de DS	Institution financière contributrice majeure
<i>Janvier 2023</i>	1,651	1,100	551	Capital.T
<i>Février 2023</i>	2,817	1,900	917	Capital.T
<i>Mars 2023</i>	3,901	3,066	779	Capital.T
<b>Total</b>	<b>8,369</b>	<b>6,066</b>	<b>2,247</b>	<b>Capital.T</b>

👉 **INTERPRETATION :**

Il est clair que le nombre total de DT reçues a augmenté de manière significative chaque mois, passant de 1 651 en janvier à 2 817 en février et à 3 901 en mars. Cette tendance à la hausse peut être le résultat d'une augmentation de la conformité réglementaire ou d'une surveillance accrue des activités financières.

Il est également notable que l'institution financière "Capital Transfert" a été la plus grande contributrice en termes de DT chaque mois, indiquant son implication potentielle dans des activités financières complexes ou significatives. Cette institution a joué un rôle essentiel dans la collecte de données pour les analyses ultérieures.

En conclusion, la CAS demeure déterminée à maintenir l'intégrité du système financier haïtien en identifiant et en signalant toute activité suspecte conformément à la réglementation en vigueur. Elle continue de renforcer son expertise et de rester à la pointe des développements dans la lutte contre le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme pour contribuer à la sécurité financière nationale et internationale. En résumé, ces statistiques mensuelles des DT fournissent des informations importantes sur l'activité financière dans le secteur, ainsi que sur la conformité réglementaire et la surveillance. La tendance à la hausse du nombre de DT reçues chaque mois, ainsi que l'augmentation du nombre de DT retenues à la CAS, indiquent un besoin accru de surveillance et de réglementation dans le secteur financier.

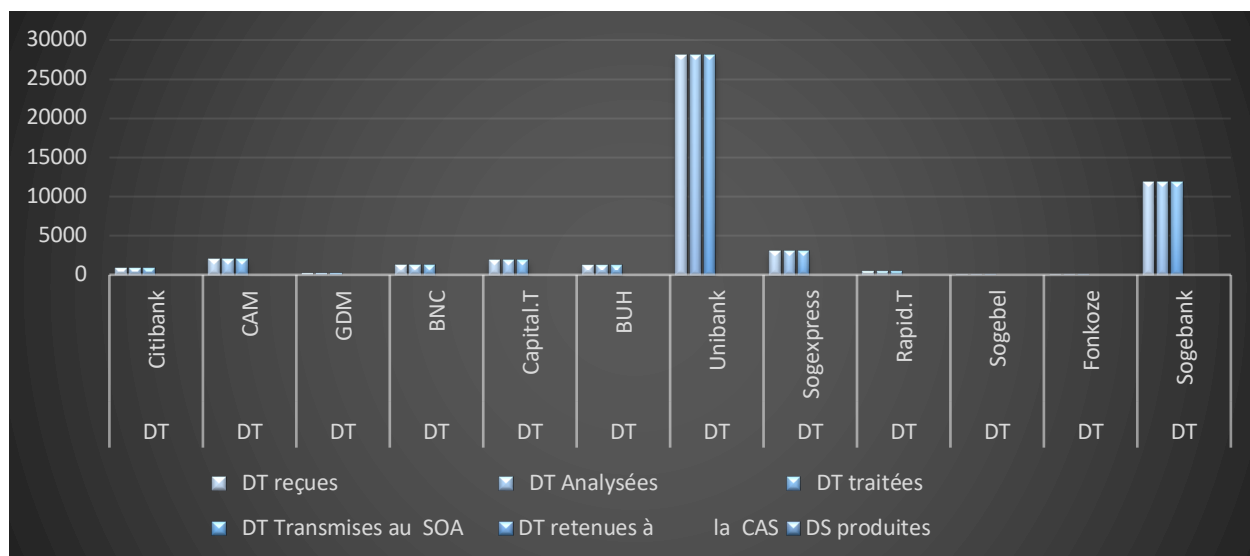
## B) Rapport statistique des déclarations de transactions reçues sur les clés USB & Email :

### - 17) Tableau du mois de Janvier 2023

Type de déclarations	Institutions Financières	DT reçues	DT Analysées	DT traitées	DT Transmises au SOA	DT retenues à la CAS	DS produites
DT	Citibank	840	840	840	...	...	...
DT	CAM	1,990	1,990	1,990	...	...	...
DT	GDM	204	204	204	...	...	

DT	BNC	1,295	1,295	1,295	...	...	...
DT	Capital.T	1,943	1,943	1,943	...	...	...
DT	BUH	1,200	1,200	1,200	...	...	...
DT	Unibank	28,106	28,106	28,106	...	...	...
DT	Sogexpress	3,097	3,097	3,097	...	...	...
DT	Rapid.T	438	438	438	...	...	...
DT	Sogebel	68	68	68	...	...	...
DT	Fonkoze	62	62	62	...	...	...
DT	Sogebank	11,801	11,801	11,801	...	...	...
<b>DT</b>	<b>Total</b>	<b>51,050</b>	<b>51,050</b>	<b>51,050</b>	...	...	...

### - 17) Graphe Janvier 2023



Source : Direction d'Analyse de Renseignement et d'Information (DARI), juillet 2023

## INTERPRETATION DU TABLEAU DU MOIS DE JANVIER 2023 : ANALYSE DES DECLARATIONS DE TRANSACTIONS REÇUES

Pour le mois d'Avril 2023, un total impressionnant de 51 050 déclarations de transactions (DT) ont été reçues des différentes institutions financières. Toutes ces DT ont été soumises à une analyse minutieuse et ont suivi les procédures de traitement interne. Cependant, aucune DT n'a été transmise au Service des Opérations et Archives (SOA) ou retenue à la Cellule d'Analyse Stratégique (CAS) pour la production éventuelle de déclarations de soupçons (DS) au cours de ce mois.

Les institutions financières qui ont contribué de manière substantielle à ce volume de DT incluent Unibank avec 28 106 DT soumises, suivie par CAM avec 1 990 DT, et Citibank avec 840 DT.

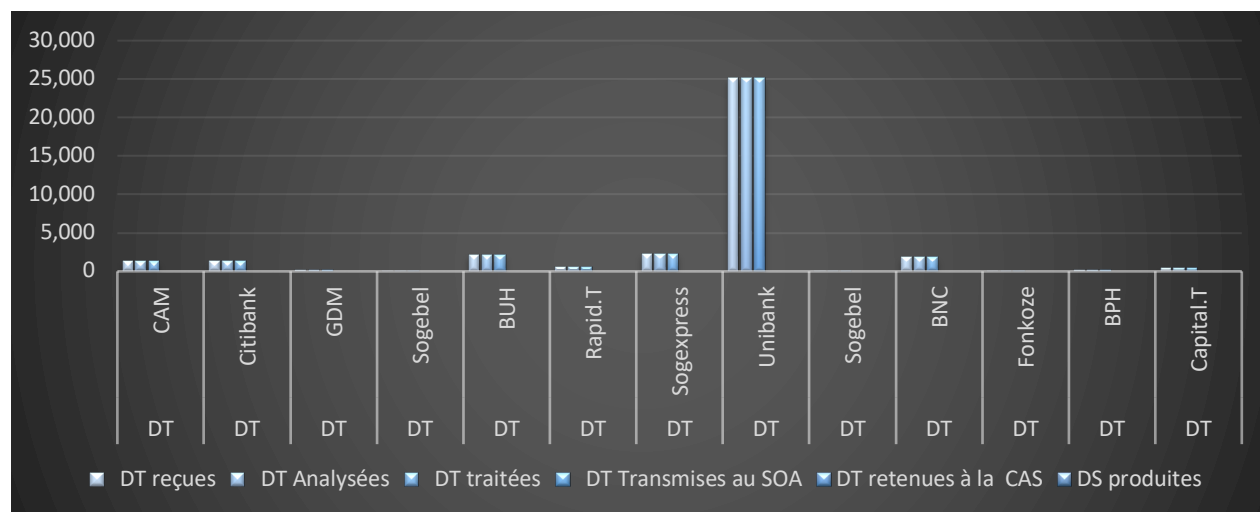
L'UCREF à travers la Cellule d'Analyse Stratégique (CAS) continue de jouer un rôle essentiel dans la prévention et la détection du blanchiment des avoirs et du financement du terrorisme en Haïti. Elle maintient son engagement envers la sécurité financière nationale et internationale en veillant à ce que toutes les DT reçues soient soumises à une analyse rigoureuse conformément à la réglementation en vigueur. Les mois précédents ont montré une tendance à la hausse dans le nombre de DT reçues, et bien que le mois d'Avril n'ait pas nécessité de transmissions au SOA ou de retenues à la CAS, la vigilance et le suivi constant demeurent essentiels pour prévenir toute activité illicite potentielle.

#### - 18) Tableau du mois de Février 2023

Type de déclarations	Institutions Financières	DT reçues	DT Analysées	DT traitées	DT Transmises au SOA	DT retenues à la CAS	DS produites
DT	CAM	1,304	1,304	1,304	....	....	....
DT	Citibank	1,343	1,343	1,343	....	....	....

DT	GDM	171	171	171	....	....	....
DT	Sogebel	44	44	44	....	....	....
DT	BUH	2,199	2,199	2,199	...		
DT	Rapid.T	587	587	587	....	....	....
DT	Sogexpress	2,278	2,278	2,278	....	....	....
DT	Unibank	25,114	25,114	25,114	....	....	....
DT	Sogebel	46	46	46	....	....	....
DT	BNC	1,881	1,881	1,881	....	....	....
DT	Fonkoze	41	41	41	....	....	....
DT	BPH	166	166	166	....	....	....
DT	Capital.T	450	450	450	....	....	....
<b>DT</b>	<b>Total</b>	<b>35,624</b>	<b>35,624</b>	<b>35,624</b>	....	....	....

### - 18) Graphe Février 2023



Source : Direction d'Analyse de Renseignement et d'Information (DARI), juillet 2023

### 👉 Interprétation du tableau des Déclarations de Transactions de Février 2023

Le mois de février 2023 a été caractérisé par un volume considérable de déclarations de transactions (DT), avec un total de 35 624 DT reçues de différentes institutions financières. Toutes ces DT ont été soumises à un processus d'analyse et de traitement en profondeur pour détecter toute activité suspecte liée au blanchiment des avoirs et au financement du terrorisme.

Parmi les institutions financières qui ont contribué de manière significative à ce volume de DT, Unibank se distingue en soumettant 25 114 DT, suivie par CAM avec 1 304 DT et Citibank avec 1 343 DT.

Ces DT ont été soumises à une analyse approfondie, mettant en œuvre des techniques avancées pour garantir l'intégrité des données et détecter toute transaction suspecte. Les résultats de ces analyses ont conduit à la rétention de toutes les DT pour le traitement lors l'installation du logiciel interne pour un suivi ultérieur.

Pendant le mois de février 2023, aucune DT n'a été retenue à la Cellule d'Analyse Stratégique (CAS) en vue de la production éventuelle de déclarations de soupçons (DS).

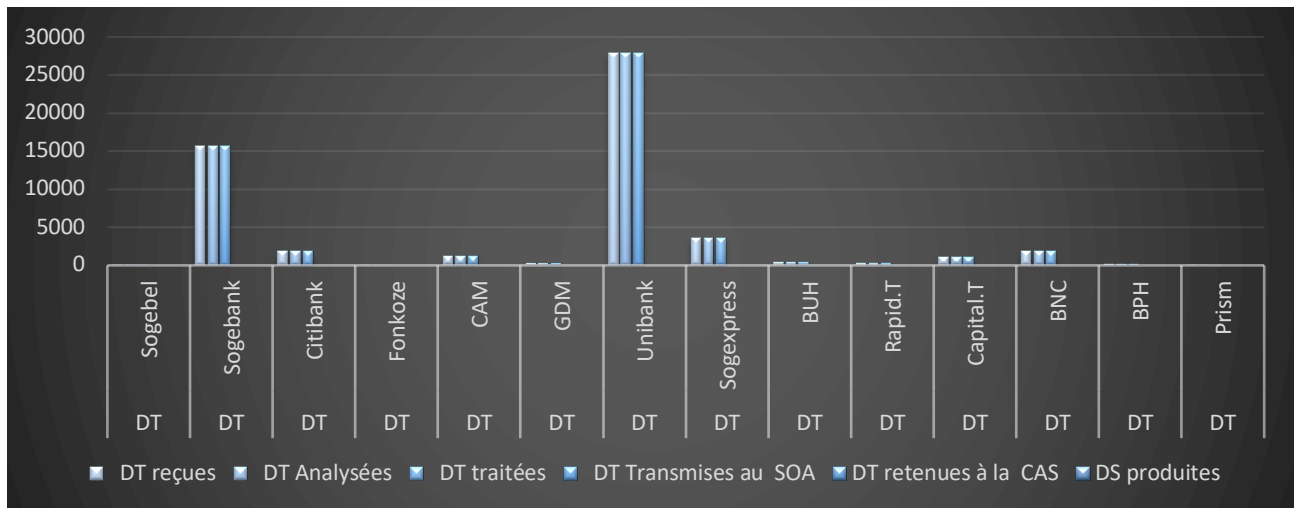
Le mois de février montre la continuité de l'engagement envers la sécurité et la conformité du système financier en Haïti. Bien que le nombre de DT reçues soit élevé, l'absence de DT retenues à la CAS indique que le logiciel aura beaucoup de DS à nous procurer. Cependant, la vigilance et la rigueur dans l'analyse des DT restent essentielles pour prévenir toute forme de crime financier.

### 19) Tableau du mois de Mars 2023

Type de déclarations	Institutions Financières	DT reçues	DT Analysées	DT traitées	DT Transmises au SOA	DT retenues à la CAS	DS produites
----------------------	--------------------------	-----------	--------------	-------------	----------------------	----------------------	--------------

DT	Sogebel	66	66	66	...	...	...
DT	Sogebank	15,737	15,737	15,737	...	...	...
DT	Citibank	1,899	1,899	1,899	...	...	...
DT	Fonkoze	57	57	57	...	...	...
DT	CAM	1,191	1,191	1,191	...	...	...
DT	GDM	230	230	230	...	...	...
DT	Unibank	27,883	27,883	27,883	...	...	...
DT	Sogexpress	3,594	3,594	3,594	...	...	...
DT	BUH	400	400	400	...	...	...
DT	Rapid.T	320	320	320	...	...	...
DT	Capital.T	1,116	1,116	1,116	...	...	...
DT	BNC	1,869	1,869	1,869	...	...	...
DT	BPH	166	166	166	...	...	...
DT	Prism	2	2	2	...	...	...
<b>DT</b>	<b>Total</b>	<b>54,530</b>	<b>54,530</b>	<b>54,530</b>	...	...	...

### - 19) Graphe Mars 2023



Source : Direction d'Analyse de Renseignement et d'Information (DARI), juillet 2023

## INTERPRETATION DU TABLEAU DES DECLARATIONS DE TRANSACTIONS DE MARS 2023

Le mois de mars 2023 a été marqué par une activité significative en ce qui concerne les déclarations de transactions (DT), avec un total de 54 530 DT reçues de différentes institutions financières. Toutes ces DT ont été soumises à un processus d'analyse et de traitement en profondeur pour détecter toute activité suspecte liée au blanchiment des avoirs et au financement du terrorisme.

Parmi les institutions financières qui ont contribué de manière substantielle à ce volume de DT, Unibank se distingue en soumettant 27 883 DT, suivie par Sogebank avec 15 737 DT et CAM avec 1 191 DT. Ces DT ont été soumises à une analyse minutieuse, mettant en œuvre des techniques avancées pour détecter tout comportement ou transaction suspecte susceptible d'être lié au blanchiment des avoirs ou au financement du terrorisme. Les résultats de ces analyses ont conduit à la transmission de toutes les DT au Service des Opérations et Archives (SOA) pour des mesures de suivi ultérieures.

Pendant le mois de mars 2023, aucune DT n'a été retenue à la Cellule d'Analyse Stratégique (CAS) en vue de la production éventuelle de déclarations de soupçons (DS) à cause de l'absence du logiciel interne qui est toujours dans l'attente.

Le mois de mars 2023 témoigne de la continuité de l'engagement envers la sécurité et la conformité du système financier en Haïti. Cependant, la vigilance et la rigueur dans l'analyse des DT restent essentielles pour prévenir toute forme de crime financier.

**RESUME DE L'ANALYSE DES DECLARATIONS DE TRANSACTIONS RECUES SUR SUPPORT EMAIL ET CLE USB POUR LE SECOND TRIMESTRE DE L'ANNEE FISCALE 2022-2023 (JANVIER - MARS 2023)**

Au cours des trois premiers mois de l'année 2023, en l'occurrence le deuxième trimestre de l'année fiscale 2022-2023, la Cellule d'Analyse Stratégique (CAS) a reçu un volume considérable de déclarations de transactions (DT) de différentes institutions financières. Voici un résumé des informations sur le nombre total de DT reçues pour chaque institution ainsi que le total général pour le trimestre :

20) Tableau :

Mois	Total des DT reçues	Détail par Institution Financière
<i>Janvier 2023</i>	<i>1,651DT</i>	- <i>Unibank : 1,314 DT</i> - <i>Capital Bank : 237 DT</i> - <i>UniTransfert : 100 DT</i>
<i>Février 2023</i>	<i>35,624 DT</i>	- <i>Unibank : 25,114 DT</i> - <i>CAM : 1,304 DT</i> - <i>Citibank : 1,343 DT</i> - <i>Autres : 7,863 DT</i>
<i>Mars 2023</i>	<i>54,530 DT</i>	- <i>Unibank : 27,883 DT</i> - <i>Sogebank : 15,737 DT</i> - <i>CAM : 1,191 DT</i> - <i>Autres : 9,719 DT</i>
<b>TOTAL</b>	<b>91 805 DT</b>	

Au total, au cours du premier trimestre de 2023, un impressionnant volume de 91 805 DT a été reçu par la CAS, provenant principalement d'Unibank, Sogebank, CAM, et d'autres institutions financières. Ces DT ont été soumises à des processus d'analyse et de traitement en profondeur pour détecter toute activité suspecte liée au blanchiment des avoirs et au financement du terrorisme.

Cependant, il est important de noter qu'aucune DT n'a été transmise au Service des Opérations et Archives (SOA) ou retenue à la CAS pour la production éventuelle de déclarations de soupçons (DS) au cours de ces trois mois. Cela est dû, en partie, à l'attente du logiciel interne pour la production de DS.

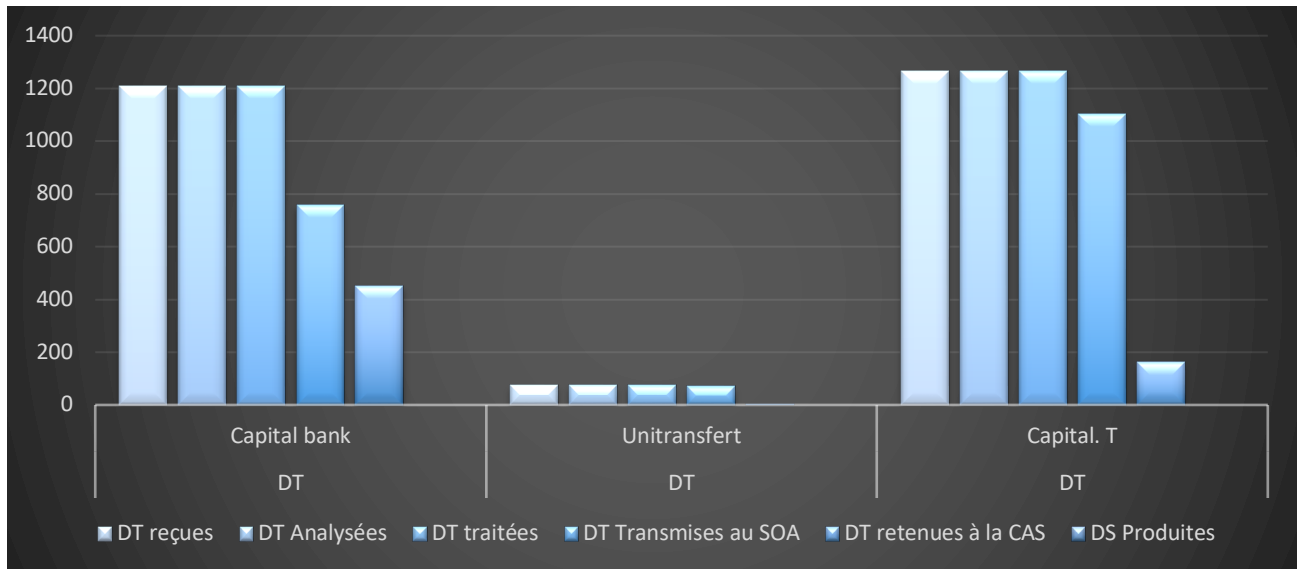
Ces chiffres témoignent de l'engagement continu de l'UCREF envers la sécurité financière nationale et internationale. Bien que cela, la vigilance et le suivi constant demeurent essentiels pour prévenir toute activité illicite potentielle.

### A) Rapport statistique des déclarations de transactions reçues sur papier dur :

#### - 21) Tableau du mois Avril 2023

Type de déclarations	Institutions Financières	DT reçues	DT Analysées	DT traitées	DT Transmises au SOA	DT retenues à la CAS	DS Produites
DT	Capital bank	1210	1210	1210	758	452	.....
DT	Unitransfert	75	75	75	71	4	.....
DT	Capital. T	1266	1266	1266	1104	162	.....
<b>DT</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2551</b>	<b>2551</b>	<b>2551</b>	<b>1933</b>	<b>618</b>	<b>.....</b>

## 21) Graphe Avril 2023



Source : Direction d'Analyse de Renseignement et d'Information (DARI), juillet 2023

### Interprétation des données statistiques des déclarations de transactions reçues sur papier dur - Avril 2023

Au mois d'Avril 2023, l'Unité Centrale de Renseignement Financier (UCREF), par le biais de sa Cellule d'Analyse Stratégique (CAS), a été confrontée à une entrée substantielle de déclarations de transactions (DT) sur support papier en provenance de diverses institutions financières du pays. Ce mois-ci a été marqué par une activité considérable, et un récapitulatif des données révèle un aperçu significatif de cette période.

Le total des DT reçues s'élevait à 2 551, indiquant la portée de la tâche à accomplir. Toutes ces DT ont été soumises à un processus d'analyse et de traitement interne. Chaque DT a fait l'objet d'une attention minutieuse, s'assurant qu'elles étaient prêtes pour le prochain stade du processus. Sur ce nombre, 1 933 DT ont été transmises au Service des Opérations et Archives (SOA) pour un suivi

et une gestion ultérieurs, tandis que 618 DT ont été retenues à la CAS en prévision d'une éventuelle production de déclarations de soupçons (DS).

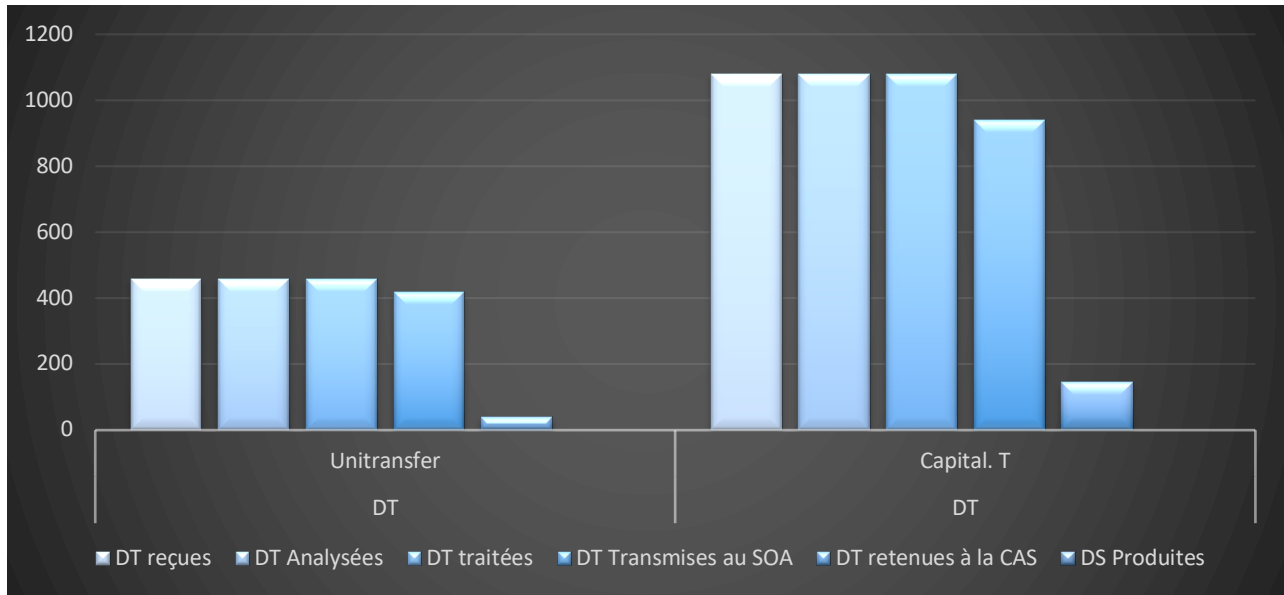
Le rapport fournit également une ventilation détaillée des contributions de différentes institutions financières pendant ce mois d'Avril. Capital Bank, par exemple, a soumis un total de 1 210 DT, dont 758 ont été transmises au SOA et 452 retenues à la CAS. De même, Unitransfert et Capital Transfert ont également contribué à cet ensemble complexe de DT avec 75 et 1 266 DT respectivement.

Ces données reflètent l'engagement constant de l'UCREF envers la sécurité financière, tant nationale qu'internationale, en Haïti. L'UCREF veille à ce que toutes les DT reçues soient soumises à une analyse rigoureuse, en conformité avec les réglementations en vigueur. Cela témoigne de l'importance de ce travail dans la prévention et la détection du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme.

## - 22) Tableau du mois de Mai 2023

Type de déclarations	Institutions Financières	DT reçues	DT Analysées	DT traitées	DT Transmis es au SOA	DT retenues à la CAS	DS Produites
DT	Unitransfer	459	459	459	419	40	.....
DT	Capital. T	1081	1081	1081	938	145	.....
<b>DT</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1540</b>	<b>1540</b>	<b>1540</b>	<b>1357</b>	<b>185</b>	.....

## - 22) Graphe Mai 2023



Source : Direction d'Analyse de Renseignement et d'Information (DARI), juillet 2023

## 👉 INTERPRETATION DES DONNEES STATISTIQUES DES DECLARATIONS DE TRANSACTIONS REÇUES SUR PAPIER DUR - MAI 2023

Le mois de Mai 2023 a été marqué par une nouvelle vague de déclarations de transactions (DT) sur support papier émanant de diverses institutions financières en Haïti. Cette période a été caractérisée par une activité importante, et le rapport présente un résumé complet des données collectées au cours de ce mois.

Le total des DT reçues s'est élevé à 1 540, indiquant la portée de la charge de travail pour la Cellule d'Analyse Stratégique (CAS) de l'UCREF. Chacune de ces DT a été soumise à un processus d'analyse et de traitement complet au sein de la CAS. L'ensemble des 1 540 DT a été minutieusement examiné et préparé pour la prochaine étape du processus. Sur ce nombre, 1 357 DT ont été transmises au Service des Opérations et Archives (SOA) pour une gestion et un suivi ultérieurs,

tandis que 185 DT ont été retenues à la CAS en prévision d'une possible production de déclarations de soupçons (DS).

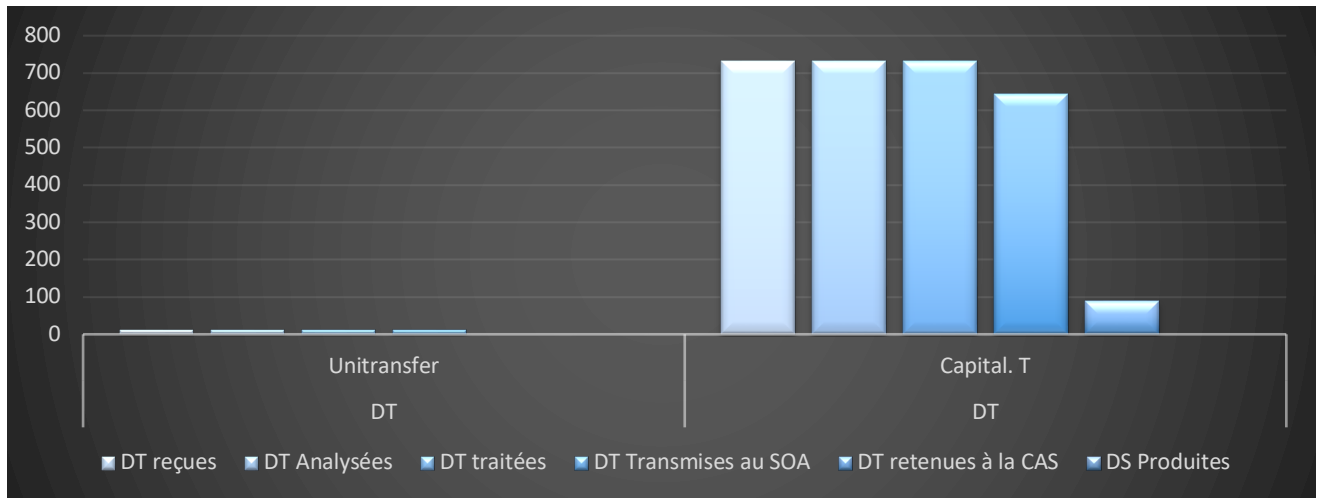
Le rapport fournit également une ventilation détaillée des contributions de différentes institutions financières au cours de ce mois de Mai. Unitransfert, par exemple, a soumis un total de 459 DT, dont 419 ont été transmises au SOA et 40 retenues à la CAS. De même, Capital Transfert a également contribué avec 1 081 DT, dont 938 ont été transmises au SOA et 145 retenues à la CAS.

Ces données mettent en évidence l'engagement constant de la CAS à assurer la sécurité financière en Haïti en veillant à ce que toutes les DT reçues soient soumises à une analyse approfondie, en stricte conformité avec les réglementations en vigueur. Ce travail revêt une importance cruciale dans la prévention et la détection du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme dans le pays.

-  Rapport statistique des déclarations de transactions reçues sur papier dur :
- 23) Tableau du mois de Juin 2023

Type de Déclarations	Institutions Financières	DT reçues	DT Analysées	DT traitées	DT Transmises au SOA	DT retenues à la CAS	DS Produites
DT	Unitransfer	11	11	11	11	0	.....
<b>DT</b>	Capital. T	<b>733</b>	<b>733</b>	<b>733</b>	<b>643</b>	<b>90</b>	.....
<b>DT</b>	<b>TOTAL</b>	<b>744</b>	<b>744</b>	<b>744</b>	<b>654</b>	<b>90</b>	.....

### 23) Graphe Juin 2023



Source : Direction d'Analyse de Renseignement et d'Information (DARI), juillet 2023

#### Interprétation des données statistiques des déclarations de transactions reçues sur papier dur - Juin 2023

Le mois de Juin 2023 a été marqué par la réception de déclarations de transactions (DT) sur support papier, provenant de différentes institutions financières. Dans ce contexte, le rapport présente un résumé détaillé des données statistiques collectées au cours de ce mois. Au total, 744 DT ont été reçues, ce qui reflète une charge de travail considérable pour la Cellule d'Analyse Stratégique (CAS) de l'UCREF. Chacune de ces DT a fait l'objet d'une analyse minutieuse et d'un traitement complet au sein de la CAS. L'ensemble des 744 DT ont été traitées, ce qui signifie qu'elles ont été préparées pour la prochaine étape du processus. Parmi ces DT, 654 ont été transmises au Service des Opérations et Archives (SOA) en vue d'un suivi ultérieur, tandis que 90 DT ont été retenues à la CAS en prévision d'une possible production de déclarations de soupçons (DS).

Le rapport offre également une ventilation détaillée des contributions des différentes institutions financières pour le mois de Juin. Unitransfert, par exemple, a soumis un total de 11 DT, toutes ayant été traitées et transmises au SOA, avec aucune DT retenue à la CAS. D'autre part, Capital Transfert a contribué avec 733 DT, dont 643 ont été transmises au SOA, et 90 ont été retenues à la CAS.

Ces données démontrent la persévérance de l'UCREF dans son engagement envers la conformité aux réglementations financières et sa mission de détection de toute activité suspecte au sein du système financier d'Haïti. L'UCREF joue ainsi un rôle essentiel dans la préservation de la sécurité financière nationale et internationale du pays.

### - Interprétation des données statistiques des déclarations de transactions reçues sur papier dur (Avril - Juin 2023) :

Pendant les trois mois consécutifs d'Avril, Mai et Juin 2023, l'Unité Centrale de Renseignement Financier (UCREF) a été confrontée à une affluence significative de déclarations de transactions (DT) sur support papier provenant de diverses institutions financières. Les données statistiques de chaque mois fournissent un aperçu des défis et des réalisations de la Cellule d'Analyse Stratégique (CAS) de l'UCREF.

Au cours de cette période de trois mois, voici un récapitulatif des DT reçues :

- En Avril 2023, un total de 2 551 DT a été reçu.
- En Mai 2023, 1 540 DT ont été reçues.

- En Juin 2023, un total de 744 DT a été reçu.

En combinant les chiffres de ces trois mois, l'UCREF a reçu un total de 4 835 DT sur support papier dur au cours de cette période. Ces données démontrent l'engagement constant de la CAS et de l'UCREF envers la sécurité financière nationale et internationale en Haïti. L'analyse rigoureuse de chaque DT, qu'elle soit en format papier ou numérique, demeure essentielle dans la prévention et la détection du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme au sein du secteur financier du pays. L'UCREF joue un rôle vital dans la préservation de la sécurité financière d'Haïti en garantissant que toutes les DT reçues sont soumises à un examen minutieux, conformément aux réglementations en vigueur.

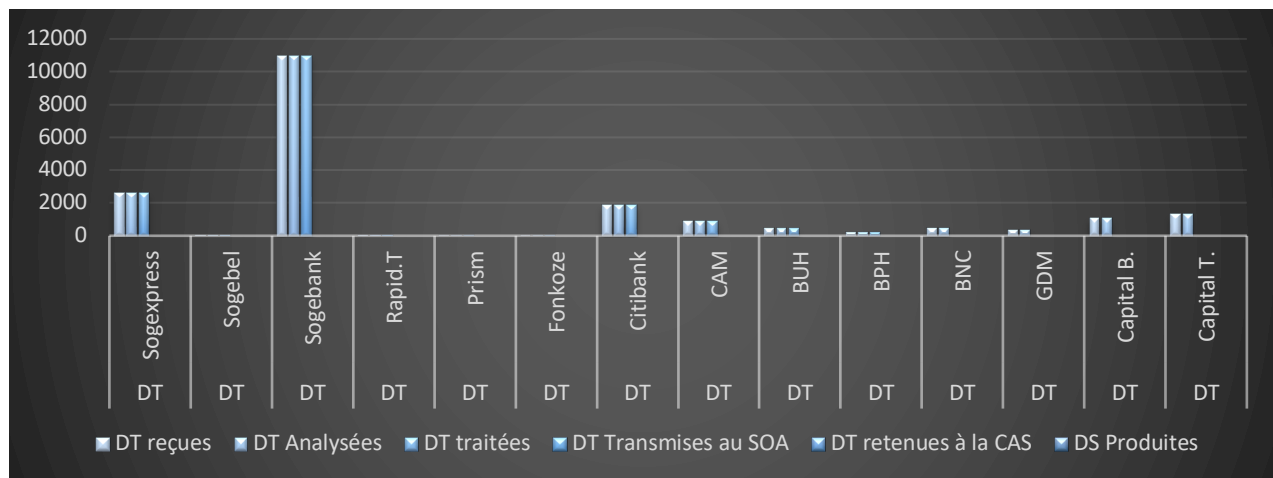
## **B) Rapport statistique des déclarations de transactions reçues sur les clés USB et par Email :**

### **24) Tableau du mois d'Avril 2023**

Type de déclarations	Institutions Financières	DT reçues	DT Analysées	DT traitées	DT Transmises au SOA	DT retenues à la CAS	DS Produites
DT	Sogexpress	2599	2599	2599	.....	.....	.....
DT	Sogebel	63	63	63	.....	.....	.....
DT	Sogebank	10986	10986	10986	.....	.....	.....
DT	Rapid.T	52	52	52	.....	.....	.....
DT	Prism	1	1	1	.....	.....	.....
DT	Fonkoze	36	36	36	.....	.....	.....

DT	Citibank	1857	1857	1857	.....	.....	.....
DT	CAM	878	878	878	.....	.....	.....
DT	BUH	426	426	426	.....	.....	.....
DT	BPH	200	200	200	.....	.....	.....
DT	BNC	452	452	0	.....	.....	.....
DT	GDM	379	379	0	.....	.....	.....
DT	Capital B.	1058	1058	0	.....	.....	.....
DT	Capital T.	1302	1302	0	.....	.....	.....
<b>DT</b>	<b>TOTAL</b>	<b>39,185</b>	<b>39,185</b>	<b>0</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>

#### - 24) Graphe Avril 2023



- Source : Direction d'Analyse de Renseignement et d'Information (DARI), juillet 2023

### Interprétation des données statistiques des déclarations de transactions reçues sur les clés USB et par Email :

#### Avril 2023

Au mois d'Avril 2023, l'Unité Centrale de Renseignement Financier (UCREF) a continué de traiter un volume important de déclarations de transactions (DT), mais cette fois-ci sous forme numérique via des clés USB et par e-mail. Le rapport statistique révèle une vue d'ensemble des données collectées pendant ce mois.

Le total des DT reçues au cours du mois d'Avril s'est élevé à 39 185. Parmi ces DT, aucune n'a encore été transmise au Service des Opérations et Archives (SOA) ou retenue à la Cellule d'Analyse Stratégique (CAS) pour la production éventuelle de déclarations de soupçons (DS). Il est important de noter que toutes les DT ont été analysées et traitées, mais aucune DS n'a été produite au cours de ce mois à cause du logiciel interne qui n'est pas encore prêt.

Le rapport détaille également la répartition par institution financière. Sogebank a été la principale contributrice, avec un total de 10 986 DT. D'autres institutions financières telles que Citibank, CAM, Capital Bank, et Capital Transfert ont également contribué de manière significative à cet ensemble complexe de DT.

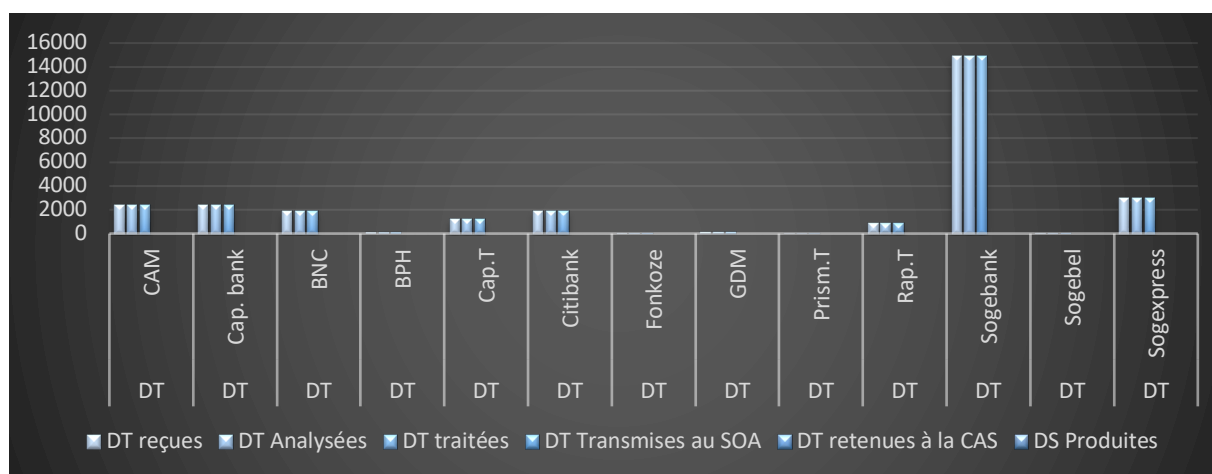
Ces données mettent en évidence la capacité de l'UCREF à traiter efficacement un grand volume de DT, qu'elles soient soumises sous forme papier ou numérique. Bien que le mois d'Avril n'ait pas vu la production de DS, l'UCREF continue de jouer un rôle essentiel dans la préservation de la sécurité financière nationale et internationale en Haïti en veillant à ce que toutes les DT reçues soient soumises à une analyse rigoureuse conformément aux réglementations en vigueur.

### - 25) Tableau du mois de Mai 2023

Type de déclarations	Institutions Financières	DT reçues	DT Analysées	DT traitées	DT Transmises au SOA	DT retenues à la CAS	DS Produites
DT	CAM	2396	2396	2396	.....	.....	.....
DT	Cap. bank	2400	2400	2400	.....	.....	.....
DT	BNC	1868	1868	1868	.....	.....	.....
DT	BPH	104	104	104	.....	.....	.....
DT	Cap.T	1212	1212	1212	.....	.....	.....
DT	Citibank	1922	1922	1922	.....	.....	.....
DT	Fonkoze	60	60	60	.....	.....	.....
DT	GDM	149	149	149	.....	.....	.....

DT	Prism.T	1	1	1	.....	.....	.....
DT	Rap.T	834	834	834	.....	.....	.....
DT	Sogebank	14854	14854	14854	.....	.....	.....
DT	Sogebel	65	65	65	.....	.....	.....
DT	Sogexpress	2985	2985	2985	.....	.....	.....
DT	Unibank	27715	27715	27715	.....	.....	.....
<b>DT</b>	<b>TOTAL</b>	<b>56,565</b>	<b>56,565</b>	<b>56,565</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>

### - 25) Graphe Mai 2023



Source : Direction d'Analyse de Renseignement et d'Information (DARI), juillet 2023

### Interprétation des données statistiques des déclarations de transactions reçues sur les clés USB et par Email :

#### Mai 2023

Pour le mois de Mai 2023, l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) a continué de recevoir un nombre considérable de déclarations de transactions (DT) sous forme numérique, tant par e-mail que via des clés USB, en provenance de diverses institutions financières. Les données statistiques de ce mois donnent un aperçu des activités au sein de la Cellule d'Analyse Stratégique (CAS) de l'UCREF.

Au total, 56 565 DT numériques ont été reçues au cours du mois de Mai 2023. Comme pour les mois précédents, toutes ces DT ont été soumises à un processus d'analyse et de traitement interne au sein de la CAS, garantissant leur conformité avec les réglementations en vigueur. Cependant, aucune DT n'a encore été transmise au Service des Opérations et Archives (SOA) ni retenue à la CAS pour la production éventuelle de déclarations de soupçons (DS).

La ventilation par institution financière révèle les contributions de chacune d'entre elles à cet ensemble complexe de DT numériques, avec des acteurs tels que CAM, Capital Bank, BNC, et d'autres contribuant de manière significative à ce flux d'informations financières.

Il est important de noter que, bien que ces DT aient été analysées et traitées, le rapport ne fait pas mention de DS produites au cours de ce mois.

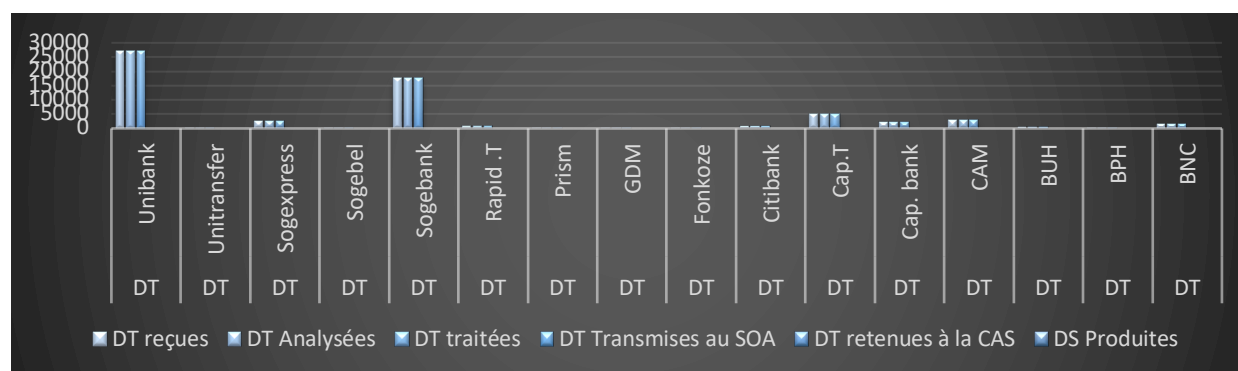
Ces données soulignent l'importance du travail de l'UCREF dans la surveillance et la régulation du secteur financier en Haïti, dans le but de prévenir et de détecter le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, en conformité avec les normes et réglementations internationales.

### - 26) Tableau du mois de Juin 2023

Type de déclarations	Institutions Financières	DT reçues	DT Analysées	DT traitées	DT Transmises au SOA	DT retenues à la CAS	DS Produites
----------------------	--------------------------	-----------	--------------	-------------	----------------------	----------------------	--------------

DT	Unibank	27104	27104	27104	.....	.....	.....
DT	Unitransfer	79	79	79	.....	.....	.....
DT	Sogexpress	2593	2593	2593	.....	.....	.....
DT	Sogebel	39	39	39	.....	.....	.....
DT	Sogebank	17791	17791	17791	.....	.....	.....
DT	Rapid .T	911	911	911	.....	.....	.....
DT	Prism	3	3	3	.....	.....	.....
DT	GDM	183	183	183	.....	.....	.....
DT	Fonkoze	48	48	48	.....	.....	.....
DT	Citibank	727	727	727	.....	.....	.....
DT	Cap.T	5078	5078	5078	.....	.....	.....
DT	Cap. bank	2089	2089	2089	.....	.....	.....
DT	CAM	2913	2913	2913	.....	.....	.....
DT	BUH	471	471	471	.....	.....	.....
DT	BPH	105	105	105	.....	.....	.....
DT	BNC	1607	1607	1607	.....	.....	.....
<b>DT</b>	<b>TOTAL</b>	<b>61,741</b>	<b>61,741</b>	<b>61,741</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>

## - 26) Graphe Juin 2023



Source : Direction d'Analyse de Renseignement et d'Information (DARI), juillet 2023

## Interprétation des données statistiques des déclarations de transactions reçues sur les clés USB et par Email

### Juin 2023

Au mois de Juin 2023, l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) a continué de traiter un volume important de déclarations de transactions (DT) sous forme numérique, reçues à la fois par e-mail et par le biais de clés USB, provenant de diverses institutions financières. Les données statistiques de ce mois fournissent un récapitulatif des activités au sein de la Cellule d'Analyse Stratégique (CAS) de l'UCREF.

Le nombre total de DT numériques reçues au cours du mois de Juin s'élevait à 61 741. Tout comme pour les mois précédents, ces DT ont été soumises à un processus d'analyse et de traitement approfondi au sein de la CAS, afin de garantir leur conformité aux réglementations en vigueur. Aucune DT n'a encore été transmise au Service des Opérations et Archives (SOA) ni retenue à la CAS pour la production éventuelle de déclarations de soupçons (DS).

La répartition par institution financière met en lumière les contributions de chacune d'entre elles à ce flux considérable d'informations financières. Des institutions telles qu'Unibank, Sogebank, Unitransfer, et d'autres ont joué un rôle essentiel dans cet ensemble de DT.

Ces données soulignent l'engagement continu de l'UCREF dans sa mission de surveillance et de régulation du secteur financier en Haïti, dans le but de prévenir

et de détecter le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, conformément aux normes et réglementations internationales.

### RESUME DE L'ANALYSE DES DECLARATIONS DE TRANSACTIONS SUR SUPPORT EMAIL ET CLE USB (AVRIL - JUIIN 2023) POUR LE TROISIEME TRIMESTRE DE L'ANNEE FISCALE 2022-2023

Mois	Total des DT reçues	DT analysées, traitées et transmises au SOA	DT retenues à la CAS pour une éventuelle production de DS
<i>Avril 2023</i>	39,185	39,185	39,185
<i>Mai 2023</i>	56,565	56,565	56,565
<i>Juin 2023</i>	61,741	61,741	61,741
<b>Total</b>	<b>157,491</b>	<b>157,491</b>	<b>157,491</b>

Durant ces trois mois consécutifs, l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) a été confrontée à un flux important de déclarations de transactions (DT) sous forme numérique, reçues à la fois par e-mail et via des clés USB, de diverses institutions financières. L'analyse des données statistiques pour cette période offre un aperçu complet des activités au sein de la Cellule d'Analyse Stratégique (CAS) de l'UCREF.

Au total, 157 491 DT numériques ont été reçues pendant ces trois mois. Toutes ces DT ont été minutieusement analysées et traitées en interne par la CAS, démontrant la capacité de l'UCREF à gérer efficacement un volume considérable d'informations financières. Toutefois, il est important de noter qu'aucune DT n'a

encore été transmise au Service des Opérations et Archives (SOA) ni retenue à la CAS pour la production éventuelle de déclarations de soupçons (DS) au cours de cette période.

La répartition par institution financière révèle les contributions significatives de divers acteurs du secteur financier, notamment Sogebank, Citibank, CAM, Capital Bank, Unibank, Unitransfer et d'autres. Ces institutions ont activement contribué à cet ensemble de DT, reflétant ainsi leur engagement envers la conformité aux réglementations financières et leur soutien à l'effort national de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

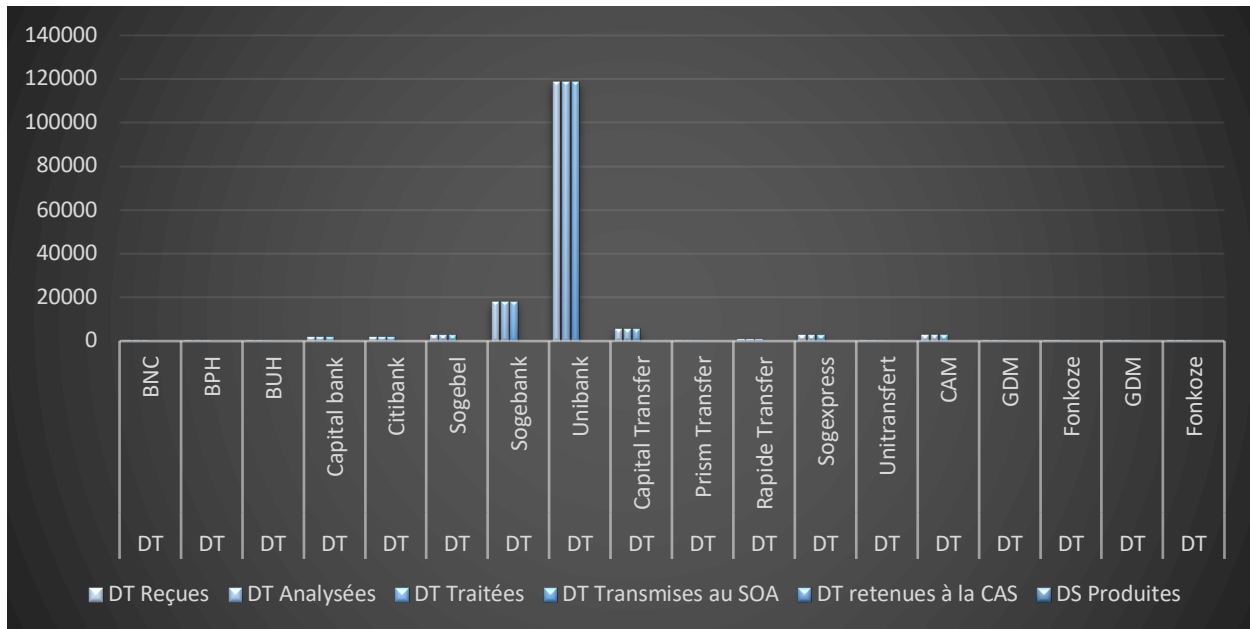
Malgré le fait qu'aucune DS n'ait été produite pendant cette période en raison de contraintes techniques, l'UCREF continue de jouer un rôle crucial dans la préservation de la sécurité financière nationale et internationale en Haïti. L'organisation s'efforce de garantir que toutes les DT reçues, qu'elles soient sous forme papier ou numérique, subissent une analyse approfondie et rigoureuse, conformément aux normes et réglementations internationales en vigueur.

-  Rapport statistique des déclarations de transactions reçues sur les clés USB et par Email :

27) Tableau du mois de Juillet 2023

Type de Déclarations	Institutions Financières	DT Reçues	DT Analysées	DT Traitées	DT Transmises au SOA	DT retenues à la CAS	DS Produites
DT	BNC	1,925	1,925	1,925	-----	-----	-----
DT	BPH	87	87	87	-----	-----	-----
DT	BUH	244	244	244	-----	-----	-----
DT	CAM	2,950	2,950	2,950	-----	-----	-----
DT	Capital transfer	5,227	5,227	5,227	-----	-----	-----
DT	Capital bank	2,613	2,613	2,613	-----	-----	-----
DT	Citibank	1.906	1,906	1,906	-----	-----	-----
DT	Fonkoze	40	40	40	-----	-----	-----
DT	GDM	184	184	184	-----	-----	-----
DT	Prismtransfer	1	1	1	-----	-----	-----
DT	Rapid transfer	762	762	762	-----	-----	-----
DT	Sogebel	34	34	34	-----	-----	-----
DT	Sogebank	17,995	17,995	17,995	-----	-----	-----
DT	Sogexpress	2,691	2,691	2,691	-----	-----	-----
DT	Unibank	118,444	118,444	118,444	-----	-----	-----
DT	Unitransfer	118	118	118	-----	-----	-----
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>154,373</b>	<b>154,373</b>	<b>154,373</b>			

## 27) Graphe Juillet 2023



Source : Direction d'Analyse de Renseignement et d'Information (DARI), juillet 2023

### INTERPRETATION DES DONNEES STATISTIQUES DES DECLARATIONS DE TRANSACTIONS RECUES SUR LES CLES USB ET PAR EMAIL : JUILLET 2023

Ce tableau présente un rapport statistique des déclarations de transactions (DT) reçues sur les clés USB et par e-mail pour le mois de Juillet 2023. Il détaille la quantité de DT reçues, analysées, traitées, ainsi que les DT transmises au Service des Opérations et Archives (SOA), les DT retenues à la Cellule d'Analyse Stratégique (CAS), et les déclarations de soupçons (DS) produites pour chaque institution financière.

Pour le mois de Juillet 2023, l'ensemble des institutions financières a soumis un total de 154,373 DT au format électronique. Cela reflète une importante activité en

matière de déclarations de transactions, avec toutes les DT étant soumises au processus d'analyse et de traitement de la CAS.

Les institutions financières ayant contribué de manière significative aux DT pour ce mois incluent Unibank, qui a soumis un total de 118 444 DT, suivi par Sogebank avec 17 995 DT, et Capital Transfer avec 5 227 DT.

Il est à noter que pour ce mois et les mois à venir, aucune DT sur support papier n'a été reçue, ce qui indique que toutes les institutions financières ont opté pour la transmission des DT par des moyens électroniques tels que les clés USB et les e-mails. Par conséquent, les colonnes correspondant aux DT transmises au SOA, aux DT retenues à la CAS, et aux DS produites sont restées vides, car aucune de ces étapes n'a été nécessaire en l'absence de DT papier.

Cette transition réussie vers des méthodes électroniques de soumission des DT peut simplifier le processus d'analyse et de traitement des informations financières pour l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF). Elle démontre également l'efficacité des institutions financières dans l'adoption de pratiques modernes pour garantir la conformité aux réglementations en vigueur.

## Rapport statistique des déclarations de transactions reçues sur les clés USB et par Email :

### - 28) Tableau du mois d'Août 2023

Type de Déclarations	Institutions Financières	DT Reçues	DT Analysées	DT Traitées	DT Transmises au SOA	DT retenues à la CAS	DS Produites
DT	BNC	2,871	2,871	2,871	-----	-----	-----
DT	BPH	106	106	106	-----	-----	-----

DT	BUH	1,419	1,419	1,419	-----	-----	-----
DT	CAM	2,864	2,864	2,864	-----	-----	-----
DT	Capital transfer	5,519	5,519	5,519	-----	-----	-----
DT	Capital bank	2,218	2,218	2,218	-----	-----	-----
DT	Citibank	1,946	1,946	1,946	-----	-----	-----
DT	Fonkoze	67	67	67	-----	-----	-----
DT	GDM	182	182	182	-----	-----	-----
DT	Rapid transfer	910	910	910	-----	-----	-----
DT	Sogebel	88	88	88	-----	-----	-----
DT	Sogebank	21,203	21,203	21,203	-----	-----	-----
DT	Sogexpress	2,725	2,725	2,725	-----	-----	-----
DT	Unibank	21,623	21,623	21,623	-----	-----	-----
DT	Unitransfer	107	107	107	-----	-----	-----
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>63,848</b>	<b>63,848</b>	<b>63,848</b>	-----	-----	-----

- **28) Représentation graphique :**



Source : Direction d'Analyse de Renseignement et d'Information (DARI), juillet 2023

### INTERPRETATION DES DONNEES STATISTIQUES DES DECLARATIONS DE TRANSACTIONS REÇUES SUR LES CLES USB ET PAR EMAIL : AOUT 2023

Le tableau présenté est un rapport statistique des déclarations de transactions (DT) reçues sur les clés USB et par e-mail pour le mois d'août 2023. Il détaille la quantité de DT reçues, analysées, traitées, ainsi que les DT transmises au Service des Opérations et Archives (SOA), les DT retenues à la Cellule d'Analyse Stratégique (CAS), et les déclarations de soupçons (DS) produites pour chaque institution financière.

Pour le mois d'août 2023, toutes les DT reçues au format électronique totalisent 63,848. Les principales institutions contributrices sont Unibank, avec 21,623 DT, suivie de Sogebank avec 21,203 DT, et Capital Transfer avec 5,519 DT.

Il est important de noter que, comme pour les mois précédents, aucune DT sur support papier n'a été reçue, ce qui confirme la transition réussie vers l'utilisation exclusive de moyens électroniques pour la soumission des DT. En conséquence,

les colonnes correspondant aux DT transmises au SOA, aux DT retenues à la CAS, et aux DS produites sont restées vides, car aucune de ces étapes n'a été nécessaire en l'absence de DT papier.

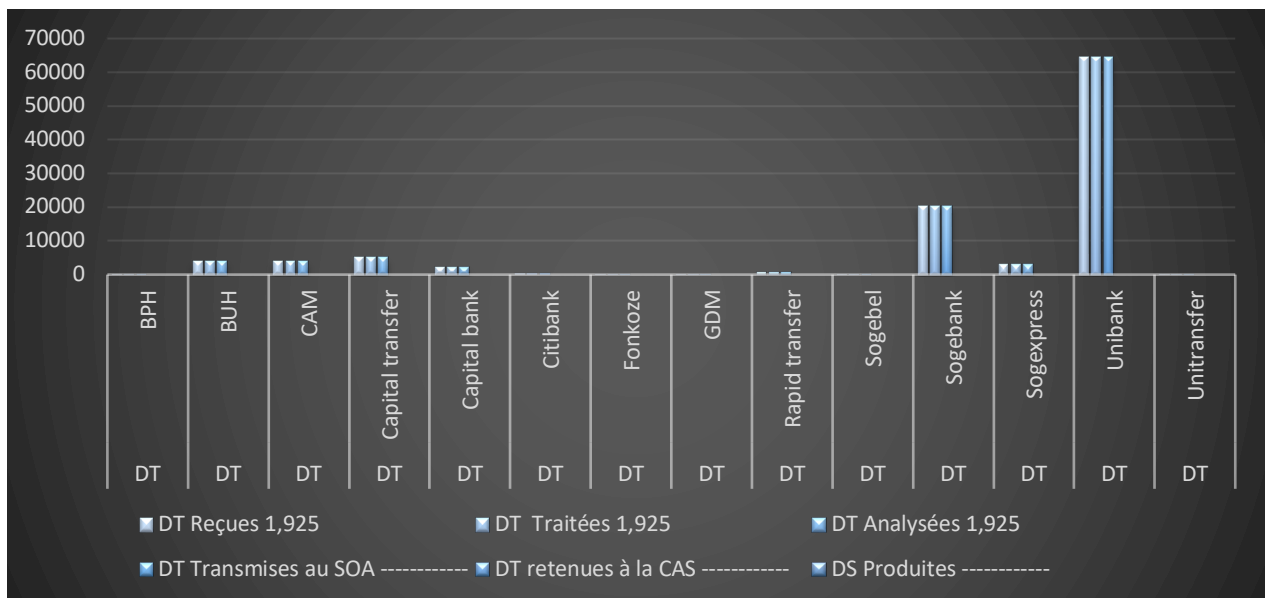
La somme totale des DT pour le mois d'août 2023 est de 63,848, ce qui montre une charge de travail significative pour l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) en termes d'analyse et de traitement des informations financières soumises par les institutions financières. Cette transition vers des méthodes électroniques de soumission des DT continue de démontrer l'efficacité et la conformité des institutions financières aux réglementations en vigueur.

## 29) Rapport Statistique des Déclarations de Transactions reçues sur les clés USB et par Email: Septembre 2023

Type de Déclarations	Institutions Financières	DT Reçues	DT Traitées	DT Analysées	DT Transmises au SOA	DT retenues à la CAS	DS Produites
DT	BNC	1,925	1,925	1,925	-----	-----	-----
DT	BPH	90	90	90	-----	-----	-----
DT	BUH	4,056	4,056	4,056	-----	-----	-----
DT	CAM	4,022	4,022	4,022	-----	-----	-----
DT	Capital transfer	5,021	5,021	5,021	-----	-----	-----
DT	Capital bank	2,211	2,211	2,211	-----	-----	-----
DT	Citibank	234	234	234	-----	-----	-----
DT	Fonkoze	48	48	48	-----	-----	-----
DT	GDM	146	146	146	-----	-----	-----
DT	Rapid transfer	739	739	739	-----	-----	-----

DT	Sogebel	57	57	57	-----	-----	-----
DT	Sogebank	20,267	20,267	20,267	-----	-----	-----
DT	Sogexpress	2,899	2,899	2,899	-----	-----	-----
DT	Unibank	64,482	64,482	64,482	-----	-----	-----
DT	Unitransfer	105	105	105	-----	-----	-----
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>106,302</b>	<b>106,302</b>	<b>106,302</b>	-----	-----	-----

## - 29) Representation Graphique



Source : Direction d'Analyse de Renseignement et d'Information (DARI), juillet 2023

## - Interprétation des données statistiques des déclarations de transactions reçues sur les clés USB et par Email :

Septembre 2023

Le tableau présenté est un rapport statistique des déclarations de transactions (DT) reçues sur les clés USB et par e-mail pour le mois de septembre 2023. Il détaille la quantité de DT reçues, traitées, analysées, ainsi que les DT transmises au Service des Opérations et Archives (SOA), les DT retenues à la Cellule d'Analyse Stratégique (CAS), et les déclarations de soupçons (DS) produites pour chaque institution financière.

Pour le mois de septembre 2023, toutes les DT reçues au format électronique totalisent 106 302. Les principales institutions contributrices sont Unibank, avec 64 482 DT, suivie de Sogebank avec 20 267 DT, et Capital Transfer avec 5 021 DT.

Il est à noter que, pour ce mois également, aucune DT sur support papier n'a été reçue, ce qui confirme la transition réussie vers l'utilisation exclusive de moyens électroniques pour la soumission des DT.

La somme totale des DT pour le mois de septembre 2023 est de 106 302, ce qui montre une charge de travail significative pour l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) en termes d'analyse et de traitement des informations financières soumises par les institutions financières. Cette transition continue de démontrer l'efficacité et la conformité des institutions financières aux réglementations en vigueur en Haïti.

-  **RESUME DE L'ANALYSE DES DECLARATIONS DE  
TRANSACTIONS SUR SUPPORT EMAIL ET CLE USB (JUILLET -  
SEPTEMBRE 2023) POUR LE QUATRIEME ET LE DERNIER  
TRIMESTRE DE L'ANNEE FISCALE 2022-2023**

- Mois	Total des DT reçues	DT analysées, traitées et transmises au SOA	DT retenues à la CAS pour une éventuelle production de DS
Juillet 2023	154,373	154,373	154,373
Août 2023	63,848	63,848	63,848
Septembre 2023	106,302	106,302	106,302
<b>Total</b>	<b>324,523</b>	<b>324,523</b>	<b>324,523</b>

Ce résumé porte sur l'analyse des déclarations de transactions (DT) reçues sur support électronique, notamment les clés USB et les e-mails, pour les mois de juillet, août et septembre 2023, marquant ainsi le quatrième et dernier trimestre de l'année fiscale 2022-2023. L'Unité Centrale de Renseignement Financier (UCREF) a continué à recevoir un volume important de DT au format électronique au cours de cette période. Il est à noter que durant ces trois mois, aucune DT sur support papier n'a été reçue, ce qui témoigne de la transition réussie des institutions financières vers l'utilisation exclusive de moyens électroniques pour la soumission des DT.

Pour le mois de juillet 2023, l'ensemble des institutions financières a soumis un total de 154,373DT au format électronique. Unibank a été la principale contributrice avec 118 444 DT, suivie de Sogebank avec 17 995 DT, et Capital Transfer avec 5 227 DT. La transition vers des méthodes électroniques de

soumission des DT continue de montrer l'efficacité et la conformité des institutions financières aux réglementations en vigueur.

Le mois d'août 2023 a vu la réception de 63,848DT au format électronique. Une fois de plus, Unibank s'est distinguée en soumettant 21 623 DT, suivie de Sogebank avec 21 203 DT, et Capital Transfer avec 5 519 DT. Cette transition réussie vers des méthodes électroniques de soumission des DT simplifie le processus d'analyse et de traitement des informations financières pour l'UCREF.

Le mois de septembre 2023 a enregistré la réception de 106 302 DT au format électronique. Une fois de plus, Unibank a été la principale contributrice avec 64 482 DT, suivie de Sogebank avec 20 267 DT, et Capital Transfer avec 5 021 DT. La transition réussie vers l'utilisation exclusive de moyens électroniques pour la soumission des DT montre que les institutions financières continuent de démontrer leur efficacité et leur conformité aux réglementations en vigueur.

En résumé, ces trois mois ont vu une quantité substantielle de DT soumises électroniquement, démontrant l'engagement des institutions financières envers la conformité aux réglementations financières en Haïti. La somme totale des DT pour cette période s'élève à 324,523, reflétant une charge de travail significative pour l'UCREF en termes d'analyse et de traitement des informations financières. Cette transition réussie vers des méthodes électroniques de soumission des DT simplifie le processus global et renforce la sécurité financière nationale et internationale du pays.

## CONCLUSION

Sur la base des informations fournies de l'exercice 2022-2023 nous pouvons tirer quelques conclusions générales :

Flux important de DT : L'UCREF a géré un volume de **741,792** DT pendant cette période, qu'elles ont été soumises sous forme papier ou numérique. Cela indique une forte vigilance de la part des institutions financières et une volonté de contribuer à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes à destruction massive.

Une tendance à la hausse du nombre de DT reçus chaque mois a été enregistrée. Cette augmentation peut être due à une conformité réglementaire accumulée ou à une surveillance plus stricte des activités financières.

Diverses institutions financières, notamment Sogebank, Citibank, CAM, Capital Bank, Unibank, Unitransfert, et d'autres, ont activement contribué en soumettant des DT. Cela montre leur engagement envers la conformité aux réglementations financières et la lutte contre les activités suspectes.

De nombreuses DT ont été retenues pour une analyse ultérieure, en vue de la production éventuelle de déclarations de soupçons (DS) une fois que le logiciel interne sera prêt. Cela démontre l'engagement continu de l'UCREF envers la détection et la prévention du blanchiment d'argent, du financement du terrorisme et de la prolifération des armes à destruction massive.

Bien que ces données fournissent un aperçu essentiel de l'activité des DT, une analyse plus approfondie nécessiterait des données complémentaires, telles que la nature des transactions, les montants impliqués, les parties impliquées concernées,

ainsi que des éléments contextuels pour évaluer les tendances de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de prolifération des armes à destruction massive de manière plus précise.

L'UCREF demeure déterminée à maintenir l'intégrité du système financier haïtien en identifiant et en signalant toute activité suspecte conformément à la réglementation en vigueur. Elle continue de renforcer son expertise et de rester à la pointe des développements dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme pour contribuer à la sécurité financière nationale et internationale.

En résumé, ces observations mettent en évidence l'importance de la collaboration entre les institutions financières et les autorités de régulation dans la lutte contre les activités financières illicites. L'UCREF joue un rôle essentiel dans la collecte et l'analyse de ces informations, contribuant ainsi à la préservation de la sécurité

## **SEPTIÈME PARTIE**

---

- **L'Unité Informatique et Technologique**  
**(UIT)**

## INTRODUCTION

La pléthore d'activités entreprises par l'Unité Informatique et Technologique (UIT) au cours de la période allant de Janvier à Septembre 2023 témoigne d'un engagement inébranlable envers l'avancement technologique et la modernisation des opérations au sein de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF). Durant cette période charnière, l'UIT s'est distinguée en tant que catalyseur essentiel de la transformation numérique, mettant en œuvre des initiatives stratégiques qui redéfinissent les normes de l'excellence opérationnelle.

L'UIT a dirigé la charge dans le renforcement des infrastructures technologiques de l'UCREF. Des investissements judicieux ont été faits dans l'acquisition et la mise à niveau de matériel informatique de pointe, garantissant ainsi la robustesse des systèmes informatiques sous-tendant les opérations cruciales de l'organisation. Ces améliorations substantielles ont non seulement optimisé les performances, mais ont également renforcé la résilience face aux défis potentiels liés à la sécurité et à la disponibilité des données.

Dans le souci constant de rester à la pointe de l'innovation, l'UIT a entrepris avec succès l'intégration de technologies émergentes. Des solutions telles que l'automatisation des processus a été déployée pour accroître l'efficacité opérationnelle. Ces avancées technologiques ont permis une analyse plus rapide et plus précise des données financières, renforçant ainsi les capacités de l'UCREF dans la détection des activités suspectes.

La sécurité des systèmes informatiques demeure une priorité absolue pour l'UIT. Face à l'évolution constante des menaces cybernétiques, l'unité a pris des mesures proactives pour renforcer les défenses numériques de l'UCREF. Des protocoles de cybersécurité avancés ont été mis en place, et des programmes de sensibilisation ont été déployés pour assurer une vigilance constante du personnel face aux menaces potentielles.

L'UIT a orchestré le déploiement réussi d'un système d'information intégré, rationalisant ainsi les flux de travail et améliorant la coordination entre les différentes directions au sein de l'UCREF. Cette synergie a permis une gestion plus efficace des informations, de la collecte à l'analyse, créant un écosystème numérique harmonieux au service de la mission principale de l'UCREF.

Reconnaissant l'importance cruciale de l'adaptation constante aux évolutions technologiques, l'UIT a joué un rôle central dans la conception et la mise en œuvre de programmes de formation continue pour le personnel de l'UCREF. Ces initiatives ont permis de garantir que les membres de l'organisation sont compétents dans l'utilisation des nouvelles technologies et sont conscients des meilleures pratiques en matière de sécurité informatique.

L'UIT a supervisé la mise en œuvre réussie de projets d'envergure visant à moderniser les processus existants et à introduire de nouvelles fonctionnalités. De la refonte des bases de données à l'introduction de solutions logicielles innovantes, ces projets ont contribué de manière significative à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle globale de l'UCREF.

Au-delà des frontières de l'UIT, une coopération étroite avec les autres directions de l'UCREF a été cultivée. Cette approche collaborative a favorisé un échange fluide d'informations et a permis d'aligner les initiatives technologiques avec les objectifs stratégiques globaux de l'institution.

En outre, pour la période allant de Janvier à Septembre 2023 restera inscrite comme une époque charnière où l'UIT a façonné le paysage technologique de l'UCREF. En mettant l'accent sur l'innovation, la sécurité et l'efficacité, l'UIT a jeté les bases d'une UCREF résiliente, prête à relever les défis complexes du monde financier moderne. Le dévouement et l'expertise de l'UIT continueront d'être des piliers essentiels de la transformation continue de l'UCREF dans les années à venir.

## ACTIVITÉS RÉALISÉES

### DEVELOPPEMENT DE LOGICIELS AML : UNE AVANCEE STRATEGIQUE POUR L'UCREF

L'activité phare entreprise par l'Unité Informatique et Technologique (UIT) de l'UCREF est le développement sur mesure de logiciels de lutte contre le blanchiment d'argent (AML/UCREF). Cette initiative stratégique découle d'une analyse minutieuse des exigences réglementaires et des normes internes, visant à renforcer les capacités de l'UCREF dans la détection précoce des activités financières suspectes. Voici une exploration approfondie du bien-fondé et de l'impact de cette activité.

La première étape cruciale a consisté en une analyse détaillée des spécifications réglementaires spécifiques à l'UCREF et aux meilleures pratiques internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Cela a permis de définir les fonctionnalités requises pour un logiciel AML/UCREF sur mesure, adapté aux besoins et aux processus de l'UCREF.

Le développement du logiciel AML/UCREF a impliqué une collaboration étroite entre l'UIT et les équipes techniques de l'UCREF. Cette approche holistique a permis de fusionner l'expertise technologique avec la compréhension approfondie des opérations et des besoins spécifiques de l'UCREF. La communication transparente et les échanges réguliers ont favorisé la création d'une solution technologique parfaitement alignée sur les objectifs opérationnels de l'organisation.

La robustesse du logiciel AML/UCREF était une préoccupation majeure lors du processus de conception. Des tests exhaustifs ont été réalisés pour évaluer la résistance du logiciel face à des scénarios complexes et variés. De plus, l'aspect évolutif du logiciel a été pris en compte, permettant une adaptation continue aux évolutions réglementaires et aux changements dans le paysage financier.

La mise en service du logiciel AML/UCREF a rapidement généré des résultats tangibles. La surveillance des transactions s'est considérablement améliorée, permettant une détection plus rapide des schémas de blanchiment d'argent. La conformité réglementaire a été renforcée, positionnant l'UCREF en tant qu'acteur exemplaire dans la lutte contre les activités financières illicites.

En outre, le développement de logiciels AML/UCREF sur mesure par l'UIT représente une avancée stratégique qui renforce la position de l'UCREF en tant qu'entité proactive et efficace dans la préservation de l'intégrité du système financier. Cette initiative montre l'engagement de l'UIT à utiliser la technologie de manière proactive pour atteindre les objectifs fondamentaux de l'UCREF, contribuant ainsi à la sécurité et à la stabilité du secteur financier national et international.

### **👉 LOGICIEL DE GESTION DE LOGISTIQUE : REVOLUTION OPERATIONNELLE A L'UCREF**

L'Unité Informatique et Technologique (UIT) de l'UCREF a entrepris une transformation significative en introduisant un Logiciel de Gestion de Logistique sur mesure. Cette initiative a découlé d'une évaluation approfondie des flux logistiques existants, visant à identifier des opportunités d'amélioration.

Avant la conception du logiciel, une évaluation exhaustive des flux logistiques existants a été menée. Cela a permis d'identifier avec précision les lacunes, les inefficacités et les opportunités d'amélioration dans la gestion logistique de l'UCREF. Cette phase préliminaire a jeté les bases d'une solution sur mesure répondant aux besoins spécifiques de l'organisation.

La conception du logiciel de gestion logistique sur mesure a suivi l'évaluation. La plateforme résultante a été conçue pour intégrer des fonctionnalités de suivi en temps réel et d'optimisation des processus. Cette personnalisation a permis une

adéquation parfaite avec les opérations et les exigences spécifiques de l'UCREF, améliorant ainsi la gestion globale de la logistique.

La mise en œuvre du nouveau logiciel a été précédée de sessions de formation détaillées. Ces formations ont été conçues pour assurer une adoption efficace par tous les acteurs impliqués dans les opérations logistiques. La collaboration entre l'UIT et les utilisateurs finaux a été essentielle pour garantir une compréhension approfondie et une utilisation optimale du logiciel.

L'intégration du logiciel de gestion logistique s'est déroulée de manière progressive, minimisant les perturbations opérationnelles. L'impact positif a rapidement émergé, avec une amélioration mesurable de l'efficacité opérationnelle. Les fonctionnalités de suivi en temps réel ont renforcé la visibilité sur les flux logistiques, permettant une prise de décision plus éclairée et réactive.

Une des réalisations notables a été la réduction significative des coûts logistiques. L'optimisation des processus a permis d'éliminer les inefficacités, réduisant ainsi les dépenses inutiles. En parallèle, l'efficacité opérationnelle accrue a permis à l'UCREF d'optimiser ses ressources et de garantir une gestion logistique plus économique.

D'ailleurs, le Logiciel de Gestion de Logistique de l'UIT représente bien plus qu'une simple mise à niveau technologique. Il incarne une approche stratégique de l'amélioration continue des opérations, de la réduction des coûts et de

l'optimisation des ressources. Cette initiative positionne l'UCREF en tant qu'organisme agile et efficace, prêt à relever les défis logistiques contemporains tout en garantissant une intégrité opérationnelle maximale.

### **FORMATION SUR L'UTILISATION DU LOGICIEL AML/UCREF: RENFORCEMENT DES COMPETENCES ANALYTIQUES POUR UNE UTILISATION OPTIMAL**

L'Unité Informatique et Technologique (UIT) de l'UCREF a orchestré une initiative majeure visant à former les analystes de l'institution à l'utilisation du logiciel AML spécialement conçu. Cette démarche stratégique a été élaborée de manière à évaluer les compétences existantes, combler les lacunes identifiées et garantir une maîtrise optimale du nouvel outil, contribuant ainsi à l'amélioration des performances analytiques au sein de l'UCREF.

Les programmes de formation ont été élaborés sur mesure, intégrant à la fois des modules pratiques et théoriques. L'objectif était de fournir aux analystes une compréhension approfondie du logiciel AML/UCREF, en mettant l'accent sur son utilisation dans le contexte spécifique des missions de l'UCREF. Ces programmes ont été conçus pour être interactifs, engageants et parfaitement alignés sur les objectifs opérationnels de l'institution.

Une évaluation régulière des progrès a été intégrée au programme de formation. Des mécanismes d'évaluation ont été mis en place pour mesurer l'assimilation des

connaissances, identifier les points forts et les faiblesses, et ajuster les programmes en conséquence. Cette approche itérative a permis d'assurer une progression constante des compétences des analystes.

La formation sur l'utilisation du logiciel AML/UCREF par l'UIT a démontré son impact significatif sur le renforcement des compétences analytiques au sein de l'UCREF. Cette initiative positionne l'UIT en tant que moteur de l'amélioration continue, contribuant ainsi à l'excellence opérationnelle de l'organisation dans sa mission cruciale de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

### **👉 INTERVENTIONS DANS LES AUTRES DIRECTIONS :** **SOUTIEN TECHNOLOGIQUE PERSONNALISE POUR UNE** **EFFICACITE OPERATIONNELLE ACCRUE**

L'Unité Informatique et Technologique (UIT) de l'UCREF a pris l'initiative proactive d'assurer une présence significative dans les réunions inter directions, démontrant ainsi son engagement à comprendre les besoins spécifiques de chaque direction. Cette approche axée sur la collaboration a conduit à des interventions ciblées et à des déploiements de solutions technologiques sur mesure, améliorant l'efficacité opérationnelle de l'ensemble de l'institution.

L'UIT a instauré une présence régulière lors des réunions inter directions afin de s'immerger dans les réalités et les défis propres à chaque direction. Cette

participation active a permis de recueillir des informations essentielles sur les besoins en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) dans chaque direction et service.

Les résultats concrets de cette initiative ont été matérialisés par le déploiement réussi de solutions technologiques adaptées aux demandes spécifiques de chaque direction. Que ce soit par le biais de nouveaux logiciels, de systèmes de gestion spécialisés ou d'outils sur mesure, l'UIT a su répondre aux exigences opérationnelles uniques de chaque direction.

Malgré la personnalisation des solutions, l'UIT a maintenu une vision d'ensemble axée sur la cohérence globale des systèmes informatiques de l'UCREF. Cette approche stratégique garantit une intégration harmonieuse des diverses solutions technologiques, évitant ainsi les silos informationnels et favorisant une synergie interdirection.

Les résultats tangibles de ces interventions se manifestent par une augmentation mesurable de l'efficacité opérationnelle au sein des différentes directions et services de l'UCREF. Les équipes bénéficient désormais de solutions technologiques optimisées, adaptées à leurs besoins spécifiques, ce qui se traduit par une productivité accrue et une optimisation des processus métier.

En outre les interventions de l'UIT dans les autres directions démontrent son rôle essentiel en tant que catalyseur de l'efficacité opérationnelle au sein de l'UCREF.

En s'adaptant aux besoins spécifiques de chaque direction, l'UIT joue un rôle clé dans la réalisation de la mission globale de l'institution, contribuant ainsi à son excellence opérationnelle.

### **👉 ACQUISITION STRATEGIQUE DE MATERIELS PAR L'UIT : GARANTIR L'EXCELLENCE OPERATIONNELLE**

L'Unité Informatique et Technologique (UIT) de l'UCREF a entrepris une activité d'achat de matériels, démontrant ainsi son engagement envers l'efficacité opérationnelle et la pérennité des infrastructures technologiques au sein de l'organisation. Cette initiative, méticuleusement orchestrée, a été guidée par une analyse approfondie des exigences matérielles et des objectifs des projets en cours et futurs.

L'UIT a ensuite entrepris la recherche de fournisseurs potentiels, évaluant leur capacité à fournir des équipements conformes aux normes de qualité et aux budgets établis. Des négociations rigoureuses ont été menées pour garantir des conditions avantageuses tout en préservant la qualité des matériels acquis.

Une fois les matériels acquis, l'UIT a mis en place des mécanismes de suivi d'inventaire pour assurer une gestion transparente et efficace des équipements. Des procédures de maintenance préventive ont été instaurées, visant à anticiper d'éventuels problèmes et à garantir la disponibilité constante d'équipements opérationnels.

En parallèle, l'UIT a établi des protocoles de résolution rapide des problèmes liés au matériel. Des équipes dédiées ont été mobilisées pour intervenir promptement en cas d'incidents, minimisant ainsi les interruptions potentielles dans les opérations de l'UCREF.

Dorénavant, l'activité d'achat de matériels par l'UIT représente un pilier fondamental de la stratégie globale de l'UCREF en matière de technologies de l'information. Elle démontre l'engagement continu de l'UIT envers la modernisation des infrastructures, contribuant ainsi à renforcer la capacité opérationnelle de l'institution dans son rôle crucial de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

### **👉 PARTICIPATION ACTIVE DU PROGRAMMEUR UCREF A LA PRESENTATION DE GOAML : RENFORCEMENT DE LA CONFORMITE ET DES CAPACITES DE REPORTING**

Malgré la mise en œuvre réussie du logiciel interne AML/UCREF, le programmeur de l'UCREF a maintenu un engagement constant en participant activement à la présentation de GoAML par l'international. Cette démarche reflète la volonté continue de l'UCREF d'explorer et d'adopter les solutions les plus avancées pour renforcer sa conformité et ses capacités de reporting.

Le programmeur de l'UCREF a entrepris une analyse approfondie de la solution GoAML, évaluant ses fonctionnalités, ses avantages et son intégration potentielle

au sein de l'UCREF. Cette étape a permis de comprendre en détail les opportunités offertes par GoAML par rapport aux besoins spécifiques de l'unité.

En prévision de la présentation à l'équipe de direction, le programmeur a minutieusement préparé une communication complète. Cette présentation a mis en lumière les caractéristiques clés de GoAML, ses avantages en termes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que son potentiel d'amélioration des processus internes.

En conclusion, la participation active du programmeur de l'UCREF à la présentation de GoAML témoigne de la volonté de l'institution d'embrasser l'innovation et d'adopter des solutions de pointe pour renforcer sa mission essentielle de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

### **👉 MISE EN PLACE D'IP PHONE ET REAMENAGEMENT DE LA SALLE SERVEUR : OPTIMISATION DE LA COMMUNICATION ET DE LA FIABILITE DES SERVEURS**

L'Unité Informatique et Technologique (UIT) de l'UCREF a entrepris un projet stratégique visant à mettre en place des IP Phones et à réaménager la salle serveur pour améliorer la communication interne et renforcer la fiabilité des serveurs.

Une planification minutieuse a été effectuée pour le déploiement des IP Phones. Cela comprenait l'élaboration d'un plan détaillé, prenant en compte les besoins spécifiques des utilisateurs, l'optimisation des emplacements des téléphones et la

garantie d'une couverture complète. Cette étape visait à maximiser l'efficacité de la communication interne au sein de l'institution.

L'UIT a également pris en charge le réaménagement de la salle serveur, reconnaissant l'importance cruciale de cet espace central pour la stabilité et la performance des systèmes informatiques. Les aspects clés tels que l'optimisation de l'espace, l'amélioration de la ventilation et la sécurité ont été soigneusement étudiés pour garantir un environnement optimal.

Le réaménagement de la salle serveur a été suivi d'une phase cruciale de transfert des systèmes vers la nouvelle configuration. Cette étape a nécessité une coordination précise pour minimiser les interruptions de service et assurer une continuité opérationnelle. Les équipes techniques ont travaillé de manière collaborative pour garantir un processus fluide.

Suite à la mise en place des IP Phones et au réaménagement de la salle serveur, l'UCREF a constaté une amélioration significative de la communication interne. Les nouvelles technologies ont facilité des échanges plus rapides et plus efficaces entre les équipes, renforçant ainsi la collaboration au sein de l'organisation.

En optimisant l'espace et la ventilation dans la salle serveur, l'UIT a contribué à accroître la fiabilité des serveurs. Une température stable et une disposition efficace des équipements ont favorisé des performances informatiques plus fiables, réduisant ainsi les risques de pannes et d'indisponibilité.

Par conséquent, la mise en place d'IP Phones et le réaménagement de la salle serveur par l'UIT démontrent un engagement constant envers l'innovation technologique et l'amélioration continue des infrastructures informatiques de l'UCREF. Ces initiatives ont non seulement renforcé la communication interne, mais ont également assuré une base solide pour la fiabilité opérationnelle des systèmes informatiques de l'institution.

## CONCLUSION

La période allant de Janvier à Novembre 2023 a été le théâtre d'une transformation significative au sein de l'Unité Informatique et Technologique (UIT) de l'UCREF. Les multiples initiatives et activités déployées par cette entité ont résolument positionné l'UCREF sur la voie de l'excellence opérationnelle, de la conformité réglementaire, et de l'adaptabilité à un environnement en perpétuel changement.

L'UIT a joué un rôle de premier plan en tant que catalyseur de la transformation numérique de l'UCREF. Les développements de logiciels sur mesure, tels que le logiciel AML/UCREF et le logiciel de gestion de logistique, ont été des piliers essentiels dans cette évolution. Ces solutions ont non seulement modernisé les infrastructures, mais ont également permis à l'UCREF de s'aligner sur les meilleures pratiques technologiques internationales.

Les programmes de formation sur mesure destinés aux analystes, avec un accent particulier sur l'utilisation du logiciel AML/UCREF interne, ont été un investissement précieux dans le renforcement des capacités analytiques. Cela a permis aux équipes de mieux comprendre et exploiter les outils technologiques,

renforçant ainsi leur capacité à lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

L'UIT a démontré une collaboration transversale exceptionnelle en intervenant dans les directions techniques de l'UCREF. Les solutions technologiques adaptées aux besoins spécifiques de chaque direction ont généré une augmentation notable de l'efficacité opérationnelle. Cette approche holistique renforce l'idée que la technologie est un levier puissant pour améliorer la performance globale de l'institution.

La création du logiciel AML/UCREF a été un jalon crucial pour garantir la conformité aux normes réglementaires. L'UIT a également accordé une attention particulière à la cybersécurité, élément essentiel dans la préservation de l'intégrité des données et la continuité des opérations.

Les activités de l'UIT ne se limitent pas à la résolution des défis actuels, mais s'étendent à une vision proactive pour l'avenir. L'achat de matériel, la participation aux présentations internationales, et la mise en place d'IP Phones reflètent cet engagement à rester à la pointe de la technologie pour mieux servir la mission de l'UCREF.

En conclusion, l'Unité Informatique et Technologique émerge comme le fer de lance de l'UCREF vers une ère d'excellence opérationnelle et de conformité inégalée. Son dévouement à l'innovation, à la formation, et à l'adaptabilité témoigne de son rôle central dans la réalisation de la mission de l'UCREF, à savoir la préservation de l'intégrité du système financier et la lutte contre les activités illicites. Avec une vision tournée vers l'avenir, l'UIT est prête à relever les défis à venir et à soutenir l'UCREF dans la réalisation de ses objectifs ambitieux.

Conclusion Générale

## CONCLUSION GENERALE DU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'UCREF 2022-2023

L'année fiscale 2022-2023 de l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) a été marquée par une série d'initiatives audacieuses, de réalisations significatives et d'engagements soutenus dans la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la criminalité financière. Ce rapport exhaustif offre un aperçu détaillé des activités entreprises par les différentes directions clés de l'UCREF, mettant en lumière les réussites, les défis surmontés et les perspectives pour l'avenir.

La Direction Générale a fourni la vision stratégique et le leadership nécessaires pour guider l'ensemble de l'UCREF vers l'accomplissement de sa mission. Son engagement envers l'excellence opérationnelle et sa gestion efficace des ressources ont jeté les bases du succès organisationnel.

La direction de coordination de concert avec le Service Juridique a joué un rôle central dans la consolidation des liens de l'UCREF avec des partenaires nationaux et internationaux. Les protocoles d'accord signés avec des entités telles que la Police Nationale, la Banque de la République d'Haïti, et l'Organisation des États Américains témoignent de l'engagement continu de l'UCREF envers la coopération mondiale. La révision des règlements internes a assuré une conformité accrue aux normes législatives et a renforcé la structure interne de l'UCREF.

La direction de coordination de concert avec le Service Juridique sont bien positionnés pour étendre davantage le réseau de partenariats, accroître la conformité réglementaire et anticiper les évolutions juridiques pour maintenir l'efficacité opérationnelle.

L'UIT a mené une transformation numérique réussie, introduisant des logiciels sur mesure, des formations ciblées et des améliorations technologiques dans divers domaines opérationnels. Des collaborations étroites avec d'autres directions ont abouti à des solutions adaptées, renforçant l'efficacité globale de l'UCREF.

L'UIT continuera à explorer de nouvelles technologies, à renforcer la cybersécurité et à assurer la maintenance continue des systèmes pour rester à la pointe de l'innovation.

La Direction de Coordination a été le pivot stratégique, assurant la cohérence et la collaboration entre les différentes directions. Les partenariats nationaux et internationaux, les MOU signés et le renforcement des capacités ont été les fruits d'une coordination efficace.

La Direction de Coordination poursuivra son rôle de catalyseur de partenariats stratégiques, renforçant les alliances existantes et explorant de nouvelles opportunités pour positionner l'UCREF en tant qu'acteur majeur dans la région.

Les protocoles d'accord internationaux avec des pays tels que Trinidad and Tobago, le Mexique et la République du Guatemala reflètent l'engagement de

L'UCREF dans la coopération internationale. Les activités de lutte contre la criminalité financière ont été marquées par des succès dans la prévention et la détection des activités illicites.

L'UCREF renforcera ses capacités analytiques, intensifiera la surveillance des transactions et explorera de nouvelles collaborations pour rester en avant-garde dans la lutte contre la criminalité financière.

Les programmes de formation et de renforcement des capacités ont contribué à créer une équipe hautement qualifiée et spécialisée. Cet investissement dans le capital humain est essentiel pour maintenir l'expertise nécessaire dans la lutte contre les crimes financiers.

L'UCREF continuera à investir dans le développement professionnel, à intégrer les meilleures pratiques et à s'adapter aux évolutions du paysage financier mondial.

Les deux (2) Directions techniques, cœur des activités et la réalisation des missions de l'UCREF à savoir la direction des Enquêtes et la direction de l'analyse, de Renseignement et de l'Information, ont été les piliers opérationnels dans la collecte, l'analyse et l'exploitation des renseignements financiers. Leurs efforts conjoints ont contribué de manière significative à l'efficacité globale de l'UCREF.

Ces directions continueront à affiner leurs méthodologies, à renforcer la collaboration interne et à s'adapter aux nouvelles tendances de la criminalité financière.

Les Directions des Ressources Humaines et la Direction Administrative et Financière ont assuré la gestion efficace des ressources humaines et matérielles, fournissant un soutien essentiel à toutes les directions. Leur rôle dans la stabilité organisationnelle et la gestion rigoureuse des finances a été déterminant.

Ces directions continueront à promouvoir un environnement de travail positif, à optimiser la gestion des ressources et à renforcer les procédures administratives et financières.

En conclusion, l'UCREF, guidée par une vision claire, un leadership dévoué et une coordination efficace entre toutes ses directions, est prête à affronter les défis futurs. L'excellence opérationnelle, la conformité aux normes internationales, l'investissement dans le capital humain et l'innovation constante sont les piliers qui soutiendront l'UCREF dans la réalisation de sa mission fondamentale : protéger la stabilité financière nationale et contribuer à l'intégrité du système financier mondial.

L'avenir de l'UCREF sera marqué par l'expansion des partenariats, l'adoption de technologies de pointe, le renforcement des capacités humaines et la poursuite de l'excellence dans la prévention et la détection des activités financières illicites.

Ce rapport, bien que complet, ne représente qu'une étape dans le parcours continu de l'UCREF vers l'efficacité et l'impact durables. Il témoigne de l'engagement sans faille de l'UCREF envers la protection des intérêts financiers et la promotion d'une économie saine et transparente. En avant pour un avenir où l'UCREF continuera à être un phare dans la lutte contre la criminalité financière, façonnant un environnement financier plus sûr et plus sécurisé pour tous.

